ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Des 26 Avril et 10 Mai 1914

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

La *Représentation Proportionnelle en France et en Belgique*, avec une préface de Henri Poincaré, de l'Académie Française et de l'Académie des Sciences. Librairie Félix Alcan, Paris 1911.

Tableau des Élections législatives des 24 avril et 8 mai 1910, suivi d'une application de la R. P., par P. G. La Chesnais et Georges Lachapelle. Librairie Georges Roustan, Paris, 1910.

Brochures sur la R. P. en Angleterre, sur le système du *nombre unique*, etc., publiées par le *Comité républicain de la R. P.*, 23 rue Pasquier, à Paris.

En préparation

La Politique d'arrondissement.

Le ministère Méline. (Deux années de politique intérieure et extérieure, 1896-1898.)

HF
L1334e

Bibliothèque de l'Annuaire du Parlement

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Des 26 Avril et 10 Mai 1914

RÉSULTATS OFFICIELS

Avec application de la R. P. régionale
et de la R. P. départementale

Les Déclarations des Associations politiques
L'Opinion des Députés
Et les Groupes de la Chambre

PAR

GEORGES LACHAPELLE
Secrétaire général du Comité Républicain de la R. P.

477394
23.7.4

PARIS
LIBRAIRIE DES PUBLICATIONS OFFICIELLES
ET DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES
GEORGES ROUSTAN
5, Quai Voltaire

1914

LES RÉSULTATS
des Élections générales de 1914.

Nos statistiques.

En Angleterre et en Belgique, où les batailles électorales sont organisées et dirigées par de puissantes associations politiques qui défendent des programmes clairs ; où les candidatures dissidentes, condamnées d'avance à un échec, ne surgissent guère que dans de rares collèges et où, enfin, il n'existe pas de second tour de scrutin, on ne peut point discuter les résultats d'une consultation générale du pays. Il est alors aisé de faire le total des représentants de chaque parti et des suffrages qu'ils ont obtenus dans l'ensemble des circonscriptions. Mais il n'en est pas de même en France. Nous vivons sous un régime électoral qui a permis aux groupes et aux sous-groupes de se multiplier à plaisir. Nos associations politiques commencent à peine à se former et elles sont impuissantes à discipliner leurs propres adhérents, d'ailleurs peu nombreux. En outre, les questions de personnes et de clocher jouent dans les élections un rôle important.

Pour toutes ces raisons, il est fort difficile de dresser des statistiques électorales rigoureusement exactes et concluantes. Nous avons cependant essayé de mettre sous les yeux du public une étude, sinon parfaite, du moins assez sérieuse pour l'éclairer sur la situation électorale de notre pays.

Avant de nous livrer à ce travail, nous avions examiné sur place, et dans un certain nombre de régions, les positions des divers partis en présence. Puis nous avions suivi de très près les efforts de propagande accomplis par les associations politiques qui, bien qu'insuffisamment organisées, exercent toutefois une action utile sur le suffrage universel et contribuent à son éducation nécessaire : l'*Action Libérale populaire*, la *Fédération Républicaine*, l'*Alliance Républicaine démocratique*, la *Fédération des Gauches*, le *Parti Radical et Radical-Socialiste unifié*, le *Parti Socialiste*. Ces associations ont bien voulu nous fournir tous les renseignements que nous leur avons demandés et la liste des candidats dont elles souhaitaient le succès. Nos observations ont fait l'objet de plusieurs « Lettres de Province » publiées par le *Journal des Débats* du mois de janvier au mois d'avril 1914 et d'un article qui a paru, le 1er juin suivant, dans la *Revue des Deux-Mondes*. Mais si, dans ces études antérieures, nous avons pu nous livrer à des polémiques, du reste courtoises et basées sur des faits, nous n'avons eu d'autre dessein, en dressant les statistiques qu'on va lire, que d'être utiles à tous les partis.

Pour établir nos statistiques, voici comment nous avons procédé :

Nous avons, tout d'abord, relevé avec attention, sur tous les procès-verbaux officiels des commissions de recensement, le nombre des suffrages obtenus par les divers candidats au premier et au second tour de scrutin, le nombre des électeurs inscrits, celui des suffrages exprimés et celui des bulletins blancs ou nuls. Ces procès-verbaux n'ayant pas été rédigés pour la plupart avec un soin suffisant, nous avons corrigé les erreurs qu'ils contenaient, en faisant concorder, notamment, le nombre des suffrages exprimés avec le nombre des voix réunies par tous les candidats d'une même circonscription. Enfin, nous avons rangé dans une même colonne les suffrages obtenus par les candidats d'un même parti, afin de déterminer la force électorale de chaque parti.

Cette dernière opération est la plus délicate, la plus difficile et la plus longue. Nous reconnaissons qu'elle est sujette à bien des erreurs, mais nous expliquerons loyalement dans quelle mesure nous avons pu nous tromper, malgré l'impartialité dont nous ne nous sommes point départis.

Afin de ne pas multiplier nos classifications et de simplifier notre travail, nous avons rangé les 2.904 candidats du premier tour de scrutin en huit catégories : 1° la droite et l'Action libérale populaire; 2° les progressistes et la Fédération républicaine; 3° l'Alliance républicaine et la Fédération des gauches; 4° les républicains démocratiques non inscrits à l'Alliance et les radicaux non inscrits au parti radical unifié; 5° les radicaux unifiés; 6° les républi-

cains socialistes et les socialistes indépendants; 7° les socialistes unifiés et les socialistes révolutionnaires (parti ouvrier); 8° les « divers », c'est-à-dire les candidats qui n'ont obtenu qu'un nombre infime de suffrages ou qu'il n'a pas été possible de classer, parce qu'ils n'ont défendu aucun programme.

Nos calculs d'ensemble ne portent, bien entendu, que sur les chiffres du premier tour de scrutin. Ils ne s'étendent, en outre, qu'aux 586 circonscriptions de la France continentale et de la Corse : nous avons laissé de côté les résultats des élections coloniales, Algérie comprise, parce que, selon nous, ces résultats n'ont aucune signification politique.

Voici les résultats globaux que nous avons ainsi obtenus pour les 586 circonscriptions envisagées :

Électeurs inscrits.....	11.177.499
Votants	8.629.288
Suffrages exprimés.....	8.343.346
Bulletins blancs ou nuls.....	285.942

Les Abstentions.

Il résulte de ce premier tableau que le nombre des abstentions s'est élevé à 2.548.211, c'est-à-dire à un chiffre un peu plus bas que celui de 1910, qui atteignait 2.581.758. Il est à remarquer que le nombre des électeurs inscrits a légèrement fléchi depuis 1910, où il s'élevait à 11.343.761. C'est la conséquence des nouvelles dispositions de la loi sur la sincérité des opérations électorales, qui interdisent les inscriptions multiples. Nous sommes convaincus que ces dispositions n'ont reçu qu'une application trop restreinte,

qu'un certain nombre d'électeurs figurent encore sur plusieurs listes et que, enfin, les listes ne sont pas régulièrement tenues, en ce sens et qu'on y laisse subsister les noms des décédés, des disparus ou des individus frappés d'incapacité. Quoi qu'il en soit, il est intéressant de rappeler que le nombre des abstentions varie beaucoup d'un département à l'autre. Il était, en 1910, de 14 % seulement dans la Vendée, de 25 % dans la Seine, de 35 % dans la Creuse, de 37 % dans le Var et de 47 % dans la Corse; on trouvera, dans une annexe au présent volume, le chiffre des abstentions relevé par département, dans les élections législatives de 1914.

D'une manière générale, les abstentions se produisent dans les régions où il n'existe aucun embryon de partis organisés, où les élections sont de simples luttes de personnes et où les candidats officiels l'emportent de haute main sous tous les gouvernements. Elles peuvent également avoir été provoquées par l'indifférence des électeurs qui, n'ayant pas de candidats de leur opinion ou dont les candidats préférés n'ont aucune chance de succès, jugent inutile de prendre part au vote. Si nous avions un régime électoral de justice et de vérité et si chaque parti était assuré d'obtenir un nombre de représentants proportionnel à sa force électorale, il est clair que les abstentions seraient moins fréquentes. Avant de décréter le vote obligatoire, il faudrait donc commencer par attribuer à chaque suffrage la même valeur représentative : or, sous le régime du scrutin majoritaire, la moitié moins un des suffrages exprimés ne comptent pas.

Les forces respectives des partis.

En procédant comme nous l'avons indiqué plus haut, nous avons abouti aux chiffres d'ensemble que voici, pour les huit catégories de candidats :

Droite et A. L.	1.297.722	voix
Féd. Rép.	810.679	—
Parti R. D.	1.564.578	—
Rép. et Rad. Indép.	1.396.447	—
Rad. Unifiés.	1.496.058	—
Rép. Soc.	323.326	—
P. Soc. et Parti Ouvrier.	1.408.114	—
Divers	46.422	—
TOTAL	8.343.346	voix

Ce total de 8.343.346 voix étant exactement le même que celui des suffrages exprimés indiqué plus haut, il en résulte que nos additions sont justes : nous les avons d'ailleurs soumises à un calculateur très expérimenté.

Quelles sont les erreurs qui ont pu se glisser dans nos classifications de candidats et, par suite, dans le calcul des voix attribuées à chaque parti?

Le total des suffrages du Parti Socialiste est rigoureusement exact. Nous y avons ajouté, il est vrai, le petit nombre des voix obtenues par le Parti Ouvrier révolutionnaire qui s'est séparé avec plus d'éclat que de succès du Parti Socialiste. Quoi qu'il en soit, la liste officielle des candidats du Parti Socialiste ayant été publiée par l'*Humanité*, il nous a été facile d'additionner les suffrages de ces divers candidats.

Le total de 1.408.114 suffrages du Parti Socialiste est donc mathématiquement exact; mais il comprend, personne ne le conteste, un certain nombre de suffrages d'électeurs mécontents de tous les partis et notamment d'électeurs de droite. Il serait donc sensiblement moins élevé sous le régime de la R. P.

Les suffrages des Républicains Socialistes et des Socialistes Indépendants, 323.326, comportent également un certain nombre de voix de droite et d'éléments divers. Au surplus, ce parti est le plus hybride de tous par la diversité de ses adhérents et de ses programmes : on pourrait sans inconvénient ne tenir aucun compte de ses suffrages.

Enfin, les suffrages du Parti Radical unifié peuvent prêter à de longues discussions. Nous en avons fait le total en groupant, d'une part, tous les candidats investis par le Comité Exécutif et tous ceux qui ne l'avaient pas été, parce qu'ils ne l'avaient pas demandé, afin de ne pas être gênés dans leurs collèges pour conquérir des voix républicaines plus modérées, lorsque, notamment, le parti républicain démocratique n'avait pas de candidat à leur opposer.

C'est ainsi que nous avons abouti au total de 1.496.058 suffrages pour le Parti Radical unifié. Nous aurions pu sans doute grossir ce chiffre, en y ajoutant un certain nombre de suffrages que nous avons attribués au groupe des radicaux indépendants. Mais nos erreurs auraient été ainsi non moins graves. D'ailleurs tout le monde reconnaîtra qu'il est difficile de classer des candidats qui ont eux-mêmes pris le soin de ne pas le faire.

Le total des suffrages des radicaux et des républi-

cains démocratiques indépendants se trouve, pour la même raison, sujet à contestation. Il s'élève, comme on l'a vu plus haut, à 1.396.447 suffrages. Si on en défalquait les voix qui pourraient revenir au Parti Radical unifié, il conviendrait de faire la même opération en ce qui touche les suffrages qui reviennent au Parti Républicain démocratique. Mais les chances d'erreurs ne seraient diminuées ni dans l'un ni dans l'autre cas.

Par contre, le total des suffrages attribués à la Droite et à l'Action Libérale, à la Fédération Républicaine, au Parti Républicain démocratique et à la Fédération des Gauches, ne peut guère être discuté. Il a été établi d'après les listes de candidats qui nous ont été fournies par ces diverses associations. Mais ces trois groupements ayant eu parfois des candidats communs — ceux de l'Action Libérale et de la Fédération Républicaine, par exemple, ou ceux de la Fédération Républicaine et du Parti Républicain démocratique —, il est évident que, si le total des suffrages est exact, leur répartition entre les trois groupements ne saurait être qu'approximative. Ce qui est vrai, c'est qu'ils ont réuni ensemble un total de 3.672.972 suffrages, plus élevé par conséquent que le total des suffrages du Parti Socialiste, du Parti Républicain Socialiste et du Parti Radical unifié réunis, lequel atteint le nombre de 3.227.498.

Le total des voix représentées dans la Chambre des Députés.

Si l'on additionne, d'autre part, le nombre des suffrages obtenus, soit au premier, soit au second tour, par les 596 députés de la France continentale et de la Corse, on aboutit au total de 4.810.693, sur 11.177.479 électeurs inscrits. Il en résulte donc que 6.366.786 électeurs, soit plus de 57 % ne sont pas représentés du tout dans la nouvelle Chambre et que les 4.810.693 électeurs représentés, soit 43 %, le sont même très mal, puisque 250 députés sur 596 n'ont été élus qu'au second tour, c'est-à-dire par des coalitions dont nous aurons à reparler.

La Chambre actuelle n'étant nommée que par 43 % des électeurs, les décisions qu'elle prend à la majorité aboutissent par suite aux résultats choquants que voici : les lois peuvent être adoptées par des députés qui ne représentent que 21,5 % des suffrages exprimés, lorsque tous les députés prennent part au vote ; si elles ne sont votées que par le *quorum* indispensable à la validité des décisions de la Chambre, c'est-à-dire par la moitié plus un des députés, les votes de la majorité ne représentent plus alors que 10,75 % des électeurs.

Les erreurs du scrutin uninominal.

Quelle serait la composition de la Chambre actuelle si les 8.343.346 électeurs qui ont déposé dans l'urne des bulletins valables étaient exactement représentés?

Les chiffres ci-dessus indiqués de la répartition totale des suffrages par groupements distincts vont nous permettre de répondre à cette intéressante question. En divisant d'abord le nombre total des suffrages exprimés par le nombre des députés à élire, on trouve que chaque député devait représenter 14.241 suffrages pour que la Chambre fût l'image exacte et fidèle du pays. En divisant ensuite la somme des suffraegs de chaque groupement politique par le *nombre unique* de 14.241, on trouve que la Droite et l'Action Libérale réunies auraient dû obtenir 92 députés au lieu de 73 qu'elles ont seulement réussi à faire élire; la Fédération républicaine, 57 députés, au lieu de 56; le parti républicain démocratique, 110, au lieu de 94; les républicains démocratiques et radicaux indépendants, 99, au lieu de 96; les radicaux unifiés 106, au lieu de 137; les républicains socialistes 23, au lieu de 27; les socialistes, 99, au lieu de 103.

Voici d'ailleurs le tableau d'ensemble des erreurs du scrutin uninominal :

	Avec la R. P.	Avec le Scrutin Uni.	Différences
Droite et A. L.....	92	73	—19
F. R.....	57	56	— 1
P. R. D. et F. D. G....	110	94	—16
Rép. et rad. ind.....	99	96	— 3
Rad. unifiés.....	106	137	+31
Rép. Soc.....	23	27	+ 4
P. S.....	99	103	+ 4

Par conséquent, les trois groupes les plus avancés de la gauche ont obtenu, dans l'ensemble des 586 collèges, 37 sièges de trop, qui auraient dû revenir aux autres groupes dans la proportion que voici : 18 à la

droite; 1 à la Fédération républicaine; 16 au parti républicain démocratique et 2 aux républicains et radicaux indépendants. Cette erreur de 37 sièges, est considérable : elle peut se traduire à la Chambre par une différence de 74 voix au préjudice des représentants de la droite et du centre, lorsque ceux-ci votent dans un sens opposé à celui des radicaux et des socialistes unifiés, ce qui est évidemment très fréquent.

Les Groupes de la Chambre.

Le classement des candidats auquel nous nous sommes livré pour déterminer la force électorale des divers partis ne correspond nullement aux indications qui nous ont été fournies ultérieurement par les listes des groupes de la Chambre des députés. Ces derniers groupes sont d'ailleurs au nombre de onze, tandis que nos classifications ne sont qu'au nombre de sept. Mais cette différence n'est pas la seule.

Nous avons, en effet, classé les candidats et les élus d'après leurs programmes et d'après les indications qui nous ont été données par les associations politiques. Les députés se sont au contraire répartis en onze groupes d'après leurs convenances ou leurs intérêts personnels.

On remarquera en outre que ces onze groupes de la nouvelle Chambre se distinguent sensiblement de ceux de la précédente. Un certain nombre des membres de la Droite ont évolué vers l'*Action Libérale ;* des Républicains Libéraux ont adhéré au

groupe de la *Fédération Républicaine* et, enfin, des membres notoires de la *Fédération Républicaine* se sont fait inscrire au groupe de la *Gauche Démocratique.*

Ce dernier groupe a évolué à son tour. Ses anciens membres l'ont abandonné pour fonder le groupe des *Républicains de Gauche.* D'autre part, le groupe *Radical-Socialiste* a disparu : il a été remplacé par le groupe *Républicain Radical et Radical-Socialiste*, qui comprend tous les Radicaux unifiés.

Ce n'est pas tout encore. Deux groupes nouveaux se sont formés à droite et à gauche de la Chambre : le groupe des députés *non inscrits aux groupes* et le groupe des *Républicains de gauche non inscrits*, qui n'a pas tardé à changer de nom et à s'intituler : *Groupe de l'Union Républicaine Radicale et Socialiste.*

Malgré le nombre et la diversité de ces groupes, il s'est trouvé cependant quelques députés qui n'ont pu y trouver place et ne se sont inscrits nulle part.

Notre classement est donc plus logique et plus exact que celui de la Chambre elle-même. Les différences qu'on remarquera sont aisées à expliquer. Si la Droite et l'*Action Libérale* comportent 73 membres dans notre tableau, au lieu de 38, cela tient à ce qu'un certain nombre de leurs membres ont adhéré au groupe des « non inscrits » ou indépendants de Droite, qui se compose de 46 députés. De même, si la *Fédération Républicaine* est réduite à 37 membres, au lieu de 56 que comporte notre classement, c'est parce que 17 de ses adhérents se sont fait inscrire au groupe de la *Gauche Démocratique.*

Si le groupe du Parti Socialiste compte 103 membres, dans notre tableau, au lieu de 101 dans la Chambre, c'est parce que nous y avons ajouté M. Berthon, député du Var, candidat du parti ouvrier révolutionnaire et que, en outre, un autre membre du groupe, M. Marietton, député du Rhône, est décédé.

Quant au groupe *Républicain, Radical et Radical-Socialiste*, qui se compose de 172 membres, au lieu de 137, il s'est augmenté d'un certain nombre de députés qui s'y sont laissé entraîner, ou qui ont cru avoir intérêt à adhérer au groupe le plus nombreux et le plus fort.

Dans notre chiffre de 137, ne sont pas compris d'ailleurs 7 députés de l'Algérie et des Colonies qui font partie de ce groupe, ce qui ferait un total de 144. Resteraient donc 28 députés que nous avons classés, dans nos statistiques, parmi les Radicaux indépendants, alors qu'ils déclarent appartenir au Parti Radical Unifié.

Au surplus, si les suffrages obtenus par ces 28 députés venaient s'ajouter à ceux des candidats et des autres élus du même parti, les erreurs de scrutin uninominal seraient plus graves encore. Le total des suffrages s'éléverait alors à 1.720.000 suffrages environ, au lieu de 1.500.000 environ, pour 172 élus, moins les 7 élus coloniaux, c'est-à-dire 165 députés Dans cette hypothèse, le parti radical unifié aurait obtenu, non plus 31 sièges de trop — chiffre indiqué ci-dessus — mais 44, ce qui serait monstrueux.

Application de la R. P. par régions.

Cherchons maintenant quelle serait la composition de la nouvelle Chambre si elle avait été élue sous le régime de la R. P. par des collèges très larges et comprenant plusieurs départements voisins. Cette solution du problème électoral serait, on le sait, celle qui se rapprocherait le plus de l'idéal de justice et de vérité.

Pour l'appliquer, il faut, en premier lieu, diviser le territoire français en régions plus ou moins étendues. C'est ce que nous avons fait, en nous inspirant des conseils éclairés de M. P. Vidal de la Blache et d'une intéressante étude que l'éminent géographe a publiée dans la *Revue de Paris* du 15 décembre 1910.

Il faudrait, en outre, adopter un quotient uniforme ou un *nombre unique* servant à attribuer les sièges entre les listes en présence. Si ce nombre unique s'élevait, par exemple, à 14.241, comme nous l'avons indiqué plus haut, chaque liste aurait autant de sièges que la somme de ses suffrages contiendrait de fois le nombre 14.241. Mais, en procédant de cette manière, il serait impossible de faire des comparaisons, parce que le nombre de députés attribués à chaque région par le système envisagé serait alors très différent de ce qu'il est aujourd'hui. Pour éviter cet inconvénient, nous supposerons que chaque département conserve le même nombre de députés sous le régime de la R. P. et sous le régime du scrutin uninominal. Au lieu de nous servir du nombre unique pour le partage des sièges, nous les répartirons par le

système du quotient électoral, en attribuant les sièges en l'air aux plus forts restes.

Dans notre tableau de la R. P. régionale, nous avons commencé par placer le groupe des droites, suivant l'ordre le plus logique : Droite et Action Libérale; Fédération Républicaine; Parti républicain démocratique, etc.

Les erreurs du scrutin uninominal qui ressortent de ce tableau sont indiquées par le signe —, lorsque le nombre de sièges attribués par ce mode de scrutin est inférieur au nombre des sièges qui seraient obtenus par la R. P., et par le signe +, dans le cas contraire, c'est-à-dire lorsque le scrutin uninominal a attribué trop de sièges aux partis envisagés. Exemple: dans la région du Nord, les erreurs du scrutin uninominal sont de — 3 au préjudice des partis de droite. Cela veut dire que, avec la R. P. régionale, la droite aurait gagné 3 sièges dans cette région.

Voici le tableau de la répartition régionale des sièges entre les sept partis envisagés :

1re Région : Nord, Pas-de-Calais, Somme (44 députés)

	Droite et A. L. P.	Progr. et F. R.	P. R. D. et F. d. g.	Rép. et Rad. ind.	Rad. Unifiés	Rép. Soc.	P. S.
R. P. Régionale.	9	3	7	6	5	0	14
Scrutin Uni.....	6	2	7	6	7	0	16
Erreurs.....	—3	—1	0	0	+2	0	+2

2e Région : Seine (54 députés)

R. P.....	7	6	9	2	7	4	19
Scrutin Uni....	9	8	6	1	3	4	23
Erreurs.....	+2	+2	—3	—1	—4	0	+4

3e Région : Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Oise (21 députés)

	Droite et A. L. P.	Progr. et F. R.	P. R. D. et F. d. g.	Rép. et Rad. ind.	Rad. Unifiés	Rép. Soc.	P. S.
R. P.....	1	4	6	3	7	0	3
Scrutin Uni....	0	5	6	2	10	0	1
Erreurs.....	—1	+1	0	+1	+3	0	2

4e Région : Marne, Aisne, Ardennes (21 députés)

R. P.....	2	1	5	4	4	1	4
S. U.....	0	1	2	5	7	1	5
Erreurs.....	—2	0	—3	+1	+3	0	+1

5e Région : Aube, Haute-Marne, Yonne (14 députés

R. P.....	1	2	2	2	4	0	3
S. U.....	0	2	3	2	4	1	2
Erreurs.....	—1	0	+1	0	0	+1	—1

6e Région : Seine-Inférieure, Eure, Calvados, Manche, Orne (34 députés)

R. P.....	7	8	12	3	2	0	2
S. U.....	1	8	12	1	1	0	1
Erreurs.....	+4	0	0	—2	—1	0	—1

7e Région : Mayenne, Sarthe, Maine-et-Loire, Loire-Inférieure (26 députés)

R. P.....	12	2	4	6	1	0	1
S. U.....	15	2	5	2	2	0	0
Erreurs.....	+3	0	+1	—4	+1	0	—1

8e Région : Loiret, Eure-et-Loir, Loir-et-Cher Indre-et-Loire (19 députés)

R. P.....	1	3	4	3	5	2	1
S. U.....	0	2	5	3	6	2	1
Erreurs.....	—1	—1	+1	0	+1	0	0

9e Région : Cher, Indre, Allier, Nièvre (21 députés)

	Droite et A.L.P.	Progr. et F.R.	P.R.D. et F. d. g.	Rép. et Rad. ind.	Rad. Unifié	Rép. Soc.	P.S.
R. P.	2	2	2	1	5	2	7
S. U.	0	1	1	0	8	3	8
Erreurs	—2	—1	—1	—1	+3	+1	+1

10e Région : Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord Finistère, Morbihan (36 députés)

R. P.	11	5	4	9	4	1	2
S. U.	12	5	4	7	5	2	1
Erreurs	+1	0	0	—2	+1	+1	—1

11e Région : Charente-Inférieure, Charente, Vienne, Deux-Sèvres, Vendée (30 députés)

R. P.	8	2	6	8	4	0	2
S. U.	7	2	8	6	5	0	2
Erreurs	—1	0	+2	—2	+1	0	0

12e Région : Haute-Vienne, Creuse, Corrèze (14 députés)

R. P.	0	0	1	4	3	2	4
S. U.	0	0	0	6	3	1	4
Erreurs	0	0	—1	+2	0	—1	0

13e Région : Puy-de-Dôme, Cantal, Haute-Loire (15 députés)

R. P.	1	0	5	2	5	0	2
S. U.	0	0	1	2	10	0	2
Erreurs	—1	0	—4	0	+5	0	0

14e Région : Gironde, Dordogne, Lot-et-Garonne (22 députés)

R. P.	2	1	8	6	2	0	3
S. U.		1	7	9	4	0	1
Erreurs	—2	0	—1	+3	+2	+0	—2

15e Région : Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées Landes, Gers ((21 députés)

	Droite et A. L. P.	Progr. et F. R.	P. R. D. et F. d. g.	Rép. et Rad. ind.	Rad. Unifiés	Rép. Soc.	P. S.
R. P.....	3	0	6	6	4	1	1
S. U.....	2	1	3	7	7	1	0
Erreurs.....	—1	+1	—3	+1	+3	0	—1

16e Région : Haute-Garonne, Ariège, Tarn-et-Garonne, Tarn, Lot (22 députés)

R. P.....	4	0	1	4	8	1	4
S. U.....	2	0	0	4	10	1	5
Erreurs.....	—2	0	—1	0	+2	0	+1

17e Région : Hérault, Aveyron, Aude, Pyrénées-Orientales (23 députés)

R. P.....	2	2	2	5	7	1	4
S. U.....	3	2	1	3	8	2	4
Erreurs.....	+1	0	—1	—2	+1	+1	0

18e Région, Gard, Lozère, Ardèche (14 députés)

R. P.....	2	2	1	1	5	1	2
S. U.....	2	3	1	0	3	1	4
Erreurs.....	0	+1	0	—1	—2	0	+2

19e Région : Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Basses-Alpes, Alpes-Maritimes, Corse (34 députés)

R. P.....	0	3	8	6	6	2	9
S. U.....	0	3	9	6	7	1	8
Erreurs.....	0	0	+1	0	+1	—1	—1

20e Région : Isère, Drôme, Hautes-Alpes, Savoie Haute-Savoie (25 députés)

	Droite et A. L. P.	Progr. et F. R.	P. R. D. et F. d. g.	Rép. et Rad. ind.	Rad. Unifié	Rép. Soc.	P. S.
R. P.....	3	2	3	7	4	2	4
S. U.....	1	2	1	7	5	3	6
Erreurs.....	—2	0	—2	—2	+1	+1	+2

21e Région : Rhône, Loire, Ain (26 députés)

R. P.....	2	4	5	1	8	2	4
S. U.....	1	3	4	1	10	2	5
Erreurs.....	—1	—1	—1	0	+2	0	+1

22e Région : Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Doubs, Jura, Haute-Saône, Belfort (29 députés)

R. P.....	5	3	3	5	9	0	4
S. U.....	1	1	1	8	12	1	5
Erreurs.....	—4	—2	—2	+3	+3	+1	+1

23e Région : Meurthe-et-Moselle, Meuse, Vosges (18 députés)

R. P.....	4	2	5	5	1	0	1
S. U.....	3	2	5	7	0	0	1
Erreurs.....	—1	0	0	+2	—1	0	0

En résumant en un seul tableau les chiffres ci-dessus, on aboutit aux résultats que voici :

R. P. intégrale..	92	57	110	99	106	23	99
R. P. Régionale.	89	57	109	99	110	22	100
Scrutin Uni.....	73	56	94	96	137	27	103

Comme on le voit, l'application de la R. P. intégrale et celle de la R. P. régionale donneraient des résultats à peu près semblables; l'écart est, au contraire, très sensible, avec le scrutin uninominal.

La R.-P. Départementale.

Nous avons fait suivre les résultats des élections législatives qu'on trouvera plus loin, classés par arrondissements et par départements dans l'ordre alphabétique, d'une application de la R. P. départementale par le *système des moyennes*. Mais nous sommes les premiers à reconnaître que la plupart de nos prévisions ne se réaliseraient certainement pas dans l'hypothèse où la réforme électorale comporterait l'application de la R. P. départementale. En effet, nous ne pouvons prévoir d'avance comment les listes seraient formées, ni comment les électeurs voteraient sous un régime électoral aussi différent. D'autre part, il nous a été complètement impossible de fixer, même approximativement, les résultats probables de la R. P. dans un certain nombre de départements, tant la situation y est confuse : nous nous sommes bornés, par conséquent, à indiquer que, selon nous, les résultats seraient fort incertains.

Toutefois, certains autres paraissent très vraisemblables, notamment dans les départements du Nord, où les partis sont mieux organisés que dans le Centre et dans le Midi, où ils n'existent pour ainsi dire pas. Il est donc intéressant de se reporter à nos tableaux pour se rendre compte des gains ou des pertes que

pourraient subir certains partis sous un autre régime électoral.

Nous rappelons que le *système des moyennes* favorise très largement les listes qui ont obtenu le plugrand nombre de suffrages. Et nous ferons également remarquer que, d'une manière générale, la R. P. ferait gagner des sièges à la Gauche dans les départements où la Droite est très forte, comme ceux de l'Ouest, et que, par contre, elle ferait perdre des sièges à la Gauche dans les départements où elle a obtenu plus de sièges qu'elle n'en méritait et où, d'ailleurs, ses adversaires se sont abstenu de lui opposer des concurrents et ont voté dans le sens le plus opposé, tantôt pour des Socialistes, tantôt pour des Radicaux.

Les résultats des ballotages.

Les avantages obtenus par les groupes de la gauche avancée, sont dus surtout aux coalitions qui se sont formées entre les radicaux et les socialistes unifiés au second tour de scrutin du 10 mai. La tactique électorale adoptée a eu pour effet de permettre à 29 candidats socialistes d'être élus députés au second tour, grâce au désistement en leur faveur des candidats radicaux.

Voici les noms de ces vingt-neuf députés socialistes :

MM. Navarre, Laval, J. Bon, Poncet, Nectoux (Seine); Deguise (Aisne); Philbois (Aube); Pouzet (Charente-Inférieure); Barabant (Côte-d'Or); Valette (Gard); Morin (Indre-et-Loire); Raffin-Dugens, Mistral, Buisset (Isère); Locquin, Laurent (Nièvre);

Ghesquière, Delory, Ragheboom, Inghels, Mélin, Lefebvre (Nord); Briquet, Salembier (Pas-de-Calais); Marietton, Voillot (Rhône); Bras (Saône-et-Loire); Lecointe (Somme); Alexandre Blanc (Vaucluse).

Il est piquant de constater que plusieurs candidats socialistes, moins favorisés au premier tour que leurs concurrents radicaux, ont cependant refusé de se désister en leur faveur et sont même parvenu à se faire élire contre eux avec l'appoint des voix de l'opposition. Ce sont notamment : MM. Vincent Auriol (Haute-Garonne); Girey (Isère); Lissac (Jura); Bretin (Saône-et-Loire); Lebey (Versailles); H. Jobert (Yonne), etc. Au Vigan, dans le Gard, le résultat du ballottage a été particulièrement étrange : M. Bernard, adjoint au maire de Nîmes, socialiste unifié, qui n'avait obtenu au premier tour que 1.749 voix, alors que son concurrent radical, M. Milhaud, en avait réuni 4.539, a néanmoins maintenu sa candidature : il a été élu au second tour par 7.125 voix contre 5.858 à ce même concurrent radical.

D'autre part, 66 députés radicaux unifiés environ ou indépendants ont été élus au second tour par l'appoint des suffrages socialistes. Voici leurs noms :

MM. Painlevé (Seine); Accambray (Aisne); Andrieux (Basses-Alpes); Planche (Hautes-Alpes); Dr Defos (Allier); Champetier (Ardèche); général Pédoya (Ariège); Bachimont (Aube); Bergeon (Bouches-du-Rhône); Lauraine (Charente-Inférieure) Debaune, J.-M. Morin (Cher); Mous (Corrèze); Cl. Clament (Dordogne); Maurice Bernard, Marc Béville (Doubs); Maurice Long, Lucien Bertrand (Drôme); Le Bail (père), Le Bail (fils) (Finistère); Dr Mourier

(Gard); Cruppi, Cazassus (Haute-Garonne); Labroue, Combrouze (Gironde); Dr Pezet (Hérault); Deschamps (Ille-et-Vilaine); Besnard, Alphonse Chautemps (Indre-et-Loire); Rajon (Isère); Drivet, Dr Merlin (Loire); J. Chaumié, Rontin (Lot-et-Garonne); Péchadre (Marne); Dessoye (Haute-Marne); Derangère, Renard (Nièvre); Pasqual, Defontaine, Guislain, Defossé, Le Roy (Nord); Deshayes, Butin, Decroze (Oise); Reynouard (Puy-de-Dôme); Schneider (Haut-Rhin); Colliard, Peyret (Rhône); Faisant (Saône-et-Loire); Delaroue, Dumesnil (Seine-et-Marne); Dalimier, Franklin-Bouillon, Amiard (Seine-et-Oise); Nibelle (Seine-Inférieure); Jouancoux, Delahaye, Magniez (Somme); Henry Simon (Tarn); Louis Serre, Tissier (Vaucluse); Godet (Vienne); Abel Ferry, Schmidt (Vosges).

Ces désistements et ces coalitions ont provoqué dans certains départements les résultats les plus absurdes. Dans le Gard, par exemple, les socialistes unifiés ont obtenu 4 sièges sur 6 avec un total de 28.647 voix seulement, alors que la droite, les républicains modérés et les radicaux dissidents, ayant réuni ensemble un total de 30.806 suffrages, n'ont obtenu aucun siège. Dans l'Isère, avec 33.800 voix, les socialistes ont obtenu 5 sièges sur 8, alors qu'ils n'en auraient obtenu que 2 si la R. P. avait été appliquée.

Députés élus par moins de 200 voix de majorité.

36 députés n'ont été élus que par moins de 200 voix de majorité : le déplacement d'un maximum de cent suffrages aurait donc suffi pour les faire échouer. Voici leurs noms :

		Voix de majorité
MM.	le Dr Pacaud (Vendée)	17
	Serre (Vaucluse)	18
	Espivent de la Villeboisnet (Morbihan)	18
	Joubert-Peyrot (Haute-Loire)	19
	Bertrand de Mun (Marne)	24
	Ignacé (Seine)	25
	le Dr Legros (Loir-et-Cher)	38
	H. Roy (Loiret)	40
	Laffont (Ariège)	45
	Brenier (Isère)	54
	Dr Dumont (Indre)	56
	Treignier (Creuse)	60
	Tournade (Seine)	74
	Demoulin (Ardennes)	77
	Théveny (Aube)	81
	H. Simon (Tarn)	90
	Guislain (Nord)	101
	Ragheboom (Nord)	103
	Connevot (Creuse)	110
	Painlevé (Seine)	116
	V. Auriol (Haute-Garonne)	118
	Bonniard (Mautes-Alpes)	123
	Delory (Nord)	131

Perreau-Pradier (Yonne)	131
Petitjean (Seine)	135
Desplas (Seine)	139
Anglès (Basses-Alpes)	140
de Gailhard-Bancel (Ardèche)	148
Butin (Oise)	164
Sibuet (Savoie)	165
Honnorat (Basses-Alpes)	170
Margaine (Marne)	171
Raffin-Dugens (Isère)	180
Augagneur (Rhône)	198

La liste des députés qui ont obtenu de 200 à 300 voix de majorité serait presque aussi longue. Mais une autre anomalie encore plus grave s'est produite dans 45 circonscriptions environ : les députés n'ont obtenu, au second tour, que des majorités très relatives, lorsque plus de deux candidats sont restés sur les rangs. Et ces majorités relatives n'ont parfois atteint que des chiffres dérisoires. C'est ainsi que M. Lebey a été proclamé député de Versailles avec 6.051 voix sur 28.340 électeurs inscrits; M. Connevot, a été proclamé, dans la Creuse, par 5.239 voix sur 26.005 inscrits et, dans le même département, M. Treignier a été élu par 7.078 voix sur 28.617 inscrits; M. Labroue a été élu, dans la Gironde, par 5.620 voix sur 20.274 inscrits; M. Salembier, dans le Pas-de-Calais, par 5.880 voix sur 21.333 inscrits, etc.

Signalons, en outre, dans le même ordre d'idées, les députés proclamés au premier tour par des majorités qui n'auraient pas été atteintes, si les bul-

letins blancs ou nuls étaient entrés en compte, ce qui serait plus logique, dans le calcul de la majorité absolue. Par exemple, M. Chavoix a été élu député de la Dordogne par 5.994 voix, la majorité absolue n'étant que de 5.966 voix; mais, si l'on avait ajouté à cette prétendue majorité les 226 bulletins annulés, M. Chavoix n'aurait pas été proclamé au premier tour. De même dans l'Aisne — comme dans bien d'autres départements — M. Ganault a été élu par 8.475 suffrages : la majorité absolue était de 8.383 suffrages, mais il y avait, en outre, 261 bulletins annulés.

Différence de suffrages obtenus par les députés.

Le député qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages est M. de Dion, élu par 19.670 voix dans la Loire-Inférieure; le député qui a obtenu le moins de suffrages est M. Honnorat élu dans les Basses-Alpes par 1.490 voix. Entre 19.670 et 1.490, la différence est évidemment considérable, ce qui n'empêche pas les deux députés d'avoir chacun une voix dans la Chambre. Il est à remarquer que 16 députés ont été élus par moins de 4.000 suffrages, alors que, ainsi que nous l'avons expliqué plus haut, chaque député devrait être élu par 14.241 voix si l'on voulait que tous les électeurs fussent également représentés. Voici la liste de ces 16 députés :

MM.	Honnorat (Basses-Alpes).....	1.490 voix
	Anglès (Basses-Alpes).....	2.208 —
	Stern (Basses-Alpes).....	2.393 —
	Berthon (Var).....	2.678 —

Bonniard (Hautes-Alpes).....	2.732	—
Manus (Rhône).....	2.747	—
Binder (Seine).....	2.826	—
Crepel (Ain).....	3.031	—
Planche (Hautes-Alpes).....	3.134	—
Landry (Corse).....	3.310	—
Margaine (Marne).....	3.320	—
Lairolle (Alpes-Maritimes).....	3.486	—
L. Andrieux (Basses-Alpes)....	3.591	—
Baduel (Cantal).....	3.699	—
Théveny (Aube).....	3.799	—
L. Bertrand (Drôme).....	3.987	—

Par contre, un nombre important de candidats ayant obtenu plus de 10.000 voix n'ont pas été élus, parce que, dans les grandes circonscriptions où ils se présentaient, leurs adversaires ont pu en obtenir davantage. Dans ces divers collèges, il se trouve donc plus de 10.000 électeurs privés du droit d'être représentés, alors que 1.490 électeurs des Basses-Alpes ont pu obtenir un représentant.

Parmi les candidats ayant obtenu plus de 10.000 voix et qui n'ont pas été proclamés élus, nous pouvons citer :

MM.	Beauchamps (Dordogne).....	12.720	voix
	Fournier-Sarlovèze (Oise).....	11.820	—
	Comte d'Hespel (Nord).....	11.758	—
	Macarez (Nord).....	11.724	—
	Paris (Pas-de-Calais).....	11.365	—
	Camille Guy (Tarn-et-Garonne).	11.108	—
	Delessalle (Nord).....	10.871	—
	D'Aillières (Sarthe).....	10.841	—

MM.	Audiran (Lot-et-Garonne).....	10.550 voix
	Ilari (Loire-Inférierue).....	10.602 —
	Hébert (Côte-d'Or).....	10.531 —
	A. Pifre (Somme).....	10.438 —
	de Vissocq (Deux-Sèvres).....	10.223 —
	Japy (Doubs).....	10.199 —
	Cléty (Nord).....	10.010 —
	Antoine (Somme).....	10.007 —

Un seul de ces candidats appartient au parti raidcal, M. Camille Guy, du Tarn-et-Garonne; tous les autres appartiennent, soit à la droite, soit au centre.

Nous pourrions d'ailleurs citer les noms de près de 160 candidats qui n'ont pas été élus, bien qu'ils aient obtenu plus de suffrages que 160 autres qui ont été proclamés députés dans des collèges voisins. Cette injustice est inévitable; le nombre des électeurs de chaque circonscription varie à l'infini : il est de 3.422 à Barcelonnette, tandis qu'il s'élève à 33.116 à Limoges, à 33.041 à Bergerac, à 31.500 à Beaune, etc.

Pour apprécier l'ensemble des résultats électoraux nous ne nous sommes placés qu'au point de vue matériel. Nous croyons avoir démontré que, sous le régime du scrutin uninominal, le hasard des chiffres, le nombre des abstentions, la dispersion des suffrages sur des noms de candidats condamnés d'avance à l'insuccès, les coalitions et les manœuvres qui se sont multipliées, jouent un rôle prépondérant.

Mais c'est au point de vue moral que la R. P. offrirait surtout des avantages. Nous l'avons clairement expliqué dans le programme du *Comité répu-*

blicain de la R. P. dont on nous permettra de citer la conclusion :

L'usage du scrutin d'arrondissement a perpétué des mœurs électorales et politiques intolérables : la candidature officielle, l'arbitraire dans les actes administratifs, l'arbitraire même dans l'application des lois, la faveur substituée à la justice, le désordre dans les services publics, le déficit dans les budgets où les intérêts privés et de clientèle prévalent sur l'intérêt général.

Il faut affranchir les députés de la servitude qui les oblige à satisfaire des appétits pour conserver des mandats. Il faut mettre plus de dignité et de moralité dans l'exercice du droit de suffrage ; substituer la lutte des idées à la concurrence des personnes ; contraindre les partis à s'organiser, à se discipliner, à présenter aux électeurs des idées claires dans des programmes précis, afin que puisse se faire l'éducation à peine commencée de notre démocratie. Il faut enfin rappeler à ceux qui seraient tentés de l'oublier qu'une nation ne peut être grande et même ne peut vivre qu'à la condition que ses citoyens aient le sentiment d'une solidarité qui commande à chacun des sacrifices à l'intérêt de la patrie.

Georges LACHAPELLE.
Secrétaire général du Comité républicain de la R. P.

EXPLICATIONS ET ABRÉVIATIONS

Nous avons placé en tête de chaque circonscription : 1° le nombre des électeurs inscrits ; 2° le nombre des suffrages exprimés ; 3° le nombre des bulletins (ou des enveloppes) blancs ou nuls. En ajoutant le nombre des suffrages exprimés au nombre des bulletins blancs ou nuls, on obtient le nombre des votants.

Pour l'application de la R. P. (système des moyennes), nous avons tout d'abord recherché le Quotient départemental, en divisant la somme des suffrages exprimés par le nombre des députés à élire : ce Quotient est indiqué dans nos tableaux.

Nous avons ensuite additionné le nombre des suffrages obtenus par chaque parti dans l'ensemble du département et nous avons groupé les suffrages des partis les plus voisins pour procéder à la répartition des sièges entre les listes.

I.	signifie	Électeurs inscrits.
S. E. ou E.	—	Suffrages exprimés.
N.	—	Bulletins blancs ou nuls.
D. ou Dr.	—	Droite.
Cons.	—	Conservateur.
Rép. lib.	—	Républicain libéral.
A. L. P.	—	Action Libérale Populaire.
F. R.	—	Fédération Républicaine.
Prog.	—	Progressiste.
P. R. D.	—	Parti Républicain démocratique.
F. D. G.	—	Fédération des Gauches.
Rép. dém.	—	Républicain démocratique (indépendant)
Rép. de G.	—	Républicain de gauche.
Rad. ind.	—	Radical Indépendant ou Gauche Radicale.
Rad. U.	—	Radical Unifié.
Rép. Soc.	—	Républicain Socialiste.
P. S.	—	Parti Socialiste Unifié.
P. O.	—	Parti ouvrier révolutionnaire.
R. P.	—	Représentation Proportionnelle.
S. U.	—	Scrutin Uninominal.
Q.	—	Quotient départemental.

AIN (6 députés)

Bourg (1re circ.) : I. 17.589; S. E. 13.467; N. 212

Pierre Goujon, *d.* s. *F. D. G.*	6.964 v.....	ÉLU
Chanel, *Rad. U.*.....	5.084 v.	
Odru, *P. S.*.....	1.419 v.	

Bourg (2e circ.) : I. 17.020; S. E. 14.531; N. 136

	1er Tour	2e Tour
Bozonnet, d. s., *Rad. U.*...	6.034 v.	6.121 v.
Derognat, *Rad. Ind.*.....	3.888 v.	7.511 v. ÉLU
Bourgoin, *Rép. lib*.....	3.226 v.	16 v.
Bordat, *P. R. D*.....	1.174 v.	17 v.
Perraton, *Progr*.....	209 v.	
Divers.....		4

Belley : I. 23.193; S. E. 18.163; N. 142

Laguerre, *Rad. U*.....	9.833 v.....	ÉLU
Martelin, *P. R. D*.....	8.165 v.	
Baussan, *F. D. G*.....	170 v.	

Gex : I. 6.351; S. E. 3.576; N. 31

Crepel, d. s., *Rad. U*.....	3.031 v.....	ÉLU
Gros, *P. S*.....	545 v.	

Nantua : I. 15.407; S. E. 11.189; N. 139

	1er Tour	2e Tour
Chanal, d. s., *Rad. U*.....	5.400 v.	6.262 v. ÉLU
Nicod, *P. S*.....	3.726 v.	4.276 v.
Lareal, *Droite*.....	2.063 v.	38 v.

Trevoux : I. 23.011; S. E. 11. 713; N. 2.454

Messimy, d. s., *Rad. U*..... 11.713 v..... ÉLU

R. P. (Q. 12.107). Mêmes résultats.

AISNE (8 députés)

Laon (1re circ.) : I. 20.733; S. E. 16.764; N. 261

Ganault, d. s., *Rad. Ind.*...	8.475 v.....	ÉLU
De Verneuil, *Droite*.....	4.335 v.	
Maurice Herbette, *P. R. D.*	3.884 v.	
Divers	70	

Laon (2e circ.) : I. 22.365; S. E. 17.720; N. 313

	1er Tour	2e Tour	
Forzy, d. s., *P. R. D.*.....	8.508 v.	8.767 v.	
Accambray, *Rad. U*.....	7.650 v.	9.748 v.	ÉLU
Maubant, *P. S*.....	1.558 v.	12 v.	
Divers	4 v.	13 v.	

Château-Thierry : I. 16.455; S. E. 12.823; N. 226

Couesnon, d. s., *Rad. U*....	7.370 v.....	ÉLU
Avigdor, *P. R. D*.....	4.262 v.	
Perrin, *P. S*.....	1.186 v.	
Divers	5	

Saint-Quentin (1re circ.) : I. 22.266; S. E. 17.830; N. 338

Ringuier, d. s., *P. S*.....	10.002 v.....	ÉLU
Louis Vatin, *F. R*.....	3.192 v.	
Maurice Loncle, *P. R. D*...	2.918 v.	
Lesueur, *Rép. Lib*.....	1.706 v.	
Divers	12	

Saint-Quentin (2e circ.) : I. 17.427 ; S. E. 14.590 ; N. 224

	1er Tour	2e Tour	
Charles Desjardins, *Rép. L.*	6.238 v.	7.118 v.	
Deguise, *P. S.*	4.994 v.	7.704 v.	ÉLU
Dhery, *Rad.*	3.357 v.	23 v.	
Divers	1		

Soissons : I. 20.693 ; S. E. 17.097 ; N. 253

Magniaudé, d. s., *Rad. U.*	8.942 v.	ÉLU
Gaston Cagniard, *F. D. G.*	8.153 v.	
Divers	2	

Vervins (1re circ.) : I. 16.300 ; S. E. 14.443 ; N. 103

Ceccaldi, d. s., *Rad. U.*	7.718 v.	ÉLU
Jean Richepin, *P. R. D.*	6.583 v.	
Dorez, *P. S.*	141 v.	
Divers	1	

Vervins (2e circ.) : I. 14.220. S. E. 10.400 ; N. 775

Hauet, d. s., *Rad. Ind.*	8.068 v.	ÉLU
Ballet, *P. S.*	2.282 v.	
Divers	50	

R. P. (Q. 15.206). Les républicains modérés (F. R. et P. R. D.) gagnent 3 sièges sur les Rad.

ALLIER (6 députés)

Moulins (1re circ.) : I. 15.613; S. E. 11.086; N. 421

	1er Tour	2e Tour
Docteur Defos, *Soc. Ind*...	4.899 v.	5.672 v. ÉLU
Mille, d. s., *P. S*.....	4.052 v.	4.503 v.
Valleix, *Rép. Lib*.....	2.045 v.	46 v.
Despalles	76 v.	8 v.
Divers.....	14	

Moulins (2e circ.) : I 20.442; S. E. 16.281; N. 285

Brizon, d. s., *P. S*.....	9.406 v.....	ÉLU
De Caridel, *Rép. Lib*.....	3.642 v.	
Merle-Favette, *Rép. Soc*...	3.233 v.	

Gannat : I. 19.932; S. E. 15.889; N. 188

	1er Tour	2e Tour
Ch. Perronnet, *Rad. U*....	4.972 v.	6.136 v. ÉLU
Larnas, *Rép. Soc*.....	4.569 v.	4.781 v.
Desfretières, *Rép. Soc*.....	4.544 v.	5.367 v.
Fouillaud, *P. S*.....	1.804 v.	18 v.

Lapalisse : I. 31.223; S. E. 22.781; N. 500

	1er Tour	2e Tour
Docteur Baudon, *Rad. U*..	9.161 v.	11.960 v. ÉLU
Charles Dumas, d. s., *P. S*..	6.787 v.	10.928 v.

Perret, *F. R. Lib*.....	5.002 v.	83 v.
Raoul Henry, *Rép. Soc*....	1.765 v.	25 v'
Divers	66	1

Montluçon : I. 21.015; S. E. 15.895; N. 254

Thivrier, d. s., *P. S*.....	9.539 v.....	ÉLU
P. Aujames, *P. R. D*.....	3.624 v.	
Guers, *F. R*.....	2.709 v.	
Divers	23	

Montluçon (2e circ.) : I. 21.799; S. E. 15.960; N. 387

Paul Constans, d. s., *P. S*..	9.472 v.....	ÉLU
Lamoureux, *Rad. U*.....	5.256 v.	
Laurent, *Progr*.....	1.232 v.	

R. P. (Q. 16.315). Les républicains modérés (F. R.) gagnent 1 siège.

BASSES-ALPES (5 députés)

Digne : I. 11.625; S. E. 8.008; N.258

	1er Tour	2e Tour	
Joseph Reinach, d. s., *P. R. D.*	3.251 v.	4.353 v.	
Jugy, *Rad. U.*	1.881 v.	4.707 v.	ÉLU
Anticq, *P. S.*	1.319 v.		
Pellissier, *Rad. U.*	1.018 v.		
Montagnier dit Nanteuil, *Rad. U.*	499 v.	4 v.	
Divers	40	6	

Barcelonnette : I. 3.422; S. E. 2.842; N. 35

Honnorat, d. s., *F. D. G.*	1.490 v.	ÉLU
Guyot de Villeneuve, *R. L.*	1.320 v	
Michel, *Rad. U.*	30 v.	
Divers	2	

Castellane : I. 4.647; S. E. 3.291; N. 224

	1er Tour	2e Tour	
Jacques Stern, *F. D. G.*	1.551 v.	2.393 v.	ÉLU
Roch		355 v.	
François Deloncle, d. s.	554 v.	15 v.	
Georges Mandel, *Rad.*	729 v.	24 v.	
Lapeyre, *P. S.*	240 v.	15 v.	
Divers	217		

Forcalquier : I. 8.599; S. E. 6.431; N. 224

	1er Tour	2e Tour	
Andrieux, d. s., *Rép. deg.*...	3.096 v.	3.591 v.	ÉLU
Isoard, *Rép. Soc.*.....	1.746 v.	3.178 v.	
Trouche, *P. S.*.....	1.465 v.		
Rochu	124 v.		

Sisteron : I. 5.384; S. E. 4.280; N. 55

Anglès, *Rad. U.*.....	2.208 v.....	ÉLU
Joly, d. s., *Rép. Soc*.....	1.635 v.	
Robert de Jouvenel, *Rép. dém., F. D. G.*.....	433 v.	
Divers	4	

R. P. (Q. 4.970). Résultats très incertains.

HAUTES-ALPES (3 députés)

Gap : I. 16.825; S. E. 12.657; N. 287

	1er Tour	2e Tour
V. Peytral, d. s., *Rad. U*...	5.391 v.	7.222 v. ÉLU
Amar, *P. R. D*.....	4.808 v.	
Léon Cornand, *Rép. Soc*...	1.951 v.	5.807 v.
Jaussaud, *Rép. ind*	506 v.	
Divers	1	

Briançon : I. 6.407; S. E. 5.178; N. 65

	1er Tour	2e Tour
Planche, *Rad. U*.....	2.461 v.	3.134 v. ÉLU
Toy-Riont, d. s., *P. R. D*...	2.210 v.	
Cabanes, *P. S*.....	507 v.	1.756 v.

Embrun : I. 6.600; S. E. 5.195; N. 57

	1er Tour	2e Tour
Bonniard, d. s., *P. R. D*....	2.315 v.	2.732 v. ÉLU
Boulié, *Rép. Soc*.....	1.364 v.	2.609 v.
Fourrat, *Rad*.....	1.204 v.	
Espitalier, *P. S*.....	312 v.	
Radez		142 v.

R. P. (Q. 7.676). Résultats incertains.

ALPES-MARITIMES (6 députés)

Nice (1re circ.) : I. 17.226; S. E. 9.711; N. 775

Raiberti, *P. R. D.*.....	8.632 v....	ÉLU
Frédéric Stackelberg, *P. S.*	1.061 v.	
Ausaldi	18 v.	

Nice (2e circ.) : I. 8.931; S. E. 5.597; N. 442

Lairolle, *P. R. D.*.....	3.486 v.....	ÉLU
Pierre Gautier, *Rép. Dém.*.	1.913 v.	
Etasse	71 v.	
Béranger.....	67 v.	
Morel.....	60 v.	

Nice (3e circ.) : I. 16.124; S. E. 10.070; N. 773

Poullan, *P. R. D.*.....	10.070 v.....	ÉLU

Grasse (1re circ.) : I. 12.074; S. E. 8.938; N. 186

	1er Tour	2e Tour	
Fayssat, *P. R. D*.....	4.463 v.		
Ossola L., *Rad. Ind.*	4.426 v.	5.243 v.	ÉLU
Divers		93	
Blancs et nuls.....		1.701	
Divers	49		

Grasse (2e circ.) : I. 12.690; S. E. 9.235; N. 248

François Arago, *F. D. G.*...	5.073 v.....	ÉLU
Gilette Arimondy, *Rad. U.*	3.341 v.	
Lieutaud, *P. S*.....	497 v.	
Tronche	315 v.	
Sassarri.....	9 v.	

Puget-Théniers : I. 6.015; S. E. 4.636; N. 244

Alex. Durandy, *Rad. Ind*..	4.636 v.....	ÉLU

R. P. (Q. 8.031). Mêmes résultats.

ARDÈCHE (5 députés)

Privas (1re circ.) : I. 15.616; S. E. 11.880; N. 179

Bourely, d. s., *F. D. G.*..... 6.322 v..... ÉLU
Docteur Roche, *Rad. U*... 4.244 v.
Palix, *Rad. U*..... 1.314 v.

Privas (2e circ.) : I. 20.919; S. E. 15.819; N. 200

	1er Tour	2e Tour	
Chalamel, d. s., *P. R. D*,...	6.690 v.	7.827 v.	
Champetier, *Rad. U*.....	2.646 v.	9.074 v.	ÉLU
Robert, *Rad*.....	2.565 v.		
Largier, *Rad. U*.....	2.429 v.		
Thomas, *P. S*.....	1.487 v.		
Divers.....	2	13	

Largentière : I. 27.841; S. E. 21.624; N. 386

Duclaux-Monteil, d. s. *F.R.* 11.140 v..... ÉLU
Thomas, *Rad. U*..... 9.834 v.
Darrasse, *P. S*..... 650 v.

Tournon (1re circ.) : I. 25.530; S. E. 21.554; N.295

De Gailhard-Bancel, d. s.,
Rép. Lib..... 10.849 v..... ÉLU
Cuminal, *Rad. U*..... 10.705 v.

Tournon (2e circ.) : I. 16.983; S. E. 12.192; N. 277

Jules Roche, d. s., *F. R.*....	6.974 v.....	ÉLU
Maurin, *Rad.*.....	5.184 v.	
Divers.....	34	

R. P. (Q. 16.613). Résultats douteux. Les Rad. U. pourraient gagner 1 siège.

ARDENNES (6 députés)

Mézières (1re circ.) : I. 13.432; S. E. 10.546; N. 155

Doizy, d. s., *P. S*.....	5.473 v.....	ÉLU
Billeaudelle, *R. R*.....	4.803 v.	
Divers.....	270 v.	

Mézières (2e circ.) : I. 17.590; S. E. 13.860; N. 243

Albert Poulain, d. s., *P. S*..	7.667 v.....	ÉLU
Petitfils, *Rép. Lib*.....	3.246 v.	
Tilhet, *P. R. D*.....	2.947 v.	

Rethel : I. 13.632; S. E. 10.970; N. 113

	1er Tour	2e Tour
Braibant, d. s., *Rad. Ind*..	3.347 v.	5.966 v. ÉLU
Meunier, *Rad. Soc*.....	2.689 v.	5.176 v.
Cuif, *Rép. Lib*.....	2.114 v.	
Boutet, *P. S*.....	1.688 v.	
Sandrique, *Rad*.....	1.132 v.	

Rocroy : I. 14.098; S. E. 11.224; N. 102

	1er Tour	2e Tour
Demoulin, *P. S*.....	4.615 v.	5.752 v. ÉLU
Dunaime, d. s., *Rad*.....	3.200 v.	5.675 v.
De la Noe, *P. R. D*.....	1.889 v.	20 v.
Lorant, *Rép. Lib*.....	1.520 v.	32 v.

Sedan : I. 17.756; S. E. 14.404; N. 122

	1er Tour	2e Tour
Philippe, *P. S.*.....	5.075 v.	5.599 v.
Charpentier, *Rad*, *Rad*....	4.868 v.	6.045 v. ÉLU
Gallois, d. s., *P. R. D.*.....	4.461 v.	3.349 v.

Vouziers : I. 13.264; S. E. 10.839; N. 194

	1er Tour	2e Tour
Bosquette, d. s., *Rad. U.*..	5.044 v.	5.879 v. ÉLU
Longuet-Lamarche, *P.R.D.*	3.586 v.	4.345 v.
Jevais, *P. S.*.....	2.209 v.	106 v.

R. P. (Q. 11.974). Les républicains modérés (F. R. et P. R. D.) gagnent 2 sièges perdus par le P. S. et les radicaux.

ARIÈGE (3 députés)

Foix : I. 23.957; S. E. 18.580; N. 1.296

Delcassé, *Rad. Ind*	12.137 v.....	ÉLU
Figarol	1.304 v.	
Divers	139	

Pamiers : I. 22.511; S. E. 16.977; N. 206

	1er Tour	2e Tour	
De Seynes Larlenque, *R. D.*	7.388 v.	8.999 v.	
Général Pédoya, d. s., *R. U.*	7.350 v.	9.224 v.	ÉLU
Giron, *P. S*	2.007 v.		
Mary, *P. R. D*	228 v.		
Divers	4	24	

Saint-Girons : I. 23.732; S. E. 17.266; N. 129

Laffont, *Rad. U*	8.644 v.....	ÉLU
Ragot, *Rad. Ind*	8.599 v.	
Divers	23	

R. P. (Q. 16.106). Les Rad. U. perdent 1 siège gagné par les Rad. ind.

AUBE (6 députés)

Troyes (1re circ.) : I. 16.685; S. E. 11.539; N. 541

	1er Tour	2e Tour
Philbois, *P. S*	3.747 v.	5.177 v. ÉLU
Lesaché, *F. R*	2.952 v.	4.258 v.
Lemblin, *P. R. D*	2.506 v.	3.212 v.
Berniolle, d. s., *Rad. U*	2.321 v.	41 v.
Divers	13	1

Troyes (2e circ.) : I. 14.301; S. E. 10.613; N. 212

	1er Tour	2e Tour
Lacotte, *Rép. Soc*	3.391 v.	5.678 v. ÉLU
Nicolas, d. s., *P. S*	3.177 v.	5.156 v.
Moslard, *Rad*	2.597 v.	22 v.
Blondont, *F. R*	805 v.	5 v.
Chanteclair, *P. R. D*	640 v.	466 v.
Divers	3	

Arcis-sur-Aube : I. 8.786; S. E. 7.079; N. 147

	1er Tour	2e Tour
Théveny, d. s., *P. R. D*	3.039 v.	3.799 v. ÉLU
Legrand, *Rad. U*	2.730 v.	3.718 v.
Clivot, *Rép. ind*	918 v.	22 v.
Grée, *P. S*	174 v.	6 v.
Raphaël Adad, *Rad*	172 v.	12 v.
Divers	46	2

Bar-sur-Aube : I. 9.794; S. E. 6.685; N. 631

Thierry-Delanoue, d. s. *F. R*	5.445 v.	ÉLU
Bernard, *P. S.*	1.240 v.	

Bar-sur-Seine : I. 11.562; S. E. 9.504; N. 177

Paul Meunier, d. s., *Rép. S.*	5.221	ÉLU
Sonnet, *Ind.*	2.276 v.	
Allard, *Ind.*	1.041 v.	
Grados, *P. S.*	966 v.	

Nogent-sur-Seine : I. 12.011; S. E. 9.471; N. 197

	1er Tour	2e Tour	
Docteur Flamand, *P. R. D.*	3.988 v.	4.325 v.	
Bachimont, d. s., *Rad. U*	3.293 v.	5.439 v.	ÉLU
Valdemar, *P. S.*	2.190 v.	11 v.	

R. P. (Q. 9.148). Résultats très douteux.

AUDE (5 députés)

Carcassonne : I. 30.825; S. E. 18.223; N. 1.307

Malavialle, d. s., *Rad. U*...	13.583 v.....	ÉLU
Coulouma, *P. S*.....	4.523 v.	
Divers.....	117	

Castelnaudary : I. 13.532; S. E. 10.420; N. 361

Jean Durand, d. s., *Rad. U.*	6.362 v.....	ÉLU
Georgin, *Rad. Ind*.....	4.058 v.	

Limoux : I. 19.053; S. E. 14.936; N. 206

Bonnail, d. s., *Rad. U*.....	8.728 v.....	ÉLU
Védrines, *Rép. Ind*.....	6.207 v.	
Divers.....	1	

Narbonne (1re circ.) : I. 14.299; S. E. 8.489; N. 155

Aldy, d. s., *P. S*.....	5.152 v.....	ÉLU
Verdier, *Rad*.....	1.738 v.	
Coural, *Rad*.....	1.599 v.	

Narbonne (2e circ.) : I. 18.029; S. E. 12.555; N. 306

Albert Sarraut, d. s., *R. U.*	7.374 v.....	ÉLU
Ferroul, *P. S*.....	5.176 v.	
Divers.....	5	

R. P. (Q. 12.924). Mêmes résultats.

AVEYRON (7 députés)

Rodez (1re circ.) : I. 16.902; S. E. 13.744; N. 236

Augé, d. s., *Rép. Lib*	7.113 v.....	ÉLU
Louis Lacombe, *Rad. Ind.*.	6.631 v.	

Rodez (2e circ.) : I. 17.332; S. E. 13.497; N. 187

Gaffier, d. s., *F. R*.....	6.878 v.....	ÉLU
Marcel Rey, *Rad. Ind*.....	6.603 v.	
Divers	16	

Espalion : I. 15.845; S. E. 12.135; N. 205

Talon, *Rad. Ind*.....	6.483 v.....	ÉLU
Massabuau, *Rép. Lib*.....	5.627 v.	
Divers	25	

Millau : I. 17.361; S. E. 14.663; N. 203

	1er Tour	2e Tour	
Balitrand, d. s., *Rad. U*....	6.274 v.	7.601 v.	ÉLU
Dr Molinié, *Rép. Lib*.....	5.269 v.	7.294 v.	
Vézhinet, *Rép. Ind*.....	1.739 v.	251 v.	
Palis, *P. S*.....	1.378 v.		
Divers	3	3	

Saint-Affrique : I. 16.348; S. E. 12.818; N. 197

	1er Tour	2e Tour	
De Castelnau, *Rép. Lib*....	6.210 v.	6.920 v.	ÉLU
Fournol, d. s., *P. R. D*.....	6.021 v.	6.486 v.	
Bounafé, *P. S*.....	584 v.	159 v.	
Divers.....	3		

Villefranche (1re circ.) : I. 12.898; S. E. 10.550; N. 210

Cibiel, d. s., *Droite*.....	5.650 v.....	ÉLU
J. Hild, *Rép. Dém*.....	4.900 v.	

Villefranche (2e circ.) : I. 19.926; S. E. 15.182; N. 301

Cabrol, *P. S*.....	7.911 v.....	ÉLU
Panassié, *Rad. Ind*.....	7.164 v.	
Divers.....	107	

R. P. (Q. 13.227). La droite et le P. S. perdent chacun 1 siège. Le P. R. D. et les rad. ind. gagnent 1 siège chacun.

BOUCHES-DU-RHONE (9 députés)

Marseille (1re circ.) : I. 16.076; S. E. 11.124; N. 392

	1er Tour	2e Tour
Chanot, d. s., *F. R*.....	4.824 v.	5.282 v.
Bergeon, *Rép. Soc*.....	3.285 v.	6.571 v. ÉLU
Laravelli, *P. S*.....	2.996 v.	11 v.
Divers.....	19	3

Marseille (2e circ.) : I. 19.918; S. E. 13.176; N. 452

	1er Tour	2e Tour
Cadenat, d. s., *P. S*.....	6.564 v.	7.777 v. ÉLU
Schurrer, *Rép. Soc*.....	4.032 v.	14 v.
Laurent, *Rép. Lib*.....	2.427 v.	3.722 v.
Divers.....	153	3

Marseille (3e circ.) : I. 20.093; S. E. 12.858; N. 534

Thierry, d. s., *P. R. D*.....	10.452 v.....	ÉLU
Bajard, *P. S*.....	2.406 v.	

Marseille (4e circ.) : I. 17.539; S. E. 11.518; N. 834

Chevillon, d. s., *Rad. Ind*..	7.553 v.....	ÉLU
E. Maurel, *P. S*.....	3.892 v.	
Divers.....	73	

Marseille (5e circ.) : I. 19.670; S. E. 14.020; N. 386

Bouge, d. s., *F. R.*	7.750 v.	ÉLU
Taddel, *P. S.*	5.899 v.	
Boniface, *Rad.*	371 v.	

Marseille (6e circ.) : I. 21.416; S. E. 15.876; N. 343

Bouyssou, d. s., *P. S.*	8.224 v.	ÉLU
Vidal, *F. R.*	6.294 v.	
Antide Boyer, *Soc. Ind.*	1.295 v.	
Divers	63	

Aix (1re circ.) : I. 15.822; S. E. 11.366; N. 320

André Lefèvre, d. s. *F. D. G*	6.811 v.	ÉLU
Gay, *P. S.*	4.351 v.	
J. Grau, *Rad. Ind.*	176 v.	
Divers	28	

Aix (2e circ.) : I. 17.844; S. E. 12.069; N. 398

A. Girard, d. s., *Rad. U.*	6.783 v.	ÉLU
Félix Gouin, *P. S.*	5.236 v.	
Divers	50	

Arles : I. 29.940; S. E. 17.850; N. 225

	1er Tour	2e Tour	
Sixte-Quenin, d. s., *P. S.*	5.676 v.	10.144 v.	ÉLU
Granaud, *Rép. Dém.*	5.192 v.	8.564 v.	
Victor Jean, *Rad.*	4.293 v.	36 v.	
Falgairolles, *Rad. U.*	2.001 v.	16 v.	
Michel, *Rép. Dém.*	657 v.	2 v.	
Divers	31	3	

R. P. (Q. 13.295). Le P. S. gagne 1 siège sur les Rad.

CALVADOS (7 députés)

Caen (1re circ.) : I. 17.493; S. E. 13.059; N. 382

	1er Tour	2e Tour
Blaisot, *Rép. Lib*.....	4.309 v.	6.834 v. ÉLU
Ricolas, *P. R. D*.....	3.908 v.	6.113 v.
Lenoir, *Rad*.....	2.632 v.	
Viel, *Rép. Ind*.....	1.107 v.	
Dr Levy-Darras, *P. S*.....	619 v.	
Knell, *Progr*.....	468 v.	
Divers.....	16 v.	

Caen (2e circ.) : I. 11.882; S. E. 9.000; N. 187

Engerand, d. s., *Rép. Lib*.. 6.395 v..... ÉLU
Fauchier de Lavigne, *P. R. D.* 2.605 v.

Bayeux : I. 16.043; S. E. 7.686; N. 1.360

Baron Gérard, d. s., *Droite*. 7.686 v..... ÉLU

Falaise : I. 12.380; S. E. 6.398; N. 2.115

Le Cherpy, d. s., *P. R. D*... 6.398 v..... ÉLU

Lisieux : I. 17.270; S. E. 13.499; N. 112

Henri Laniel, d. s., *F. R*... 7.302 v..... ÉLU
Dr Lesigne, *P. R. D*..... 6.181 v.
Divers..... 16

Pont-l'Évêque : I. 16.628; S. E. 12.044; N. 181

E. Flandin, d. s., *Progr*.... 9.118 v..... ÉLU
Chesneau, *Rad. Ind*..... 2.926 v.

Vire : I. 17.909; S. E. 15.060; N. 174

J. Delafosse, d. s., *Rép. Lib* 8.179 v..... ÉLU
Maurice Canu, *P. R. D*... 6.881 v.

R. P. (Q. 10.964). La droite et les F. R. perdent ensemble 2 sièges gagnés par les rad. ind. et le P. R. D.

CANTAL (4 députés)

Aurillac : I. 23.296; S. E. 17.690; N. 313

Rigal, *Rad. U*.....	10.956 v.....	ÉLU
Dr Cazals, *Rad. Ind*.....	6.205 v.	
Heuillet	509 v.	
Divers	20	

Mouriac : I. 16.382; S. E. 11.596; N. 73

	1er Tour	2e Tour	
Fernand Brun, d. s., *Rad. U*	5.720 v.	6.499 v.	ÉLU
Balaille, *P. R. D*.....	3.114 v.	66 v.	
Serre, *Rép. Soc*.....	1.689 v.	97 v.	
Tourtoulou, *P. S*.....	1.073 v.	4.249 v.	

Murat : I. 9.934; S. E. 6.804; N. 144

Baduel, d. s., *Rad. U*.....	3.696 v.....	ÉLU
St. de Castellane, *F. R*.....	3.108 v.	

Saint-Flour : I. 15.300; S. E. 11.131; N. 92

Hugon, *Rad. U*.....	5.899 v.....	ÉLU
Georges, Chanson, *P. R. D*.	4.901 v.	
Boubonnel	331 v.	

R. P. (Q. 11.805). Les Rad. U. perdent 1 siège gagné par le P. R. D.

CHARENTE (6 députés)

Angoulême (1re circ.) : I. 19.484; S. E. 15.067; N. 341

	1er Tour	2e Tour
Lazare Weiller, *P. R. D.*...	7.279 v.	8.313 v. ÉLU
Mairat, d. s., *Rad.*.....	6.321 v.	7.481 v.
Tabuteau, *Rad. U*.....	1.132 v.	197 v.
M. Giraud, *P. S*.....	198 v.	
Divers.....	137	

Angoulême (2e circ.) : I. 20.980; S. E. 14.609; N. 355

	1er Tour	2e Tour
Poitou-Duplessy, *Rép. Lib*.	5.558 v.	6.698 v.
Geo-Gerald, d. s., *P. R. D*.	4.258 v.	6.927 v. ÉLU
Antoine, *P. S*.....	2.323 v.	2.321 v.
Danton, *Rad. U*.....	1.438 v.	
Georges Croizet, *Rad*.....	1.022 v.	
Divers.....	10	3

Barbezieux : I. 14.119; S. E. 11.761; N. 219

Jean Hennessy, d. s. *F. R*..	6.321 v.....	ÉLU
Troubat, *Rép. Dém*.....	5.176 v.	
Couffy-Busy, *P. S*.....	251 v.	
Divers.....	13	

Cognac : I. 19.878; S. E. 14.547; N. 378

James Hennesy, d. s., *P. R. D*	8.091 v.	ÉLU
Georges Menier, *Rad*	4.824 v.	
Ghillaud, *P. S*	716 v.	
André, *Rép. Ind*	889 v.	
Divers	27	

Confolens : I. 20.482; S. E. 16.155; N. 569

	1er Tour	2e Tour	
Babaud-Lacroze, d. s., *Rép. Dém*	7.515 v.	8.929 v.	ÉLU
C. de Dampierre, *F. R*	6.058 v.	7.161 v.	
Waltz, *P. S*	2.540 v.		
Divers	42	3	

Ruffec : I. 14.758; S. E. 12.112; N. 285

Raynaud, d. s., *Rad. U*	6.877 v.	ÉLU
Condé, *P. R. D*	5.217 v.	
Divers	18	

R. P. (Q. 14.041). Les Rad. gagnent 1 siège.

CHARENTE-INFÉRIEURE (7 députés)

La Rochelle : I. 24.272; S. E. 18.721; N. 253

	1er Tour	2e Tour
André Hesse, d. s., *Rad. U.*	10.634 v.	ÉLU
Edouard Delpeuch, *P. R. D*	6.050 v.	
Dr Poitevin, *P. S.*	2.020 v.	
Divers ... :	17	

Jonzac : I. 23.289; S. E. 15.996; N. 842

	1er Tour	2e Tour
Larquier, d. s., *Rad*	7.814 v.	8.182 v.
Gustave Ballanger, *Rép. P.*	5.097 v.	
Robert, *Rad. Ind.*	2.014 v.	
Chaillot, *P. S*	508 v.	
Sabourreau	563 v.	
Carré-Bonvalet, *Rép. de G.*		9.563 v. ÉLU

Marennes : I. 18.218; S. E. 13.303; N. 220

	1er Tour	2e Tour
Voyer, d. s., *P. R. D.*	5.202 v.	6.299 v.
William Bertrand, *Rad. U.*	3.805 v.	6.860 v. ÉLU
Torchut, *Rad*	3.593 v.	
Albert Léger, *Rép. Dém* ...	703 v.	
Métadier		797 v.

Rochefort : I. 20.246; S. E. 13.390; N. 227

Pouzet, *P. S*	4.068 v.	8.156 v. ÉLU
De Lanessan, d. s		
P. R. D	3.680 v.	5.798 v.
Ch. Briand, *Rép. Soc*	2.884 v.	
Rignoux, *Rad. U*	2.735 v.	
Divers	23	

Saintes (1re circ.) : I. 16.375; S. E. 12.224; N. 322

	1er Tour	2e Tour
Lauraine, d. s., *P. R. D*	5.314 v.	6.419 v. ÉLU
P. Tattinger, *Droite*	4.389 v.	5.480 v.
Poitevin, *P. S*	2.521 v.	

Saintes (2e circ.) : I. 15.697; S. 12.226; N. 189

	1er Tour	2e Tour
Le Provost de Launay, *D*.	3.974 v.	5.489 v.
Dr Favre, *Rad. U*	3.113 v.	6.027 v. ÉLU
Dugoujon, rad	2.028 v.	
Verneuil, *Rép. dém.*, *P. R. D*	1.530 v.	
F. Chapsal, *Rép. Dém*	1.489 v.	
Divers et nuls	92	923

Saint-Jean-d'Angély : I. 22.758; S. E. 17.583; N. 286

Coyrard, d. s., *Rad*	10.098 v.	ÉLU
Villeneau, *Rép. Lib*	6.649 v.	
Doublet, *P. S*	813 v.	
Divers	23	

R. P. (Q. 14-777). Mêmes résultats ou douteux.

CHER (5 députés)

Bourges (1re circ.) : I. 23.130 ; S. E. 18.006 ; N. 214

	1er Tour	2e Tour	
Dubois, *F. R.*	6.877 v.	7.780 v.	
Debaune, d. s., *Rad. U*	6.021 v.	10.296 v.	ÉLU
Laudier, *P. S*	5.108 v.		

Bourges (2e circ.) : I. 22.277 ; S. E. 16.463 ; N. 470

Jules-Louis Breton, d. s., *Rép. Soc*	8.918 v.	ÉLU
Migraine, *P. S*	5.728 v.	
De Willermont, *Droite*	1.817 v.	

Saint-Amand-Montrond (1re circ.) : I. 19.662 ; S. E. 14.495 ; N. 208

Emile Dumas, d. s., *P. S*	7.518 v.	ÉLU
Pajot, *Rad. U*	4.521 v.	
Demerson, *P. R. D*	1.986 v.	
Bauchard, *Rad*	470 v.	

Saint-Amand-Montrond (2e circ.) : I. 16.283 ; S. E. 11.931 ; N. 341

Mauger, d. s., *P. S*	6.170 v.	ÉLU
Gestat, *Rad*	3.576 v.	

Chaillouet, *Droite*.....	1.713 v.
Thomas.....	470 v.
Divers.....	2

Sancerre : I. 25.679; S. E. 20.284; N. 174

	1er Tour	2e Tour
J.-B. Morin, d. s., *Rad. U*..	4.899 v.	9.227 v. ÉLU
Combes, *Progr*.....	4.173 v.	7.936 v.
Galantus, *P. S*.....	4.123 v.	78 v.
Ravier, *P. R. D*.....	2.868 v.	
Raffestin-Nadaud, *Rad. I*.	2.314 v.	3.170 v.
Dr d'Almont, *Rép. L*.....	1.904 v.	
Divers.....	3	34

R. P. (Q. 16.635). La Droite ou la F. R. gagne 1 siège.

CORRÈZE (5 députés)

Brive (1re circ.) : I. 18.188; s. E. 14.211; N. 291

Lachaud, d. s., *Rad. U*....	7.690 v.....	ÉLU
Fieyre, *Rad. Ind*.....	6.369 v.	
Divers	152	

Brive (2e circ.) : I. 17.161; s. E. 13.496; N. 211

	1er Tour	2e Tour
Doussaud, d. s., *Rép. Soc*..	5.173.v.	6.502 v.
Gouyon, *Rad. U*.....	4.776 v.	7.203 v. ÉLU
Chapelle, *Rad*.....	3.547 v.	

Tulle (1re circ.) : I. 16.607; s. E. 12.034; N. 127

	1er Tour	2e Tour
Mons, d. s., *Rad. U*.....	5.410 v.	6.511 v. ÉLU
Philippe Vachal, *P. R. D*..	4.524 v.	5.220 v.
Aussoleil, *P. S*.....	2.100 v.	

Tulle (2e circ.) : I. 21.268; s. E. 15.895; N. 112

	1er Tour	2e Tour
Tavé, d. s., *Rad. Ind*.....	5.674 v.	7.666 v.
Dr Vidalin, *Rad. U*.....	3.565 v.	8.079 v. ÉLU
René Lafarge, *P. R. D*.....	3.165 v.	
A. Lemandou, *Rép. Soc*....	2.150 v.	
Chambas, *P. S*.....	1.341 v.	

Ussel : I. 17.878; S. E. 12.061; N.77

	1er Tour	2e Tour
Chabrat, *Rad*.....	3.003 v.	4.223 v.
Delmas, *Rad*.....	2.252 v.	
Dr Queille, *Rad. U*.....	2.244 v.	5.726 v. ÉLU
Guillet, *P. S*.....	1.859 v.	2.164 v.
Lavergue, *Rép. Lib*.....	1.632 v.	
Rambaud, *Rép. Soc*.....	1.066 v.	
Divers.....	5	9

R. P. (Q. 13.539). Résultats incertains. La F. R. ou le P. R. D. peut gagner 1 siège.

CORSE 5 députés)

Ajaccio : I. 22.412; S. E. 10.537; N. 295

D. Pugliesi-Conti, d. s., *F.R.*	8.017 v.	ÉLU
Piétrini Philippe, *P. S.*	1.420 v.	
Agostini	753 v.	
Canali	52 v.	
Divers	295	

Bastia : I. 24.156; S. E. 12.908; N. 121

	1er Tour	2e Tour	
Pierangeli, d. s., *Rép. Dém.*	6.045 v.	8.343 v.	ÉLU
P.-P. de Casablanca, *Rép.*	4.445 v.		
Ajaccio, *Rad. U*	1.343 v.		
De Corsi, *Rép. Dém*	1.075 v.		

Calvi : I. 8.062; S. E. 5.195; N. 29

Landry, d. s., *F. D. G.*	3.310 v.	ÉLU
Renucoli, *Rad. Ind*	1.853 v.	
Divers	32	

Corte : I. 20.080; S. R. 9.970; N. 93

	1er Tour	2e Tour	
Giacobbi, *Rad. U*	4.258 v.	5.773 v.	ÉLU
F.-Ch. Benedetti, *Rép. D.*	3.654 v.	4.934 v.	

Giamarchi, *Rép. Dém*.....	1.506 v.
Priéri.....	453 v.
Guliani	99 v.

Sartène : I. 12.734; S. E. 7.372; N. 104

	1er Tour	2e Tour
Giordan, d. s., *Rad. U*.....	3.322 v.	4.041 v. ÉLU
Caitucoli, *Rad*.....	2.153 v.	3.501 v.
Panzani, *Rép. Dém*.....	1.826 v.	
Divers	71	

R. P. (Q. 9.196). Résultats douteux.

COTE-D'OR (5 députés)

Dijon (1re circ.) : I. 27.532; S. E. 20.295; N. 145

	1er Tour	2e Tour
Hébert, d. s., *Rép. Lib.*.....	7.553 v.	10.531 v.
Barabant, *P. S.*.....	6.570 v.	10.895 v. ÉLU
Gaston Gérard, *Rad. U.*....	4.839 v.	23 v.
Julie, *Rad. Ind.*.....	1.327 v.	
Divers.....	6	5

Dijon (2e circ.) : I. 19.611; S. E. 14.426; N. 559

Gruet, *Rad. U.*.....	9.157 v.....	ÉLU
Muteau, d. s., *P. R. D.*.....	5.269 v.	

Beaune : I. 31.500; S. E. 23.489; N. 334

	1er Tour	2e Tour
Camuzet, d. s., *Rép. Soc.*...	8.473 v.	14.530 v. ÉLU
Pierre Charles, d. s., *Rad. U*	7.614 v.	58 v.
Bichot, *Rép. Lib.*.....	7.394 v.	8.430 v.
Divers.....	8	

Châtillon-sur-Seine : I. 11.388; S. E. 8.939; N. 142

	1er Tour	2e Tour
E. Vincent, d. s., *Rad. U.*..	4.327 v.	5.055 v. ÉLU
Montenot, *Progr.*.....	3.819 v.	4.480 v.
Lagorgette, *Rép. Dém.*.....	793 v.	9 v.
Gérard.....		29

Semur : I. 16.918; S. E. 12.143; N. 171

	1er Tour	2e Tour
Dr Poillot, *Rad. U*.....	5.140 v.	6.434 v.
Lefol, d. s., *Rép. Soc*.....	3.895 v.	6.695 v. ÉLU
Geringer, *P. R. D*.....	2.587 v.	15 v.
Premilien, *P. S*.....	464 v.	
Divers.....	57	10

R. P. (Q. 15.858). Résultats incertains. Les Rép. lib. gagneraient au moins 1 siège.

COTES-DU-NORD 9 députés)

Saint-Brieuc (1re circ) : I. 23.010; s. E. 10.468; N. 3.122

Armez, d. s., *Rad. P. R. D.* 10.149 v..... ÉLU
Boyer, *Rép. Soc*..... 319 v.

Saint-Brieuc (2e circ.) : I. 24.352; s. E. 18.289; N. 285

Meunier-Surcouf, d. s. *Rép. Lib*..... 10.772 v..... ÉLU
Saintilan, *Rad*..... 7.517 v.

Dinan (1re circ.) : I. 15.949; s. E. 11.699; N. 154

Baudet, d. s., *Rad. U*..... 6.202 v..... ÉLU
Rosse-Lenouvel, *F. R*..... 5.391 v.
Roulier, *P. S.*..... 106 v.

Dinan (2e circ.) : I. 17.056; s. E. 13.409; N. 213

De Chappedelaine, d. s., *R. Lib*..... 9.108 v..... ÉLU
Le Chatelier, *Rép. Dém*.... 4.301 v.

Gunigamp (1re circ.) : I. 15.774; s. E. 12.162; N. 201

De Kerguezec, d. s., *R. Soc.* 7.308 v..... ÉLU
Ollivier Henry, *Rép. Dém*.. 4.854 v.

Guingamp (2e circ.) : I. 17.931 ; s. E. 13.626 ; N. 305

Turmel, d. s., *Rad. U*..... 6.942 v..... ÉLU
Le Heno, dit Jacques Dhur,
Rép. Dém..... 6.684 v.

Lannion (1re circ.) : I. 13.019 ; s. E. 9.668 ; N. 366

Even, d. s., *Rép. Soc*..... 4.936 v..... ÉLU
Huon de Penanster, *Droite.* 4.732 v.

Lannion (2e circ.) : I. 14.775 ; s. E. 8.094 ; N. 1.846

Le Troadec, d. s., *Rad*..... 8.094 v..... ÉLU

Loudeac : I. 23.646 ; s. E. 12.252 ; N. 4.129

Mando, d. s., *F. R*..... 11.059 v..... ÉLU
Tremel, *P. S*..... 1.193 v.

R. P. (Q. 12.185). La droite et le P. R. D. gagnent chacun 1 siège

CREUSE (4 députés)

Guéret : I. 28.617; s. E. 18.307; N. 512

	1er Tour	2e Tour
Binet, d. s., *Rad. U*	4.881 v.	7.019 v.
Treignier, *Rad. U*	3.859 v.	7.079 v. ÉLU
Berthon, *Rad*	3.776 v.	5.173 v.
Desmoulins, *P. S*	2.604 v.	
Fillioux, *Rad*	2.024 v.	
Gourot	760 v.	
Rougeron	324	
Divers	79	

Aubusson : I. 26.005; s. E. 16.978; N. 360

	1er Tour	2e Tour
Danton, *Rép. Soc*	3.403 v.	5.065 v.
Connevot, *Rad. U*	3.292 v.	5.239 v. ÉLU
Bénassy, *P. S*	3.290 v.	4.955 v.
Marlaud, d. s., *Rad*	2.497 v.	1.137 v.
Alhéritière, *Rad. Ind*	2.719 v.	1.649 v.
Latrige, *Rad. Ind*	1.239 v.	17 v.
Dr Darfeuille, *Rad*	528 v.	5 v.
Divers	10	

Bourganeuf : I. 11.646; s. E. 7.236; N. 307

Viviani, *Rép. Soc*	4.835 v.	ÉLU
Calinaud, *P. S*	2.401 v.	

Boussac : I. 12.528; S. E. 9.331; N. 95

Judet, d. s., *Rad. U*.....	4.852 v.....	ÉLU
Parry, *Rép*.....	4.466 v.	
Divers.....	13	

R. P. (Q. 12.963) résultats incertains.

DORDOGNE (6 députés)

Périgueux (1re circ.) : I. 19.990; S. E. 15.034; N. 288

Saumande, d. s., *Rép. de G.*	8.049 v.	ÉLU
Paul Faure, *P. S.*	3.520 v.	
De Lacrousille, *Rép. Lib.*	3.465 v.	

Périgueux (2e circ.) : I. 14.608; S. E. 11.930; N. 226

Chavoix, *Rad. U.*	5.994 v.	ÉLU
Robert David, d. s., *P.R.D.*	5.766 v.	
Videau, *P. S.*	156 v.	
Divers	14	

Bergerac : I. 33.041; S. E. 27.354; N. 398

	1er Tour	2e Tour	
Clément Clament, d. s. *Rép. de G.*	12.648 v.	14.988 v.	ÉLU
Beauchamps, d. s., *Rép. L.*	12.384 v.	12.720 v.	
Bernardi, *P. S.*	2.272 v.		
Divers	50	1	

Nontron : I. 24.586; S. E. 19.647; N. 469

Sireyjol, d. s., *Rad. U.*	10.303 v.	ÉLU
Favareille, *P. R. D.*	5.369 v.	
Boutonnier, *P. S.*	2.800 v.	
Rejou, *Droite*	1.175 v.	

Riberac : I. 19.606; s. E. 15.147; N. 407

Jules Brunet, d. s., *G. Dém.*	9.356 v.....	ÉLU
Dubois, *Rad. U*.....	2.380 v.	
Suricaud, *P. R. D*.....	1.920 v.	
Chaumette, *P. S*.....	420 v.	
Mourlon de Puyramalle...	629 v.	
Pichardie.....	440 v.	
Divers	2	

Sarlat : I. 29.561; s. E. 23.302; N. 371

	1er Tour	2e Tour	
Sarrazin, d. s., *Rad. ind.*...	11.450 v.	14.255 v.	ÉLU
De Molènes, *P. R. D*.....	9.633 v.	2.063 v.	
Clément Michel, *P. S*.....	2.219 v.	473 v.	

R. P. (Q. 18.769). Les Rép. lib. ou la F. R. gagne 1 siège; le P. R. D. gagne 1 siège.

DOUBS (5 députés)

Besançon (1re circ.) : I. 13.518; s. E. 10.233; N. 103

	1er Tour	2e Tour	
Maurice Bernard, *Rad. ind.*	4.569 v.	5.800 v.	ÉLU
Antoine Saillard, *F. R.*.....	4.348 v.	4.809 v.	
Mingos, *P, S*.....	1.221 v.		
Divers.....	95		
Mangis.....		2	

Besançon (2e circ.) : I. 14.181; s. E. 11. 830; N. 130

Metin, d. s., *Rad. U*.....	6.505 v.....	ÉLU
René Caron, *Rép. Lib*.....	5.325 v.	

Beaume-les-Dames : I. 15.525; s. E. 13.248; N. 113

Marquis de Moustier, d. s., *F. R.*.....	6.987 v.....	ÉLU
Félix Bougeot, *Rad*.....	6.261 v.	

Montbéliard : I 25.993; s. E. 20.969; N. 237

	1er Tour	2e Tour	
Marc Reville, d. s., *Rad. ind.*	8.901 v.	11.052 v.	ÉLU
Gaston, Japy, *F. R*.....	9.285 v.	10.199 v.	
Régis Malaval, *P. S*.....	2.583 v.		
Divers.....	200	5	

Pontarlier : I. 15.255; s. E. 12.384; N. 127

Girod, d. s., *Rad. U*.....	6.520 v.....	ÉLU
Alfred Maire, *Lib*.....	5.542 v.	
Iouchoux, *P. S*.....	322 v.	

R. P. (Q. 13.735). La F. R. gagne 1 siège.

DROME (5 députés)

Valence (1re circ.) : I. 24.858; S. E. 16.869; N. 249

	1er Tour	2e Tour
Bruyère, *Rép. Lib*.....	4.889 v.	5.800 v.
Roux-Costadau, d. s., *R. S*.	4.372 v.	7.271 v. ÉLU
Louis Dumont, *Rad. Ind*...	2.738 v.	5.492 v.
Baliman, *Rad. Ind*.....	2.381 v.	
Chabanon, *P. R. D*.....	1.933 v.	
Bonnardel, *P. S*.....	1.191 v.	
Bertrand-Vigne, *Rad. Ind*..	555 v.	
Divers	1	

Valence (2e circ.) : I. 22.805; S. E. 15.186; N. 947

	1er Tour	2e Tour
Docteur Gailly, *Rad. Ind*..	5.891 v.	7.230 v.
Nadi, *P. S*.....	5.542 v.	7.840 v. ÉLU
Dr Gazet, *Rad. ind*.....	3.376 v.	
Faure, *Rad. Ind*.....	143 v.	
Divers	234	
Bonnefoy		1.661 v.

Die : I. 15.908; S. E. 12.570; N. 316

	1er Tour	2e Tour
Maurice Long, d. s., *Rad. U*.	6.256 v.	6.658 v. ÉLU
Archimbaud père, *Rad*	4.287 v.	6.198 v.
Charles Lambert, *Rad*.....	1.596 v.	

Vergier, *P. S.*	424
Divers	7

Montelimar : I. 18.346; S. E. 13.707; N. 174

	1er Tour	2e Tour
Ravisa, d. s., *Rad. U.*	4.524 v.	8.522 v. ÉLU
Chancel, *Rad.*	3.203 v.	
Barralier, *Rad.*	2.790	
Albert Malo, *Rép. Lib.*	2.680 v.	3.571 v.
Vernet, *P. S.*	510 v.	

Nyons : I. 8.299; S. E. 6.516; N. 99

	1er Tour	2e Tour
L. Bertrand, d. s., *Rad. U.*	2.182 v.	3.987 v. ÉLU
Elie Vignal, *Rép. Lib.*	1.242 v.	2.381 v.
Astier, *Rad.*	1.114 v.	
Offenstadt-Villefranche, *R. Soc.*	1.072 v.	
Troesca, *P. S.*	680 v.	
Bouchez, *Progr.*	190 v.	
Divers	36	

R.. P. (Q. 12.969). Les Rép. lib. gagnent 1 siège.

EURE (6 députés)

Evreux (1re circ.) : I. 17.290; S. E. 10.582; N. 1.872

Abel Lefèvre, d. s., *Rad. U.*	9.716 v.....	ÉLU
Brochard, *P. S.*.....	866 v.	

Evreux (2e circ.) : I. 14.191; S. E. 8.393; N. 1.422

Modeste Leroy, d. s., *P.R.D*	8.007 v.....	ÉLU
Debièvre, *P. S*.....	349 v.	
Divers.....	37	

Les Andelys : I. 15.596; S. E. 13.275; N. 110

Josse, d. s., *F. R*.....	8.223 v.....	ÉLU
Osmont, *Rad*.....	3.602 v.	
Villard, *Rép. Dém*.....	1.450 v.	

Bernay : I. 15.566; S. E. 12.870; N. 94

Celos, d. s., *Rép. Dém*.....	7.683 v.....	ÉLU
Boivin-Champeau, *F. R*...	5.123 v.	
Vautier, *P. S*	63 v.	
Divers.....	1	

Louviers : I. 15.400; S. E. 12.204; N. 198

De Boury, d. s., *F. R*.....	7.859 v.....	ÉLU
Albert Noyer, *Rép. Dém*...	4.051 v.	
J. Dufour, *P. S*.....	294 v,	

Pont-Audemer : I. 15.624; S. E. 12.921; N. 173

Loriot, d. s., *P. R. D*.....	7.157 v.....	ÉLU
Nolent, *F. R*.....	5.738 v.	
Jullienne, *P. S*.....	26 v.	

R. P. (Q. 13.374). La F. R. gagne 1 siège.

EURE-ET-LOIR 5 députés)

Chartres (1re circ.) : I. 16.014; S. R. 12.923; N. 163

Gabriel Maunoury, d. s., *F. R.*	7.233 v.	ÉLU
Léon Loison, *Rad. Ind.*	5.496 v.	
Bureau, *P. S.*	194 v.	

Chartres (2e circ.) : I. 15.816; S. E. 13. 238; N. 104

	1er Tour	2e Tour	
Maurice Maunoury, d. s., *R.*	6.268 v.	6.906 v.	ÉLU
Albert Royneau, *F. R. D.*	3.735 v.	6.244 v.	
De Saint-Pol, *Lib.*	3.169 v.		
Varou, *P. S.*	66 v.		
Divers	41		

Châteaudun : I. 17.978; S. E. 14.463; N. 187

Mignot-Bozerian, d. s., *P. R. D.*	8.444 v.	ÉLU
Rives, *Rad.*	6.019 v.	

Dreux : I. 18.757; S. E. 15.857; N. 111

Viollette, d. s., *Rép. Soc.*	8.801 v.	ÉLU
Jules Glatigny, *F. R.*	6.594 v.	
Pilerre Jules, *P. S.*	462 v.	

Nogent-le-Rotrou : I. 11.459; S. E. 7.505; N. 538

Paul Deschanel, d. s., *P. R. D.*	7.406 v.	ÉLU
Martin Fortier	99 v.	

R. P. (Q. 12.797). Mêmes résultats.

FINISTÈRE (11 députés)

Quimper : I. 16.547; S. E. 11.831; N. 109

	1er Tour	2e Tour
Le Bail, d. s., *Rad. U.*.....	5.393 v.	6.291 v. ÉLU
Saint-Yves, *Rép. Lib.*.....	5.146 v.	5.892 v.
Le Goic, *P. S.*.....	1.290 v.	3 v.
Divers	2	

Quimper (2e circ.) : I. 19.892; S. E. 14.471; N. 132

	1er Tour	2e Tour
Bouilloux-Lafon, *P. R. D.*.	6.327 v.	8.193 v. ÉLU
Hugot-Derville, d. s., *R. L.*	4.507 v.	5.579 v.
Masson. *P. S.*.....	2.387 v.	77 v.
Béart du Dezert, *Rép. Lib.*	1.247 v.	16 v.
Divers	3	

Quimper (3e circ.) : I. 14.641; S. E. 10.794; N. 71

	1er Tour	2e Tour
Geoges Le Bail fils, *Rad. U.*	5.046 v.	5.689 v. ÉLU
Derrien, *Rép. Lib.*.....	4.914 v.	5.557 v.
Kernaflen, *P. S.*.....	774 v.	10 v.
Divers	60	

Brest (1re circ.) : I. 30.453; S. E. 18.502; N. 111

Goude, d. s., *P. S*.....	9.453 v.....	ÉLU
Fonlupt, *Rép. Dém*	5.842 v.	

Charpentier, *Rad. U*..... 2.976 v.
Divers..... 231

Brest (1re circ.) : I. 18.092; S. E. 12.940; N. 126

Paul Simon, d. s., *Ind*..... 6.709 v..... ÉLU
Gaston de l'Hôpital, *Rép. D* 5.107 v.
Calvez, *P. S*..... 1.109 v.
Divers..... 15

Brest (3e circ.) : I. 19.481; S. E. 10.720; N. 1856

Soubigou, d. s., *Progr*..... 10.720 v..... ÉLU

Châteaulin : I. 20.092; S. E. 15.036; N. 140

	1er Tour	2e Tour
Danielou, d. s., *Progr*.....	6.258 v.	6.980 v.
Louppe, *Rép*.....	5.655 v.	8.042 v. ÉLU
Auffret, *P. R. D*.....	3.123 v.	8 v.

Châteaulin (2e circ.) : I. 15.491; S. E. 11.409; N. 115

	1er Tour	2e Tour
Lancien, *Rad*.....	4.867 v.	7.270 v. ÉLU
Fegean, *Rad*.....	3.215 v.	
Corbel, *Ind*.....	2.317 v.	3 v.
Le Treis, *P. S*.....	1.010 v.	55 v.
Le Goasguen, *Rép. Lib*....		3.860 v.

Morlaix (1re circ.) : I. 20.232; S. E. 14.613; N. 366

Cloarec, d. s., *Rép. Dém*.... 7.470 v..... ÉLU
Larher, *Rép. Lib*..... 5.053 v.

Le Borgne, *P. S.*..... 2.088 v.
Prigent ..... 2 v.

Morlaix (2e circ.) : I. 21.075; S. E. 16.713; N. 171

Albert de Mun, d. s., *Rép. L* 9.547 v..... ÉLU
Caill, *Rép*..... 7.166 v.

Quimperlé : I. 18.399; S. E. 13.175; N. 217

Corentin-Guyho, *P. R. D*.. 6.817 v..... ÉLU
Le Louédec, d. s., *Rad. U*.. 6.358 v.

R. P. (Q. 13.655). Le P. R. D. gagne 1 siège.

GARD (6 députés)

Nimes (1re circ.) : I. 21.144; S. E. 15.041; N. 111

	1er Tour	2e Tour
Magne, *Cons*.....	6.576 v.	7.663 v.
Fournier, d. s., *Rép. Soc*...	3.675 v.	7.940 v. ÉLU
A. Bousquet, *Rad. U*.....	2.253 v.	
Rivière, *P. S*.....	1.215 v.	
De Montaut, *Rép. Dém*....	1.240 v.	
Lanas.....	79 v.	16 v.
Divers.....	3	

Nimes (2e circ.) : I. 24.538; S. E. 16.690; N. 298

	1er Tour	2e Tour
Hubert Rouger, d. s., *P. S*.	7.581 v.	9.626 v. ÉLU
Bazille, *Rad*.....	1.928 v.	8.628 v.
Majean, *Rad*.....	1.819 v.	
Mabelly, *Rad*.....	1.776 v.	
Pelatant, *Rad*.....	1.777 v.	
Jean Cazelles, *Rad*.....	1.536 v.	
Escoffier, *Rad*.....	273 v.	
Divers.....		13

Alais (1re circ.) : I. 19.919; S. E. 14.208; N. 169

	1er Tour	2e Tour
Devèze, d. s., *Rép. Soc*.....	4.753 v.	5.223 v.
Dr Mourier, *Rad. U*.....	3.939 v.	6.377 v. ÉLU

Lucien Rolland, *P. S.*.....	2.487 v.	
Veillon, *P. R. D*.....	1.882 v.	
Dumas.....	185 v.	
De Seynes.....		3.785 v.
Divers.....	1.147	29

Alais (2e circ.) : I. 21.318; S. E. 17.230; N. 255

	1er Tour	2e Tour
De Ramel, d. s., *Droite*.....	7.634 v.	8.432 v.
Marius Richard, *Rad*.....	2.351 v.	14 v.
Marius Valette, *P. S*.....	7.128 v.	9.406 v. ÉLU
Divers.....	117	1

Uzès : I. 21.415; S. E. 15.930; N. 405

Compère-Morel, d. s., *P. S*.	8.462 v.....	ÉLU
Robert Crémieux, *Rad*.....	6.535 v.	
Le Gléo	745 v.	
Divers.....	186	

Le Vigan : I. 16.281; S. E. 12.326; N. 132

	1er Tour	2e Tour
Paul Milhaud, *Rép. Soc*....	4.639 v.	5.858 v.
Bourguet, d. s., *Rad*.....	4.143 v.	
Heim, *Cons*.....	1.783 v.	
Bernard, *P. S*.....	1.749 v.	7.125 v. ÉLU
Divers.....	12	11

R. P. (Q. 15.237). Le P. S. perd 2 sièges.

HAUTE-GARONNE (7 députés)

Toulouse (1re circ.) : I. 25.199; S. E. 16.990; N. 373

	1er Tour	2e Tour
Bedouce, d. s., *P. S*	7.733 v.	8.588 v. ÉLU
Eydoux, *Rad. U*	6.275 v.	5.976 v.
Boutié, *Droite*	2.932 v.	2.471 v.
Divers	47	3

Toulouse (2e circ.) : I. 25.181; S. E. 17.357; N. 584

	1er Tour	2e Tour
Ellen Prevot, d. s., *P. S*	8.644 v.	9.752 v. ÉLU
Feuga, *Rad. U*	7.938 v.	8.453 v.
Dumont, *Rép. Soc*	724 v.	
Divers	51	3

Toulouse (3e circ.) : I. 17.441; S. E. 14.547; N. 266

	1er Tour	2e Tour
Cruppi, d. s., *Rad. U*	5.888 v.	7.294 v. ÉLU
Bellet, *Rép. Lib*	4.798 v.	6.904 v.
Rieux, *P. S*	3.487 v.	
Denjean, *Rép. Soc*	374 v,	

Muret : I. 24.882; S. E. 19.380; N. 367

	1er Tour	2e Tour
Gheusi, d. s., *Rad. U*	8.673 v.	9.859 v.
Vincent Auriol, *P. S*	6.323 v.	9.977 v. ÉLU
Deffes, *Rép. Lib*	4.377 v.	
Divers	7	41

Saint-Gaudens : 1re circ.) : I. 15.111 ; S. E. 11.852 ; N. 189

	1er Tour	2e Tour
Cazassus, *Rad. U*	4.679 v.	6.523 v. ÉLU
Daure, *F. R*	4.028 v.	5.569 v.
Fontanilles *P. S*	1.437 v.	
Ducos, *Rad. U*	1.708 v.	

Saint-Gaudens (2e cir.) : I. 18.957 ; S. E. 14.689 ; N. 203

Ribet, *Rad*	7.921 v.	ÉLU
Abeille, *Rad. U*	6.763 v.	
Divers	5	

Villefranche : I. 15.200 ; S. E. 13.399 ; N. 225

Bellinguier, *Rad. U*	6.832 v.	ÉLU
H. Auriol, d. s., *Rép. Lib* ...	6.567 v.	

R. P. (Q. 15.459). Les Rép. lib. gagnent 2 sièges : 1 sur les Rad. et 1 sur le P. S.

GERS (3 députés)

Auch : I. 16.521; S. E. 13.422; N. 164

Abel Gardey, *Rad. U*.....	6.717 v.....	ÉLU
Samalens, d. s., *Rad*.....	6.402 v.	
Labatut, *Rép. Soc*.....	141 v.	
Laffargue-Tartas, *P. S*....	112 v.	
Divers	50	

Condom : I. 18.632; S. E. 12.456; N. 935

Dufrèche, d. s., *Rad. U*....	8.074 v.....	ÉLU
Th. Dupuy, *P. S*.....	4.380 v.	
Divers	2	

Lectoure : I. 11.650; S. E. 8.924; N. 194

Thierry-Cazes, d. s., *Rad. U*	4.950 v.....	ÉLU
Gissot, *Rad*.....	2.510 v.	
Monties, *P. S*.....	1.464 v.	

Lombez : I. 10.254; S. E. 8.568; N. 154

Tournan, d. s., *Rép. Soc*...	4.651 v.....	ÉLU
Dubarry, *Rad*.....	3.911 v.	
Laboubée, *P. S*.....	6 v.	

Mirande : I. 19.865; S. E. 14.582; N. 836

Noulens, d. s., *Rad. U*.....	9.348 v.....	ÉLU
Dr Gratien-Dousset, *R. Soc.*	3.564 v.	
Col, *Rép. Soc*.....	1.670 v.	

R. P. (Q. 11.590). Résultats incertains.

GIRONDE (12 députés)

Bordeaux (1re circ.) : I. 21.736; s. E. 15.117; N. 156

Chaumet, d. s., *P. R. D.*....	8.965 v.....	ÉLU
Baylet, *P. S*.....	3.342 v.	
Cassadou, *Rép. Lib*.....	1.818 v.	
Benzacar, *Rad*	630 v.	
Buscailles	362 v.	

Bordeaux (2e circ.) : I. 23.828; s. E. 14.459; N. 330

Ballande, d. s., *F. R*.....	7.701 v.....	ÉLU
Dr Dupeux, *Rad. U*.....	3.441 v.	
Costedoat, *P. S*.....	3.068 v.	
Boujean.....	249 v.	

Bordeaux (3e circ.) : I. 27.424; s. E. 16.799; N.270

Camelle, d. s., *P. S*.....	8.551 v.....	ÉLU
Henri Lorin, *P. R. D*.....	8.013 v.	
Laporte.....	235 v.	

Bordeaux (4e circ.) : I. 22.635; s. E. 13.397; N. 864

De la Trémoille, d. s., *P. R. D*	10.406 v.....	ÉLU
Larroque, *P. S*.....	2.991 v.	

Bordeaux (5e circ.) : I. 19.144; S. E. 10.743; N. 1.276

Cazauvieilh, d. s., *G. Dém*..	8.523 v.....	ÉLU
Massip, *P. S*.....	2.220 v.	

Bordeaux (6e circ.) : I. 20.274; S. E. 14.218; N. 391

	1er Tour	2e Tour
Calmel, *P. R. D*.....	3.652 v.	5.067 v.
Labroue, *Rad. U*.....	3.166 v.	5.621 v. ÉLU
Caillibaud, *Rép. Lib*.....	2.275 v.	4.009 v.
Roussillon, *Rép. dém*.....	2.330 v.	
Vaillandet, *P. S*.....	1.255 v.	
Massiani, *Rép. dém*.....	1.539 v.	
Divers.....	1	

Lesparre : I. 15.472; S. E. 12.919; N. 126

Mesnard, *Rép. Dém*.....	6.676 v.....	ÉLU
D'Elissagaray, d. s., *Ind*...	5.838 v.	
Sarget, *P. S*.....	405 v.	

Bazas : I. 16.302; S. E. 13.500; N. 276

	1er Tour	2e Tour
Emile Constant, d. s., *G. D.*	6.172 v.	7.634 v. ÉLU
Chalès, *P. D. R*.....	3.847 v.	
Gibaud, *P. S*.....	2.642 v.	386 v.
Courrèges.....	839 v.	2.892 v.

Blaye : I. 18.609; S. E. 13.343; N 801

Pierre Dupuy, d. s., *P. R. D*	8.293 v.....	ÉLU
Marquet, *P. S*.....	3.192 v.	
Trajan, *Droite*.....	1.858 v.	

Libourne (1re circ.) : I. 18.613; S. E. 14.435 N. 277

	1er Tour	2e Tour
Combrouze, d. s., *P. R. D*..	6.222 v.	7.885 v. ÉLU
Léon Duguit, *P. R. D*.....	4.990 v.	
Maurange, *P. S*.....	2.978 v.	
Seurt.....	245 v.	
Brisson		6.671 v.

Libourne (2e circ.) : I. 18.143; S. E. 13.565; N. 322

	1er Tour	2e Tour
Eymond, d. s., *P. R. D*....	5.532 v.	7.314 v. ÉLU
Audoin, *Progr*.....	3.536 v.	4.964 v.
Ernest Barraud, *P. R. D*...	3.511 v.	
Lachaud, *P. S*.....	986 v.	

La Réole : I. 16.284; S. E. 13.894; N. 261

Chaigne, *P. R. D*.....	7.721 v.....	ÉLU
Borderie, d. s., *Rad*.....	5.732 v.	
Cayrel, *P. S*.....	441 v.	

R. P. (Q. 13.865). Les Rép. lib. gagnent 1 siège; le P. S., 1 siège.

HÉRAULT (7 députés)

Montpellier (1re circ.): I. 19.642; S. E. 15.390; N. 272

	1er Tour	2e Tour
Pezet, *Rad. U*	7.277 v.	8.415 v. ÉLU
Pierre Leroy-Beaulieu, d. s., *Progr*	7.205 v.	7.723 v.
Cabrol, *P. S*	899 v.	48 v.
Divers	9	

Montpellier (2e circ.) : I. 21.284; S. E. 13.819; N. 544

	1er Tour	2e Tour
Reboul, d. s., *P. S*	6.183 v.	7.449 v. ÉLU
Marcel Bressot, *Rad. U*....	5.214 v.	
Salducci, *Rép. Soc*.....	2.376 v.	
Divers	46	6

Montpellier (3e circ.) : I. 16.496; S. E. 11.218; N. 146

	1er Tour	2e Tour
Molle, d. s., *Soc. ind*.....	4.282 v.	6.276 v. ÉLU
Ferrasse, *Rad. U*.....	3.875 v.	5.149 v.
Taillant, *P. R. D*.....	2.253 v.	
Jean Félix, *P. S*.....	808 v.	
Divers		2

Béziers (1re circ.) : I. 30.008; S. E. 19.356; N. 376

Lafferre, d. s., *Rad. U*	10.839 v.....	ÉLU
Bardiès, *P. S*	8.515 v.	
Divers	2	

Béziers (2e circ.) : I. 25.291; S. E. 19.087; N. 193

Barthe, d. s., *P. S*.....	11.063 v.....	ÉLU
Albert Milhaud, *Rad. U*...	6.926 v.	
Casimir Perrier fils, *P.R.D.*.	1.098 v.	

Lodève : I. 15.991; S. E. 12.353; N. 127

Pierre Masse, *Rép. ind*....	6.359 v.....	ÉLU
Pelisse, d. s., *Rad. U*.....	5.700 v.	
Ricaud, *P. S*.....	294 v.	

Saint-Pons : I. 12.920; S. E. 10.790; N. 141

Caffort, *Rad. U*.....	5.486 v.....	ÉLU
Razimbaud, d. s., *Rad*.....	5.269 v.	
Divers	35	

R. P. (Q. 14.573). La F. R. gagne 1 siège. Résultats douteux.

ILLE-ET-VILAINE (8 députés)

Rennes (1re circ.) : I. 25.887; S. E. 18.715; N. 310

	1er Tour	2e Tour	
Deschamps, d. s., *Rad.*.....	8.538 v.	9.825 v.	ÉLU
Thuau, *P. R. D*.....	8.479 v.	9.136 v.	
Quessot, *P. S*.....	1.698 v.	7 v.	
Divers.....		5	

Rennes (2e circ.) : I. 17.550; S. E. 12.090; N. 1.263

René Brice, d. s., *F. R*.....	12.090 v.....	ÉLU

Fougères : I. 23.853; S. E. 20.613; N. 237

Lefas, d. s., *R. F*.....	11.478 v.....	ÉLU
Ferron, *Rad*.....	8.210 v.	
Vaillant, *P. S*.....	925 v.	

Montfort : I. 16.634; S. E. 14.129; N. 212

Porteu, d. s., *Rép. Lib*.....	7.679 v.....	ÉLU
Beauchef, *Rép. Dém*.....	6.450 v.	

Redon : I. 25.978; S. E. 20.589; N. 306

Lieutenant-colonel du Halgouet, d. s. *Droite*.....	12.989 v.....	ÉLU
Gascon, *Rép*.....	7.627 v.	
Divers.....	73	

Saint-Malo (1re circ.) : I. 17.397; S. E. 8.407; N. 3.229

Guernier, d. s., *P. R. D*.... 8.068 v..... ÉLU
Commeurec, *P. S*..... 339 v.

Saint-Malo (2e circ.) : I. 18.317; S. E. 13.136; N. 361

Robert Surcouf, d. s. *Rad U* 7.452 v..... ÉLU
Poussineau, *Rép. Lib*..... 5.626 v.
Laclinche, *P. S*..... 58 v.

Vitré : I. 20.016; S. E. 16.597; N. 300

De Kernier, d. s., *Droite*... 10.731 v..... ÉLU
Dr Forée, *Rép*..... 5.866 v.

R. P. (Q. 15.547). Les Rad. gagnent 1 siège.

INDRE (5 députés)

Châteauroux (1re circ.) : I. 23.048; S. E. 18.854; N. 49

	1er Tour	2e Tour	
Patureau-Mirand, d. s., *G. Dém*	7.762 v.	8.781 v.	
Patureau-Baronnet, *Rad. U*	6.758 v.	10.178 v.	ÉLU
Bellier, *Rad*	3.991 v.		
Delavaux-Clément, *P. S*	343 v.		
Divers		12	

Châteauroux (2e circ.) : I. 13.900; S. E. 9.712; N. 2.014

Cosnier, d. s., *Rad. U*	6.922 v.	ÉLU
Froment, *Rad*	2.782 v.	
Collin	8 v.	

Le Blanc : I. 18.902; S. E. 15.041; N. 372

	1er Tour	2e Tour	
Benazet, d. s., *P. R. D*	7.487 v.	7.496 v.	ÉLU
De Beauregard, *Rép. Lib*	5.029 v.	7.022 v.	
Boisserie, *P. S*	2.521 v.		
Simonet		358 v	
Divers	4	81	

La Châtre : I. 20.437; S. E. 17.063; N. 136

H. Fougère, d. s., *Progr*	8.770 v.	ÉLU
Dr Anthenac, *Rép. Dém*	4.479 v.	
Raymond Dauthy, *Rad. U.*	3.814 v.	

Issoudun : I. 15.220; S. E. 12.060; N. 107

	1er Tour	2e Tour
Heliès, *P. S.*.....	5.118 v.	6.246 v.
Dr Dumont, d. s., *Rép. Ind.*	3.461 v.	6.322 v. ÉLU
Chaput, *Rép. Dém*.....	3.062 v.	
Voisin, *P. S.*.....	419 v.	
Divers.....		3

R. P. (Q. 14.546). Mêmes résultats ou douteux.

INDRE-ET-LOIRE (5 députés)

Tours (1re circ.) : 23.757; s. e. 18.558; n. 477

	1er Tour	2e Tour
Besnard, d. s. *Rad. U*.....	8.957 v.	10.703 v. ÉLU
Vavasseur, *P. R. D*.....	5.192 v.	7.633 v.
Dorveau, *P. S*.....	2.369 v.	
Commandant de la Canorgue, *Cons*.....	1.989 v.	13 v.
Divers	51	1

Tours (2e circ.; nouvelle) : i. 17.316; s. e. 12.974; n. 170

	1er Tour	2e Tour
Morin, *P. S*	4.241 v.	7.611 v. ÉLU
Camille Chautemps, *R. U.*	3.454 v.	
Le Goff, *F. R*.....	2.080 v.	
Nicot, *Cons*.....	1.934 v.	
Bredin, *Rad*.....	717 v.	
Bassereau, *Rad. U*	462 v.	
Divers.....	86	5
J. Drake *P. R. D*.....		5.938 v.

Tours (3e circ.) : i. 18.694; s. e. 14.396; n. 383

	1er Tour	2e Tour
Emile Faure, d. s., *Rép. S.*	5.533 v.	9.944 v. ÉLU
Delamotte, *P. R. D*.....	2.893 v.	4.196 v.
Martinet, *P. S*.....	2.001 v.	2.343 v.

Proust, *Rad.*	1.779 v.
Delaunay, *Rad.*	1.611 v.
Chambile	418 v.
Grivault	161 v.

Chinon : I. 25.015; S. E. 19.868; N. 473

Foucher, d. s., *Rad. U*	10.914 v.	ÉLU
Razous, *P. R. D.*	7.962v.	
Janot, *P. S*	982 v.	
Divers	10	

Loches : I. 20.370; S. E. 16.871; N. 405

	1er Tour	2e Tour
Paul Albert, *P. R. D.*	6.851 v.	7.753 v.
Alphonse Chautemps, d. s. *Rad. U*	6.203 v.	8.999 v. ÉLU
Vernochet, *P. S*	3.817 v.	

R. P. (Q. (16.533). Le P. R. D. gagne 2 sièges.

ISÈRE (8 députés)

Grenoble (1re circ.) : I. 18.986; s. E. 13.090;; N. 138

	1er Tour	2e Tour	
Raffin-Dugens, d. s., *P. S* .	4.698 v.	6.922 v.	ÉLU
Zévaès, *Rép. soc., F. D. G.*	3.407 v.	6.742 v.	
Bovier-Lapierre, *Rad*.....	3.260 v.		
Vielhomme, *Lib*.....	1.725 v.	10 v.	

Grenoble (2e circ.) : I. 29.770; s. E. 20.499; N. 132

	1er Tour	2e Tour	
Mistral, d. s., *P. S*.....	7.600 v.	11.495 v.	ÉLU
Diday, *Lib. F. R*.....	5.442 v.	9.518 v.	
Rosset, *Rad*.....	3.940 v.		
Général Daloz, *F. D. G*....	3.516 v.		
Divers.....	1	7	

Grenoble (3e circ.) : I. 17.866; s. E. 12.637; N. 133

Léon Perrier, d. s., *Rad. U.*	6.840 v.	ÉLU
Vincent Rivier, *Lib*.....	3.019 v.	
Docteur Greffier, *P. S*.....	1.834 v.	
Corréard, *Ind*	939 v.	
Divers.....	5	

Saint-Marcellin : I. 22.753; S. E. 17.556; N.162

	1er Tour	2e Tour
Dubarle, d. s., *P. R. D.*.....	7.127 v.	8.268 v.
Buisset, *P. S.*.....	5.348 v.	9.763 v. ÉLU
Vallier, *Rad. U.*.....	5.081 v. I	

La Tour-du-Pin (1re circ.) : I. 19.394; S. E. 15.244; N. 235

	1er Tour	2e Tour
Rajon, *Rad. U.*.....	6.117 v.	8.486 v. ÉLU
Recoura, *Lib*.....	3.627 v.I	
Chastanet, *P. S*.....	2.730 v.	
Pouyade, *Rad.*.....	2.498 v.	6.872 v.
Commandant Perrau, *Lib*..	272 v.	
Divers.....		39

La Tour-du-Pin (2e circ.) : I. 16.859; S. E. 12.041; N. 334

	1er Tour	2e Tour
Chanoz, d. s., *Rad. U.*.....	4.315 v.	5.499 v.
Giray, *P. S*.....	3.221 v.	6.126 v. ÉLU
Farcot, *Rép. Ind*.....	2.304 v.	
Perrain, *Rép. Soc.*.....	2.201 v.	

Vienne (1re circ.) : I. 22.042; S. E. 17.440; N. 187

	1er Tour	2e Tour
Buyat, *P. R. D.*.....	6.496 v.	26 v.
Grenier, d. s., *P. S*.....	7.041 v.	8.504 v. ÉLU

Duquaine, *Lib*	3.614 v.	14 v.
Chaumartin, *Pléb*.....	128 v.	
Bossu	158 v.	
Ollier.....		8.450 v.
Divers	3	3

Vienne (2e circ.) : I. 18.836 ; S. E. 13.255 ; N. 1.021

Plissonnier, d. s., *Rép. D*...	9.087 v.....	ÉLU
Martin-Barzun, *Soc. Ind*...	2.638 v.	
Servoz-Gavin, *P. S*.....	1.530 v.	

R. P. (Q. 15.200). Le P. S. perd 3 sièges gagnés par la F. R. et le P. R. D. ou les Rép. lib.

JURA (4 députés)

Dôle : I. 19.327; S. E. 16.009; N. 228

Ponsot, d. s., *Rad. U*	8.770 v.....	ÉLU
Daniel Massé, *P. R. D*.....	7.222 v.	
Dufourg.....	17 v.	

Lons-le-Saunier : I. 25.466; S. E. 18.739; N. 438

E. Chapuis, d. s., *Rad. U* ..	10.421 v.....	ÉLU
Réverchon, *Lib*.....	6.052 v.	
Danrez, *P. S*.....	2.266 v.	

Poligny : I. 16.609; S. E. 13.752; N. 155

	1er Tour	2e Tour	
Charles Dumont, d. s., *P. D. G*	6.748 v.	7.290 v.	ÉLU
Bouvet, *Lib*.....	6.653 v.	6.994 v.	
Gindre, *P. S*.	351 v.		
Divers.....		2	

Saint-Claude : I. 15.479; S. E. 11.432; N. 113

	1er Tour	2e Tour	
Lissac, *P. S*.....	4.271 v.	6.202 v.	ÉLU
Eugène Goudard, *P. R. D.*	3.203 v.	5.177 v.	
Berthod	3.815 v.		
Divers	141		

R. P. (Q. 14.983). Les Rép. lib. gagnent 1 siège.

LANDES (5 députés)

Mont-de-Marsan (1re circ.) : I. 16.596; S. E. 13.741
N. 282

	1er Tour	2e Tour	
Damour, d. s., *Ind*	3.486 v.	6.627 v.	ÉLU
Witcomb, *Rép. Ind*.....	2.975 v.	4.151 v.	
Sourbès, *Rép. Dém*.....	1.585 v.		
Peyrenère, *Rép. Dém*.....	2.218 v.	2.484 v.	
Mailhe, *P. S*.....	1.843 v.		
Larquier, *Rép. Lib*.....	998 v.		
Frédéric Bacon, *Rép. Dém*.	485 v.		
Docteur Lignac, *Rép. Dém*.	151 v.		

Mont-de-Marsan (2e circ.) : I. 15.960; S. E. 13.624
N. 208

Bouyssou, d. s., *Rad. U* ...	8.631 v.....	ÉLU
Marcel Gounouillhou *P.R.D*	4.810 v.	
Castex.....	183 v.	

Dax (1re circ.) : I. 17.455; S. E. 14.399; N. 404

Loustalot, d. s., *Rad. U* ...	7.808 v.....	ÉLU
Nougaro, *P. R. D*.....	6.590 v.	
Divers	1	

Dax (2e circ.) : I. 16.647; S. E. 13.545; N. 327

Chaulet, d. s., *Rad. U*.....	7.098 v.....	ÉLU
Defos du Rau, *Lib*.....	6.010 v.	
Labeyrie, *P. S*.....	437 v.	

Saint-Sever : I. 24.041; S. E. 19.467; N. 612

	1er Tour	2e Tour	
Deyris, *Ind*.....	9.722 v.	15.078 v.	ÉLU
Lalanne, d. s., *P. R. D*.....	7.575 v.	1.508 v.	
Lartigan	2.170 v.		

R. P. (Q. 14.955). Les Rép. lib. gagnent 1 siège.

LOIRE (8 députés)

Saint-Etienne (1re circ.) : I. 25.364 ; s. E. 17.504 ; N. 308

Briand, *F. D. G*	9.078 v.	ÉLU
Prenat, *Rép. lib*	5.140 v.	
Faure, *P. S*	2.886 v.	
Berthier	396 v.	
Divers	4	

Saint-Etienne (2e circ.) : I. 22.872 ; s. E. 15.155 ; N. 284

Durafour, d. s., *Rad. U*	8.249 v.	ÉLU
René Peuvergne, *Rép. lib*	5.856 v.	
Jourjon, *P. S*	1.010 v.	
Divers	40	

Saint-Etienne (3e circ.) : I. 23.116 ; s. E. 17.017 ; N. 211

	1er Tour	2e Tour
Neyret, *F. R*	7.855 v.	8.813 v. ÉLU
Charpentier, *R. Soc*	3.745 v.	8.435 v.
Vinay, *Rép. Soc*	3.006 v.	
Legriel, *P. S*	1.335 v.	
Vernay, *Rad*	1.072 v.	
Divers	4	

Saint-Etienne (4e circ.) : 27.732 ; s. E. 20.936 ; N. 301

	1er Tour	2e Tour
Lafont, *P. S*	9.335 v.	11.261 v. ÉLU
Boudoint, d. s., *F. R*	8.404 v.	10.584 v.

Beret, *Rép. Soc.*..... 3.191 v.
Divers..... 6

Montbrison (1re circ.) : I. 21.768; S. E. 17.948; N. 125

Robert, *Rad. U*..... 9.065 v..... ÉLU
Rigodon, *P. R. D.*..... 8.718 v.
Baisson, *P. S*..... 165 v.

Montbrison (2e circ.) : I. 21.361; S. E. 17.517; N. 253

	1er Tour	2e Tour
Drivet, d. s., *Rad. U*.....	8.660 v.	9.195 v. ÉLU
Ory, *F. R*.....	8.209 v.	1.175 v.
B. Ledin, *P. S*.....	648 v.	51 v.

Roanne : I. 27.911; S. E. 20.443; N. 314

Gibert Laurent, d. s., *P. R. D*..... 10.392 v..... ÉLU
Serol, *Rép. Soc*..... 5.491 v.
Terrenoire, *P. S*..... 4.557 v.
Divers..... 3

Roanne (2e circ.) : I. 22.539; S. .. 18.086; N. 336

	1er Tour	2e Tour
Dechelette, d. s., *Rép. Lib.*.	8.450 v.	8.757 v.
Docteur Merlin, *Rad. U*...	8.382 v.	9.963 v. ÉLU
Reymond, *P. S*.....	1.254 v.	

R. P. (Q. 18.075). Les Rép. lib. ou la F. R. gagnent 2 sièges.

LOIR-ET-CHER (4 députés)

Blois (1re circ.) : I. 22.549; S. E. 17.269; N. 518

Treignier, d. s., *Rad. U*....	10.450 v.....	ÉLU
Gaullier, *Rép. Dém*.....	6.239 v.	
Berthier.....	580 v.	

Blois (2e circ.) : I. 19.227; S. E. 16.397; N.178

	1er Tour	2e Tour	
Paul Boncour, d. s., *Rép. S.*	7.885 v.	8.345 v.	
Legros, *P. R. D*.....	6.206 v.	8.383 v.	ÉLU
Piétrini, *Progr*.....	1.747 v.	21 v.	
Meusnier, *Progr*.....	559 v.	26 v.	

Romorantin : I. 19.594; S. E. 14.684; N. 576

Pichery, d. s., *Rad. Ind*....	10.792 v.....	ÉLU
Klemezynski, *P. S*	3.320 v.	
Chateau	504 v.	
Bordier	68 v.	

Vendôme : I. 22.921; S. E. 17.833; N. 263

	1er Tour	2e Tour	
Berger, *P. R. D*.....	6.625 v.	8.238 v.	
Rivière, d. s., *Rép. Soc*.....	5.859 v.	9.852 v.	ÉLU
Barillet, *F. R*	3.879 v.	78 v.	
Piriou, *P. S*.....	1.470 v.	7 v.	

R. P. (Q. 16.546). Résultats incertains.

LOIRE (HAUTE) 4 députés)

Le Puy (1re circ.) : I. 22.491 s. E. 16.733; N. 692

Paul Ribeyre, *Rép. Dém*...	8.998 v	ÉLU
Boutaud, d. s., *Rad*.....	7.721 v.	
Gérentes	14 v.	

Le Puy (2e circ.) : I. 19.114; s. E. 15.564; N. 140

Eynac, *P. R. D*.....	7.892 v.....	ÉLU
Antier, *Lib*.....	7.672 v.	

Brioude : I. 22.884; s. E. 18.184; N. 203

	1er Tour	2e Tour	
Fayolle, *Rad. U*.....	8.893 v.	9.864 v.	ÉLU
Foulhy, *P. R. D*.....	7.855 v.	8.516 v.	
Roux, *Rad*.....	1.436 v.	2 v.	

Yssingeaux : I. 27.079; s. E. 19.759; N. 458

	1er Tour	2e Tour	
Malartre, *Rép. Lib*.....	8.305 v.	10.166 v.	
Joubert-Peyrot, *Rad. U*...	6.505 v.	10.185 v.	ÉLU
Néron, d. s., *P. R. D*.....	3.755 v.		
Delobre.....	1.186 v.	3	
Divers	8	9	

R. P. (Q. 17.560). Les Rép. lib. et le P. R. D. gagnent 1 siège.

LOIRE-INFÉRIEURE (9 députés)

Nantes (1re circ.) : I. 20.396 ; S. E. 14.663 ; N. 411

	1er Tour	2e Tour
Guist'hau, d. s., *F. D. G.*...	7.261 v.	7.625 v. ÉLU
Delafoy, *Cons*.....	5.341 v.	6.267 v.
Svob, *P. S*.....	1.811 v.	17 v.
Chastand	140 v.	6 v.
Plessis	110 v.	1 v.

Nantes (2e circ.) : I. 17.705 ; S. E. 11.899 ; N. 350

	1er Tour	2e Tour
Sibille, *P. R. D*.....	4.349 v.	6.025 v. ÉLU
Chatellier, *Rép. Lib*.....	3.438 v.	4.047 v.
Marie d'Avigneau, *Rad. U*.	2.701 v.	92 v.
Brunellière, *P. S*.....	1.411 v.	32 v.

Nantes (3e circ.) : I. 17.626 ; S. E. 13.015 ; N. 292

Roch, *P. R. D*.....	7.188 v.....	ÉLU
Faure, *Rép. Lib*.....	4.791 v.	
Guérin. *P. S*.....	1.036 v.	

Nantes (4e circ.) : I. 29.961 ; S. E. 22.051 ; N. 1.901

De Dion, d. s.....	19.670 v.....	ÉLU
Herry, *Rép*.....	2.381 v.	

Ancenis : I. 14.359; S. E. 11.510 N. 435

De la Ferronnays, *Droite*.. 9.274 v..... ÉLU
Héas, *P. S*..... 2.234 v.

Châteaubriand : I. 23.871; S. E. 19.577; N. 295

Ginoux-Defermont, d. s., *D.* 10.624 v..... ÉLU
Letourneau, *Rép* ..... 8.738 v.
Moulin, *P. S*..... 215 v.

Paimbœuf : I. 15.314; S. E. 10.215; N. 1.224

De Juigné, d. s., *Droite*.... 8.956 v..... ÉLU
Lefort, *P. S*..... 1.259 v.

Saint-Nazaire (1re circ.) : I. 31.723; S. E. 21.256; N. 469

	1er Tour	2e Tour
Ilari, *Rép. Lib*.....	10.384 v.	10.508 v.
Delaroche-Vernet, d. s., *F. D. G*.....	7.689 v.	12 569 v. ÉLU
Gauthier, *P. S*.....	3.183 v.	

Saint-Nazaire (2e circ.) : I. 23.698; S. E. 14.556; N. 1794

Comte de Montaigu, d. s. *D.* 13.590 v..... ÉLU
Joncheret, *P. S*..... 966 v.

R. P. (Q. 15.415). La droite ou les Rép. lib. gagnent 1 siège.

LOIRET (5 députés)

Orléans (1re circ.) : I. 26.686; S. E. 20.294; N. 557

Fernand Rabier, d. s. *R. U.*	11.807 v.	ÉLU
Louis d'Illiers, *Rép. Lib.*...	8.466 v.	
Divers	21	

Orléans (2e circ.) : I. 23.596; S. E. 19.870; N. 309

Henry Roy, d. s., *Rad. U.* .	9.955 v.	ÉLU
Darblay, *F. R.*	9.915 v.	

Gien : I. 17.735; S. E. 14.297; N. 187

	1er Tour	2e Tour	
Alasseur, d. s., *Rad. U.*	5.353 v.	6.541 v.	ÉLU
Dr Dezamauls, *Rad. U.*	5.164 v.	5.864 v.	
Brun, *Rép. Lib.*	3.671 v.	1.983 v.	
Lagarde, *P. S.*	109 v.	2 v.	

Montargis : I. 24.277; S. E. 18.261; N. 455

	1er Tour	2e Tour	
Vazeille, d. s., *Rad. U.*	7.130 v.	8.540 v.	
Le Brecq, *F. R.*	6.449 v.	9.978 v.	ÉLU
François Crucy, *P. S.*	3.501 v.	113 v.	
Genton	1.181 v.	15 v.	
Divers		26	

Pithiviers : I. 17.141; S. E. 11.315; N. 1.601

Georges Cochery, d. s., *P. R. D.*	10.741 v.	ÉLU
Roblin Alix	574 v.	

R. P. (Q. 18.075). La F. R. gagne 1 siège.

LOT (3 députés)

Cahors : I. 27.490; S. E. 18.423; N. 2.769

De Monzie, d. s., *Rép. Soc.*.	12.688 v.....	ÉLU
Doizié, *P. S*.....	5.735 v.	

Figeac : I. 22.769; S. E. 17.610; N. 687

Decays, d. s., *Rad. U*.....	10.877 v.....	ÉLU
Maurice Coirat, *Rép. Soc*...	4.591 v.	
Espinas, *P. S*.....	2.142 v.	

Gourdon : I. 20.299; S. E. 15.160; N. 655

Malvy, d. s., *Rad. U*.....	11.394 v.....	ÉLU
De Lapierre, *Rép. Lib*.....	3.732 v.	
Divers.....	34	

R. P. (Q. 17.064). Mêmes résultats ou douteux.

LOT-ET-GARONNE (4 députés)

Agen : I. 21.865; S. E. 16.794; N. 471

Cels, d. s., *Rad. U*.....	8.535 v.....	ÉLU
Labouldène, *Rad. Soc*.....	6.865 v.	
De Laborie, *Cons*.....	1.249 v	
Capus, *Rad. Soc*.....	127 v.	
Divers	18	

Marmande : I. 26.352; S. E. 20.737; N. 434

	1er Tour	2e Tour	
Jacques Chaumié, *Rad. U*.	8.056 v.	11.275 v.	ÉLU
Andrian, *Rép. Lib*.....	3.755 v.	10.550 v.	
Dr Dèche, *F. R*.....	2.824 v.		
Balet, *Rad. Ind*.....	2.592 v.		
Soussial, d. s., *P. R. D*.....	1.813 v.		
Escat, *P. S*.....	1.247 v.		
Chapeyron, *Rad. U*.....	450 v.		
Divers		18	

Nérac : I. 16.405; S. E. 11.478; N. 389

	1er Tour	2e Tour	
Rontin, *Rad. U*.....	3.243 v.	4.260 v.	ÉLU
Duffau, d. s., *Rad*.....	2.842 v.	4.053 v.	
Courrent, *P. R. D*.....	2.638 v.	4.211 v.	
Dubourg, *P. S*.....	2.417 v.		
Sibrac	338 v.		
Divers		8	

Villeneuve-sur-Lot : I. 23.058; S. E. 18.889; N. 903

Georges Leygues, d. s., *P. R. D.* . . . . . 10.473 v. . . . . : ÉLU
Dr Molinié, *Rad* . . . . . 7.760 v.
Barbe . . . . . 633 v.
Divers 23

R. P. (Q. 16.974). Les Rép. lib. ou le P. R. D. gagnent 1 siège.

LOZÈRE (3 députés)

Mende : I. 14.525; S. E. 11.211; N. 362

Piou, d. s., *Rép. Lib.*.....	6.278 v.....	ÉLU
Georges Paraf, *Rad. U*....	4.933 v.	

Florac : I. 9.453; S. E. 7.225; N. 222

Monestier, d. s., *Rad. U*....	4.299 v.....	ÉLU
Marius André, *P. S*.....	2.926 v.	

Marvejols : I. 13.342; S. E. 6.317; N. 2.874

De Chambrun, d. s., *Ind*...	6.317 v.....	ÉLU

R. P. (Q. 8.251). Mêmes résultats.

MAINE-ET-LOIRE (7 députés)

Angers (1re circ.) : I. 30.661; S. E. 24.730; N. 454

Dumesnil, *F. R.*	13.317 v.	ÉLU
Dr Barot, *Rad.*	10.116 v.	
Marsais, *P. S*	1.172 v.	
Divers	125	

Angers (2e circ.) : I. 20.563; S. E. 18.026; N. 165

Ferdinand Bougère, d. s., *Ind*	9.478 v.	ÉLU
Abel Boutin, *P. R. D.*	8.438 v.	
Tournié, *P. S*	107 v.	
Divers	3	

Baugé : I. 21.074; S. E. 18.141; N. 216

Alfred Rabouin, *F. D. G.*	9.247 v.	ÉLU
Gioux, d. s., *Rad*	8.894 v.	

Cholet (1re circ.) : I. 18.758; S. E. 15.996; N. 105

	1er Tour	2e Tour	
Jules Delahaye, d. s., *Droite*	7.970 v.	8.860 v.	ÉLU
Manceau, *F. R.*	4.401 v.	809 v.	
Marius Gachet, *Rép. Dém.*	3.199 v.	450 v.	
H. Planche, *P. S.*	256 v.	154 v.	
Banchereau	170 v.	27 v.	

Cholet (2e circ.) : I. 18.918; S. E. 11.617; N. 2.885

Duc de Blacas, d. s., *Droite.* 11.617 v..... ÉLU

Saumur : I. 27.243; S. E. 21.419; N. 645

De Grandmaison, d. s., *F. R.* 14.742 v..... ÉLU
Émile Coreil, *Rép.*..... 6.677 v.

Segré : I. 18.395; S. E. 14.400; N. 461

Laurent Bougère, d. s., *Ind.* 10.083 v..... ÉLU
Paul Milon, *Rép.*..... 4.317 v.

R. P. (Q. 17.761). Les Rép. lib. ou la F. R. perdent 2 sièges.

MANCHE (6 députés)

Saint-Lô : I. 21.121; S. E. 17.146; N. 151

Rauline, d. s., *Ind*..... 10.117 v..... ÉLU
Docteur Leturc, *P. R. D*... 7.029 v.

Avranches : I. 25.022; S. E. 20.694; N. 228

Dior, d. s., *P. R. D*..... 11.256 v..... ÉLU
Albert Chevalier, *Rad*..... 9.438 v.

Cherbourg : I. 24.375; S. E. 11.839; N. 1.982

Mahieu, d. s., *Rép .Soc*..... 9.081 v..... ÉLU
Dupont, *P. S*..... 1.697 v.
Lamache..... 888
Broussoulou..... 109 v.
Walter..... 64 v.

Coutances : I. 24.789; S. E. 14.965; N. 2.503

Boisset-Dombreval, d. s.,
P. R. D..... 14.793 v..... ÉLU
Emile Guitton, *Rad*..... 135 v.
Divers..... 37

Mortain : I. 15.986; s. E. 10.669; N. 1.475

Arthur Legrand, d. s., *Ind.* 10.560 v..... ÉLU
Haupais, *Rép. Dém*..... 109 v.

Valognes : I. 17.941; s. E. 7.971; N. 2.129

Villault-Duchesnois, d. s.,
P. R. D..... 7.971 v..... ÉLU

R. P. (Q. 13.931). Les Rép. lib. perdent 1 siège.

MARNE (7 députés)

Chalons-sur-Marne : I. 16.124; S. E. 12.037; N. 385

Drelon, d. s., *P. R. D.*	7.513 v.	ÉLU
Lenoir, *Rad*	4.524 v.	

Epernay : I. 28.500; S. E. 21.440; N. 432

	1er Tour	2e Tour	
Péchadre, d. s., *Rad. U*	8.490 v.	11.125 v.	ÉLU
Max Machet, *Lib*	6.515 v.	9.483 v.	
Grandvallet, *P. S*	4.181 v.	360 v.	
Choquart, *Rép. Dém*	1.731 v.	38 v.	
Thuillier	523 v.	147 v.	

Reims (1re circ.) : I. 18.508; S. E. 14.380; N. 249

	1er Tour	2e Tour	
Bertrand de Mun, *F. R*	6.801 v.	7.177 v.	ÉLU
Docteur Pozzi, *Rad. U*	5.965 v.	7.153 v.	
Pérot, *P. S*	1.613 v.	22 v.	
Divers	1		

Reims (2e circ.) : I. 24.860; S. E. 17.358; N. 511

Camille Lenoir, d. s., *R. S.*	9.075 v.	ÉLU
Lieutenant-colonel Klein, *D*	5.787 v.	
Lhermitte, *P. S*	2.458 v.	
Divers	38	

Reims (3e circ.) : I. 13.039; S. E. 10.457; N. 224

	1er Tour	2e Tour
Buard, *Rad.*.....	4.804 v.	5.088 v.
Jacquy, *Rép. Ind. F. R.*..	2.939 v.	13 v.
Pierre Forgeot, *P. R. D.*..	2.711 v.	5.590 v. ÉLU
Fauvel, *P. S*.....	3 v.	

Sainte-Menehould : I. 7.552; S. E. 6.455; N. 64

	1er Tour	2e Tour
Margaine, d. s., *Rad. Ind*..	3.054 v.	3.320 v. ÉLU
Docteur Mathieu, *Rép. Lib.*	2.418 v.	3.149 v.
A. Géraudel, *P. R. D*.....	983 v.	12 v.

Vitry-le-François : I. 13.067; S. E. 11.095; N. 144

Haudos, d. s., *Rad. U*.....	6.208 v.....	ÉLU
Ledreux, *P. R. D*.....	4.887 v.	

R. P. (Q. 13.317). Mêmes résultats ou douteux.

MARNE (HAUTE) (3 députés)

Chaumont : I. 21.522; S. E. 17.833; N. 255

	1er Tour	2e Tour	
Dessoye, d. s., *Rad. Ind.*...	8.727 v.	9.416 v.	ÉLU
Courtier, *F. R.*.....	8.138 v.	8.606 v.	
Morel, *P. S*.....	937 v.		
Divers.....	31	287	

Langres : I. 23.235; S. E. 19.142; N. 327

Dessein, *P. R. D.*.....	9.697 v.	.....	ÉLU
Viard, d. s., *Rad. U*.....	6.125 v.		
Clerget, *Rad.*.....2.809 v.			
Duville.....	286 v.		
Royer.....	122 v.		
Valton, *P. S*.....	100 v.		
Divers.....	3		

Vassy : I. 21.832; S. E. 17.300; N. 228

	1er Tour	2e Tour	
Albert Rozet, d. s. *P. R. D.*	7.885 v.	8.558 v.	ÉLU
Marcellot, *Rép. Lib*.....	7.631 v.	8.271 v.	
Gelly, *P. S*.....	1.600 v.	470 v.	
Boucheseiche.....	184 v.		
Fuzelier.....		581 v.	
Divers.....		106	

R. P. (Q. 18.091). Mêmes résultats.

MAYENNE (5 députés)

Laval (1re circ.) : I. 18.072; S. E. 14.907; N. 285

De Monti, *Droite*	7.707 v.	ÉLU
Victor Boissel, d. s., *P. R. D*	7.200 v.	

Laval (2e circ.) : I. 11.793; S. E. 10.167; N. 127

Dutreil, d. s., *Rép. Lib.*	5.919 v.	ÉLU
N. Martin, *Rad*	4.214 v.	
Divers	34	

Château-Gontier : I. 19.884; S. E. 16.635; N. 306

J. Dubois-Fresney, *Rép. L.*	9.707 v.	ÉLU
Bossé, *Rép*	6.928 v.	

Mayenne : (1re circ.) : I. 16.179; S. E. 13.906; N. 237

De Hercé, d. s., *Droite*	7.793 v.	ÉLU
Constant Martin, *Rad*	6.113 v.	

Mayenne (2e circ.) : I. 18.916; S. E. 16.109; N. 212

Chaulin-Servinière, d. s., *Rad. U*	8.302 v.	ÉLU
Guy de Montjou, *Rép. Lib.*	7.807 v.	

R. P. (Q. 14.344). Les Rép. lib. perdent 1 siège.

MEURTHE-ET-MOSELLE (7 députés)

Nancy (1re circ.) : I. 22.739; S. E. 18.033; N. 285

Marin, d. s., *F. R*	10.608 v.	ÉLU
René Leblancevolat, *R. D.*	6.441 v.	
Julien Poirson, *P. S.*	958 v.	
Divers	26	

Nancy (2e circ.) : I. 18.673; S. E. 14.975; N. 249

Ferry de Ludre, d. s., *R. L.*	7.664 v.	ÉLU
Lr-Colonel Lecomte, *P. R.D*	6.783 v.	
E. David, *P. S*	499 v.	
Divers	29	

Nancy (3e circ.) : I. 27.788; S. E. 21.972; N. 425

Driant, d. s., *Rép. Lib*	11.952 v.	ÉLU
Frédéric Schertzer, *P. R. D.*	7.674 v.	
Doley, *P. S.*	1.919 v.	
Maumont, *Rép. Soc*	399 v.	
Divers	28	

Briey (1re circ.) : I. 15.848; S. E. 10.322; N. 916

Lebrun, d. s., *P. R. D*	10.034 v.	ÉLU
Daujan	288 v.	

Briey (2e circ.) : I. 10.031; S. E. 8.039; N. 115

De Wendel, *F. R*.....	4.420 v.....	ÉLU
Grandjean, d. s., *P. R. D*..	3.591 v.	
Furjeaux.....	28 v.	

Lunéville : I. 25.971; S. E. 14.754; N. 4.778

Mequillet, d. s., *P. R. D*....	13.947 v.....	ÉLU
Garnier	807 v.	

Toul : I. 15.597; S. E. 12.980; N. 200

	1er Tour	2e Tour
Fringant, *Rad. Ind*.....	5.497 v.	6.720 v. ÉLU
Plassiart, *Rép. Lib*.....	3.755 v.	5.656 v.
Albert Denis, d. s., *P.R.D*..	3.728 v.	

R. P. (Q. 14.439). Les Rép. lib. peuvent perdre 1 siège.

MEUSE (4 députés)

Bar-le-Duc : I. 20.317; s. E. 16.832; N. 340

Maginot, *Rép. de g.*	10.071 v.	ÉLU
Ferrette, *Rép. Lib*	6.701 v.	
Divers	60	

Commercy : I. 19.328; s. E. 12.183; N. 2.077

Thiery, d. s., *P. R. D.*	11.291 v.	ÉLU
Sylvestre	892 v.	

Montmédy : I. 13.880; s. E. 10.972; N. 240

	1er Tour	2e Tour
Watrin, *Rép. Lib*	3.570 v.	4.673 v.
Revault, *Rép. de g.*	2.886 v.	6.257 v. ÉLU
Paul Humbert, *Rép. Dém.*	2.684 v.	
Roussel, *Dém*	1.736 v.	
Olivier	96	

Verdun : I. 19.062; s. E. 15.234; N. 288

Noel, d. s., *P. R. D.*	8.170 v.	ÉLU
Général Maitrot, *Rép. Lib.*	6.608 v.	
Chenay, *P. S.*	456 v.	

R. P. (Q. 13.805). Les Rép. lib. gagnent 1 siège

MORBIHAN (8 députés)

Vannes (1re circ.) : I. 18.012; S. E. 13.394; N. 165

De l'Estourbeillon, d. s., *Rép. Lib*	7.094 v.	ÉLU
Marchais, *P. R. D*	6.236 v.	
Scelo	64 v.	

Vannes (2e circ.) : I. 20.433; S. E. 16.073; N. 208

Comte de Gouyon, *Droite*	11.794 v.	ÉLU
De Camas, *Rép.*	4.279 v.	

Lorient (1re circ.) : I. 21.294; S. E. 13.903; N. 117

	1er Tour	2e Tour	
Nail, d. s., *Rad. U*	6.120 v.	6.957 v.	ÉLU
Sévène, *Rép. Lib*	3.363 v.		
Philipot, *P S*	2.302 v.	4.291 v.	
Guieysse, *Rad*	2.114 v.		
Divers	4	54	

Lorient (2e circ.) : I. 18.637; S. E. 13.310; N. 133

Lamy, d. s., *Rép. Lib*	6.778 v.	ÉLU
Esvelin, *Rad. U*	4.348 v.	
Bonneau, *P. S*	1.753 v.	
Georgeault, *Rad. Ind*	260 v.	
Guillemot, *Soc*	133 v.	
Le Garrec	38 v.	

Lorient (3e circ.) : I. 18.604; S. E. 12.648; N. 110

Le Rouzic, d. s., *Rad. U*...	6.596 v.....	ÉLU
Violle, *F. R*.....	5.705 v.	
Moreau, *P. S*.....	309 v.	
Divers.....	38	

Ploermel : I. 26.015; S. E. 20.058; N. 272

Duc de Rohan fils, *Droite*..	13.218 v.....	ÉLU
Martin.....	7.840 v.	

Pontivy (1re circ.) : I. 19.078; S. E. 14.446; N. 88

Espivent de la Villeboisnet, *Droite*.....	7.232 v.....	ÉLU
Maulion, *Rp*.....	7.214 v.	

Pontivy (2e circ.) : I. 13.539; S. E. 10.522; N. 104

Robic, *F. R*.....	5.524 v.....	ÉLU
Brard, d. s., *Rad. U*.....	4.998 v.	

R. P. (Q. 14.419). Le P. R. D. ou les Rad. gagnent 2 sièges.

NIÈVRE (5 députés)

Nevers (1re circ.) : I. 23.225; S. E. 18.352; N. 188

	1er Tour	2e Tour
Tricot, *F. R*.....	6.945 v.	8.430 v.
Locquin, *P. S*.....	5.960 v.	9.760 v. ÉLU
Massé, *Rad. U*.....	5.416 v.	86 v.
Divers.....	31	39

Nevers (2e circ.) : I. 13.355; S. E. 10.434; N. 134

Roblin, *P. S*.....	6.943 v.....	ÉLU
Francis Laur, *Ind*.....	1.952 v.	
Hugon, *Rad. U*.....	1.539 v.	

Château-Chinon : I. 18.716; S. E. 13.116; N. 237

	1er Tour	2e Tour
Imbart de la Tour, *P. R. D*.	4.969 v.	6.382 v.
Derangère, *Rad. U*.....	4.086 v.	7.432 v. ÉLU
Pramard, *P. S*.....	3.781 v.	51 v.
Volant, *P. R. D*.....	280 v.	4 v.
Delafosse.....		117

Clamecy : I. 18.183; S. E. 14.050; N. 258

	1er Tour	2e Tour
Renard, *Rad. U*.....	6.180 v.	7.464 v. ÉLU
Jaluzot, *Rép. Lib*.....	5.903 v.	6.565 v.
Gauthier, *P. S*.....	1.967 v.	41 v.

Cosne : I. 20.481; S. E. 15.802; N. 183

	1er Tour	2e Tour
Jousselin, *P. R. D*.....	6.153 v.	7.389 v.
Laurent, *P. S*.....	5.605 v.	9.047 v. ÉLU
Chautard, *Rad. U*.....	4.002 v.	48 v.
Rousseau.....	42 v.	12 v.

R. P. (Q. 14.350). La F. R. ou le P. R. D. gagne 1 siège perdu par le P. S.

NORD (23 députés)

Lille (1re circ.) : I. 23.634; s. E. 19.201; N. 312

Vandame, d. s., *R. F.*.....	10.408 v.....	ÉLU
Saint-Venant, *P. S.*.....	7.198 v.	
Philippe, *Rad*.....	1.592 v.	
Divers.....	3	

Lille (2e circ.) : I. 19.215; s. E. 16.374; N. 159

	1er Tour	2e Tour	
Ghesquière, d. s., *P. S*.....	7.846 v.	8.424 v.	ÉLU
Dambrine, *Rép. Lib*.....	7.415 v.	7.862 v.	
Mourmant, *Rad*.....	1.107 v.	4	
Divers.....	6		

Lille (3e circ.) : I. 25.565; s. E. 21.454; N. 226

	1er Tour	2e Tour	
Delory, d. s., *P. S*.....	10.385 v.	11.002 v.	ÉLU
Marc Delesalle, *F. R*.....	10.015 v.	10.871 v.	
Chercau, *Rad*.....	1.054 v.	3 v.	

Lille (4e circ.) : I. 18.687; s. E. 16.139; N. 174

Jules Dansette, d. s., *R. Lib*	8.142 v.....	ÉLU
Gombert, *Rad*.....	4.273 v.	
Deschamps, *P. S*.....	3.724 v.	

Lille (5e circ.) : I. 27.922; S. E. 24.156; N. 209

	1er Tour	2e Tour
Comte d'Hespel, *Rép. Lib.*.	9.577 v.	11.780 v.
Ragheboom, *P. S.*.....	7.580 v.	11.883 v. ÉLU
G. Potié, *Rad. U*.....	6.999 v.	71 v.

Lille (6e circ.) : I. 27.657; S. E. 22.841; N. 354

	1er Tour	2e Tour
Dubled, d. s., *P. S*.....	10.661 v.	12.314 v. ÉLU
Clety, *Rép. Lib.*.....	8.000 v.	10.010 v.
Desprets, *P. R. D.*.....	4.177 v.	15 v.
Divers.....	3	

Lille (7e circ.) : I. 29.801; S. E. 25.047; N. 594

Jules Guesde, d. s., *P. S* ...	13.582 v.....	ÉLU
Droulers, *Rép. Lib.*.....	8.870 v.	
Coupez, *P. O.*.....	2.592 v.	
Divers.....	3	

Lille (8e circ.) : I. 25.724; S. E. 21.359; N. 253

	1er Tour	2e Tour
Inghels, *P. S.*.....	7.793 v.	10.624 v. ÉLU
Gustave Dron, d. s., *Rad. U*	7.572 v.	
Salvetti, *Rép. Lib.*.....	5.993 v.	9.029 v.
Divers.....	1	
Nuls.....		1.222

Lille (9e circ.) : I. 14.474; S. E. 12.875; N. 80

	1er Tour	2e Tour
Grousseau, d. s., *Rép. Lib*..	6.164 v.	6.741 v. ÉLU
Ducarin, *Rad*.....	3.871 v.	6.151 v.
Vandeputte, *P. S*.....	2.840 v.	8 v.

Avesnes (1re circ.) : I. 16.745; S. E. 13.315; N. 172

	1er Tour	2e Tour
Pasqual, d. s., *Rad. U*.....	5.763 v.	7.918 v. ÉLU
Docteur Moret, *P. S*.....	3.884 v.	
Maire, *Lib*.....	3.247 v.	57 v.
Gérard des Vignes.....	421 v.	2.768 v.

Avesnes (2e circ.) : I. 24.332; S. E. 19.772; N. 334

	1er Tour	2e Tour
Defontaine, d. s., *Rad. U*..	7.645 v.	9.781 v. ÉLU
Walrand, *P. R. D*.....	6.572 v.	730 v.
Sarot, *P. S*.....	5.383 v.	311 v.
Quinet.....		105 v.
Lalines.....	172	660 v.

Avesnes (3e circ.) : I. 16.030; S. E. 13.333; N. 163

Daniel Vincent, d. s., *R. U*.	6.809 v.....	ÉLU
Cantineau, *P. R. D*.....	5.802 v.	
Desoblin, *P. S*.....	721 v.	
Divers	1	

Cambrai (1re circ.) : I. 30.915; S. E. 25.881; N. 351

	1er Tour	2e Tour
Deligne, *Rép. Lib.*	9.654 v.	
Le Roy, *P. R. D.*	9.289 v.	12.038 v. ÉLU
Beauvillain, *P. S.*	6.915 v.	
Bul. blancs ou divers	23	8.472 v.

Cambrai (2e circ.) : I. 27.273; S. E. 22.702; N. 382

Soydoux, *P. R. D.*	11.681 v.	ÉLU
Plet, *P. S.*	10.998 v.	
Divers	23	

Douai (1re circ.) : I. 27.803; S. E. 21.464; N. 1.089

Goniaux, d. s., *P. S.*	11.625 v.	ÉLU
Deregnaucourt, *P. R. D.*	9.839 v.	

Douai (2e circ.) : I. 18.747; S. E. 16.328; N. 117

	1er Tour	2e Tour
Des Rotours, *Rép. Lib.*	7.704 v.	8.144 v.
Guislain, *Rad. U.*	4.607 v.	8.245 v. ÉLU
Brachelet, *P. S.*	4.015 v.	
Demarcq	2	

Dunkerque (1re circ.) : I. 26.794; S. E. 19.414; N. 312

	1er Tour	2e Tour
Alfred Dumont, *Rép. Lib.*	9.643 v.	9.514 v.
Defossé, *Rad. U.*	7.497 v.	10.071 v. ÉLU
Naassens, *P. S.*	2.065 v.	9 v.
Gerno	209 v.	86 v.

Dunkerque (2e circ.) : I. 15.063; S. E. 11.018; N. 915

Claude Cochin, *Rép. Lib*...	9.638 V.....	ÉLU
Victor Ulin, *P. S*.....	1.380 V.	

Hazebrouck (1re circ.) : I. 16.043; S. E. 13.965; N. 143

Abbé Lemire, d. s., *Rép. In.*	7.970 V.....	ÉLU
Degroote, *Rép. Lib*.....	5.931 V.	
Heckel, *P. S*.....	64 V.	

Hazebrouck (2e circ.) : I. 14.420; S. E. 10.168; N. 1.753

Plichon, d. s., *Rép. Lib*....	7.339 V.....	ÉLU
Vanderschooten, *P. S*.....	2.829 V.	

Valenciennes (1re circ.) : I. 18.396; S. E. 14.711; N. 125

	1er Tour	2e Tour	
Mélin, *P. S*.....	7.142 V.	8.446 V.	ÉLU
Docteur Gastiau, *P. R. D*..	3.616 V.	5.736 V.	
Millot, *Rad*.....	2.280 V.	11 V.	
Derudder, *Rép. Ind*.....	1.671 V.	30 V.	
Divers.....	2		

Valenciennes (2e circ.) : I. 26.723; S. E. 22.426; N. 169

Durre, *P. S*.....	12.323 V.....	ÉLU
Davaine, *P. R. D*.....	7.117 V.	
Delcourt, *Rép. Lib*.....	2.430 V.	
Bertiaux, *Rad*.....	552	
Divers.....	4	

Valenciennes (3e circ.) : I. 28.639; S. E. 24.110; N. 310

	1er Tour	2e Tour
Lefebvre, *P. S*	11.582 v.	12.512 v. ÉLU
Macarez, *P. R. D*	11.076 v.	11.724 v.
Blemant, *Rad*	1.450 v.	1 v.
Divers	2	

R. P. (Q. 18. 610). La F. R. et le P. R. D. gagnent chacun 1 siège. Les Rad. perdent 2 sièges.

OISE (6 députés)

Beauvais (1re circ.) : I. 20.784; S. E. 17.101; N. 314

	1er Tour	2e Tour
Hucher, d. s., *F. R.*.....	7.471 v.	7.889 v.
Louis Deshayes, *Rad. U.*...	7.093 v.	9.266 v. ÉLU
Poisson-Préfosse, *P. S.*....	2.533 v.	
Lafaye		160 v.
Divers	4	

Beauvais (2e circ.) : I. 14.747; S. E. 12.789; N. 148

Bouffandeau, d. s., *Rad. U.*	6.575 v.....	ÉLU
Bouteille, *Rép. P. R. D.*...	6.081 v.	
Bourrée, *P. S*.....	124 v.	
Divers	9	

Clermont : I. 23.147; S. E. 18.894; N. 413

	1er Tour	2e Tour
Delpierre, d. s., *F. D. G*....	6.893 v.	8.124 v. ÉLU
Jean de Broglie, *Lib*.....	4.146 v.	5.709 v.
Dumoulin, *P. S*.....	3.771 v.	5.584 v.
Rémy Rendu, *Rad*.....	2.250 v.	22 v.
Duquesnel, *F. R*.....	1.822 v.	4 v.
Divers	12	2

Compiègne : I. 27.480; S. E. 22.946; N. 295

	1er Tour	2e Tour	
Fournier-Sarlovèze, d. s., *F. R.*	11.392 v.	11.820 v.	
Butin, *Rad. Ind*	10.448 v.	11.894 v.	ÉLU
Héraude, *P. S.*	1.103 v.	14 v.	
Divers	3	3	

Senlis (1re circ.) : I. 13.187; S. E. 11.205; N. 214

Paisant, *P. R. D.*	6.060 v.	ÉLU
Chopinet, d. s., *Rad. U*	5.145 v.	

Senlis (2e circ.) : I. 16.329; S. E. 13.135; N. 184

	1er Tour	2e Tour	
Heuzé, d. s., *Ind.*	5.362 v.	5.676 v.	
Decroze, *Rad. U.*	4.837 v.	7.284 v.	ÉLU
Uhry, *P. S*	2.936 v.	9 v.	

R. P. (Q. 16.010). Les Rad. U. perdent 1 siège gagné par la F. R.

ORNE (4 députés)

Alençon : I. 15.829; S. E. 13.505; N. 103

Dariac, d. s., *P. R. D.*	7.224 v.	ÉLU
Moussard, *F. R.*	5.872 v.	
Kleynhoff, *P. S.*	407 v.	
Divers	2	

Argentan : I. 21.910; S. E. 11.593; N. 2.459

Baron de Mackau, d. s., *Rép. Lib.*	11.450 v.	ÉLU
Divers	143	

Domfront : I. 28.083; S. E. 22.896; N. 256

Roulleaux-Dugage, d. s., *F. R.*	13.455 v.	ÉLU
Gallot, *P. R. D.*	9.416 v.	
Desplanches	25	

Mortagne : I. 24.906; S. E. 20.809; N. 248

	1er Tour	2e Tour	
Chabaud, *P. R. D*	8.709 v.	9.862 v.	
Marquis de Ludre, *F. R.*	8.616 v.	10.364 v.	ÉLU
Beaumert, *Rép. Ind.*	3.484 v.	705 v.	

R. P. (Q. 17.200). Le P. R. D. gagne 1 siège sur la droite ou la F. R.

PAS-DE-CALAIS (14 députés)

Arras (1re circ.) : I. 28.450; S. E. 23.240; N. 292

	1er Tour	2e Tour
Briquet, d. s., *P. S.*	9.094 v.	11.795 v. ÉLU
Paris, *Rép. Lib.*	7.105 v.	11.365 v.
Rose, *Progr.*	3.468 v.	
Sevin, *P. R. D.*	3.557 v.	
Divers	16	23

Arras (2e circ.) : I. 22.190; S. E. 19.083; N. 188

Tailliandier, *Lib.*	9.141 v.	10.132 v. ÉLU
Loth, d. s., *Rad*	5.322 v.	8.827 v.
Barthélemy, *P. S.*	4.600 v.	
Divers	20	61

Béthune (1re circ.) : I. 19.916; S. E. 15.594; N. 801

	1er Tour	2e Tour
Delelis-Fanien, d. s., *P. R. D.*	6.916 v.	8.867 v. ÉLU
Dupont, *Rad*	5.822 v.	6.879 v.
Merlin, *P. S.*	2.856 v.	39 v.

Béthune (2e circ.) : I. 17.209; S. E. 13.265; N. 270

Basly, d. s., *P. S.*	9.051 v.	ÉLU
Rouze, *Rép.*	3.133 v.	
Boudet, *Droite*	1.081 v.	

Béthune (3e circ.) : I. 25.617; S. E. 19.835; N. 387

Lamendin, d. s., *P. S.*	14.131 v.	ÉLU
Wattel, *Rép.*	5.704 v.	

Béthune (4e circ.) : I. 28.154; S. E. 23.299; N. 197

Cadot, *P. S.*	12.016 v.	ÉLU
Senis, *Rad.*	10.539 v.	
Docteur Legay, *Lib*	713 v.	
Divers	31	

Béthune (5e circ.) : I. 15.451; S. E. 12.696; N. 156

	1er Tour	2e Tour
Sorriaux, *P. S.*	5.099 v.	6.513 v. ÉLU
Sougey, *Rad.*	2.819 v.	6.284 v.
Pruvot, *P. R. D.*	2.393 v.	
Villain Auguste, *Lib*	1.442 v.	
Monier, *Rép. Soc*	938 v.	
Divers	5	

Boulogne (1re circ.) : I. 17.027; S. E. 13.021; N. 228

Abrami, *P. R. D.*	7.316 v.	ÉLU
Myrens, *P. S.*	5.611 v.	
Divers	94	

Boulogne (2e circ.) : I. 21.333; S. E. 15.982; N. 210

	1er Tour	2e Tour
Salembier, *P. S.*	4.330 v.	5.880 v. ÉLU
Parenty, *Rép. Lib*	3.626 v.	5.556 v.

Duquesnoy-Martel, *Progr.*.	3.017 v.	4.072 v.
Deroide, *P. O*.....	2.454 v.	
Delcluze, d. s., *Rép. Soc*....	1.925 v.	1.418 v.
Morieux, *Rad*.	598 v.	
Divers	32	18

Boulogne (3e circ.) : I. 17.939; S. E. 13.793; N. 160

	1er Tour	2e Tour
De France, d. s., *F. R*.....	6.438 v.	7.031 v.
Boulanger, *Rép.* de *G*.....	4.719 v.	7.344 v. ÉLU
Delozières, *Rad*.....	2.324 v.	
Divers	312	19

Montreuil : I. 21.180; S. E. 17.695; N. 310

Victor Morel, d. s., *Rad*....	9.853 v.	ÉLU
Com. Froissard, *Rép. Lib*..	6.205 v.	
Cauvet, *Rép*.....	1.349 v.	
Lefebvre	287 v.	
Divers	1	

Saint-Omer (1re circ.) : I. 15.042; S. E. 12.253; N. 157

Lefebvre du Prey, d. s., *F.R*	6.289 v.	ÉLU
Picot, *Rad*.....	5.947 v.	
Divers	17	

Saint-Omer (2e circ.) : I. 17.154; S. E. 6 846; N. 5.773

Lemoine, *P. R. D*.....	6.876 v.	ÉLU

Saint-Pol : I. 21.631; S. E. 18.188; N. 431

Roden, d. s., *F. D. G.*	9.214 v.	ÉLU
Docteur Bornay, *Rép*	7.641 v.	
Hauchard, *Progr*	1.310 v.	
Divers	23	

R. P. (Q. 16.055). Le P. S. perd un siège gagné par la F. R. ou les Rép. lib.

PUY-DE-DOME (7 députés)

Clermont-Ferrand (1re circ.) : I. 28.474; S. E. 19.804
N. 429

Marrou, d. s., *Rad. U.*.....	12.415 v.....	ÉLU
Malherla, *Rép. dém*.....	4.176 v.	
Mallet, *Rép. Soc*.....	2.940 v.	
Frincard	148 v.	
Divers	125	

Clermont-Ferrand (2e circ.) : I. 23.982; S. E. 17.692
N. 448

	1er Tour	2e Tour	
Ant. Fabre, d. s., *Rad. U*...	8.799 v.	10.693 v.	ÉLU
Georges Tixier, *P. R. D*...	7.206 v.	7.813 v.	
Benaillon, *Rép. Dém*.....	1.687 v.	9 v.	
Poyetton		149 v.	

Ambert : I. 19.716; S. E. 14.664; N. 268

Chassaing, d. s., *Rad. U*...	7.761 v.....	ÉLU
Courtial, *P. R. D*.....	6.724 v.	
Laumet.....	87 v.	
Viallard	92 v.	

Issoire : I. 26.549; S. E. 20.849; N. 159

	1er Tour	2e Tour	
Python, d. s. *Rad. P. R. D.*	9.076 v.	9.967 v.	
Reynouard, *Rad. U*.....	8.043 v.	11.576 v.	ÉLU
A. Paulin, *P. S*.....	3.651		
Divers.....	79	9	

Riom (1re circ.) : I. 18.102; S. E. 14.145; N. 695

Clémentel, d. s., *Rép. Dém.*	12.160 v.....	ÉLU
Juncker, *P. S*.....	1.549 v.	
Monéger	436 v.	

Riom (2e circ.) : I. 25.208; S. E. 18.765; N. 161

	1er Tour	2e Tour	
Alex. Varenne, *P. S*.....	7.262 v.	10 332 v.	ÉLU
Mangerel, *Rép. Dém. P.R.D*	4.639 v.	8.550 v.	
Pinet, *Rad. U*.....	2.985 v.		
Maymat, *Rad*.....	2.032 v.		
Maison, d. s., *Rad*.....	1.847 v.		

Thiers : I. 24.069; S. E. 18.611; N. 311

Claussat, d. s., *P. S*.....	9.525 v.....	ÉLU
Thave, *Rép. Dém*.....	7.342 v.	
Huguet, *Soc. Ind*.....	1.729 v.	
Divers	15	

R. P. (Q. 17.790). Le P. R. D. gagne 2 sièges.

PYRÉNÉES (BASSES) (7 députés)

Pau (1re circ.) : I. 19.046; S. E. 14.794; N. 425

D'Iriart d'Etchepare, d. s., *P. D. D*	7.632 v.	ÉLU
L. Maisonnier, *Rép. Lib.*	6.416 v.	
Lapique	586 v.	
Divers	160	

Pau (2e circ.) : I. 16.073; S. E. 12.714; N. 461

Dr Delom-Sorbé, *P. R. D*	9.508 v.	ÉLU
Boué, *Rad.*	3.180 v.	
Rigal, *P. S*	26 v.	

Bayonne (1re circ.) : I. 18.217; S. E. 10.911; N. 1.231

Garat, d. s., *Rad. U*	8.157 v.	ÉLU
Castagnet, *Rad. U*	2.206 v.	
Prins, *P. S*	368 v.	
Divers	180	

Bayonne (2e circ.) : I. 13.077; S. E. 10.845; N. 87

Guichenné, d. s., *Rép. Lib.*	5.865 v.	ÉLU
Dr Mendiodon, *P. R. D*	4.531 v.	
Divers	449	

Mauléon : I. 15.812; S. E. 13.649; N. 127

Ybarnegaray, *Rép. Lib*.... 7.714 v..... ÉLU
Gueraçagne, *P. R. D*..... 5.930 v.
Brasquet, *P. S*..... 5 v.

Oloron : I. 16.494; S. E. 11.135; N. 1.101

Barthou, d. s., *F. D. G*..... 10.350 v..... ÉLU
Claverie, *P. S*..... 778 v.
Divers..... 7

Orthez : I. 19.562; S. E. 13.504; N. 1.630

Léon Bérard, d. s., *F. D. G*. 11.190 v..... ÉLU
Privat, *P. S*..... 2.314 v.

R. P. (Q. 12.650). Mêmes résultats.

PYRÉNÉES (HAUTES) (4 députés)

Tarbes (1re circ.) : I. 18.125; S. E. 14.212; N. 370

Dreyt, d. s., *Rad. U*.....	8.611 v.....	ÉLU
Dangos, *Rép. Lib*.....	4.573 v.	
Pichon, *P. S*.....	1.011 v.	
Divers.....	17	

Tarbes (2e circ.) : I. 12.562; S. E. 7.727; N. 525

Fitte, d. s., *Rad. U*.....	7.190 v.....	ÉLU
Lhermitte.....	537 v.	

Argelès : I. 11.637; S. E. 8.992; N. 291

Lacave-Laplagne, *Rép. Dém*	4.722 v.....	ÉLU
Paul Dupuy, d. s., *P. R. D.*	3.708 v.	
Laret, *P. S*.....	559 v.	
Divers.....	3	

Bagnères-de-Bigorre : I. 21.664; S. E. 13.578; N. 2.006

Noguès, d. s., *Rad. U*....	13.129 v.....	ÉLU
Gontard, *P. S*.....	204 v.	
Antajan.....	211 v.	
Divers.....	34	

R. P. (Q. 11.127). Mêmes résultats.

PYRÉNÉES-ORIENTALES (4 députés)

Perpignan (1re circ.) : I. 18.646; S. E. 11.918; N. 208

	1er Tour	2e Tour
Deslinières, *P. S.*	4.238 v.	4.556 v.
Casteil, *Rad*	3.851 v.	4.663 v.
Nerel, *F. R*	3.793 v.	4.836 v. ÉLU
Huet	26 v.	
Divers		9

Perpignan (2e circ.) : I. 18.199; S. E. 10.872; N. 393

Dalbiez, d. s., *Rad. U*	7.003 v.	ÉLU
Sebe, *F. D. G*	3.857 v.	
Divers	12	

Ceret : I. 14.047; S. E. 7.951; N. 197

	1er Tour	2e Tour
D'Espie, *Rép. Soc*	2.169 v.	3.421 v.
Romain Romani, *Rad. U*	1.864 v.	
Rameil, *Rép. Soc*	1.609 v.	3.814 v. ÉLU
Romain Thomas, *P. S*	1.382 v.	1.618 v.
Jean Vilar, *Rad*	905 v.	
Coste	22	
Divers		5

Prades : I. 13.230; S. E. 6.545; N. 1.882

Em. Brousse, d. s., *P. R. D.*	6.462 v.	ÉLU
Falin	83	

R. P. (Q. 9.321). Résultats incertains.

RHIN (HAUT) (2 députés)

Belfort (1re circ.) : I. 12.522; s. E. 9.765; N. 179

	1er Tour	2e Tour
Ch. Schneider, d. s., *Rad. U*	4.150 v.	5.324 v. ÉLU
Joseph Pelot, *Lib*.....	3.193 v.	4.181 v.
Frossard, *P. S*.....	1.293 v.	17 v.
Mamelet, *Rép. Dém.P. R.D.*	1.122 v.	11 v.
Divers	7	

Belfort (2e circ.) : I. 12.819. s. E. 10.637

Louis Viellard, *Rép. Lib*...	5.554 v.....	ÉLU
Docteur Bouvier, *Rad. U*..	4.704 v.	
Bussière, *P. S*.....	201 v.	
Eugène Jung, *Rép. Dém*...	178 v.	

R. P. (Q. 10.301). Mêmes résultats.

RHONE (12 députés)

Lyon (1re circ.) : I. 11.485; S. E. 8.777; N. 119

Justin Godart, d. s., *R. U*..	4.890 v.....	ÉLU
Victor Dumont, *Progr. P. R. D*.....	3.470 v.	
Charvet, *P. S*.....	416 v.	
Divers	1	

Lyon (2e circ.) : I. 13.698; S. E. 10.215; N. 134

Gourd, d. s., *Progr., F. R*..	5.601 v.....	ÉLU
Deveau, *P. S*.....	1.189 v.	
Tribolet, *Rad. U*.....	3.344 v	
Stein	81 v.	

Lyon (3e circ.) : I. 15.934; S. E. 10.961; N. 330

	1er Tour	2e Tour	
Augagneur, d. s., *Rép. Soc*.	5.277 v.	5.603 v.	ÉLU
Arnaud, *P. S*.....	3.520 v.	5.405 v.	
V. Gaillard, *Rép. Ind*.....	2.164 v.	8 v.	

Lyon (4e circ.) : I. 15.687; S. E. 10.033; N. 325

Rognon, d. s., *P. S*.....	6.569 v.....	ÉLU
Veyron, *Rad. U*.....	2.770 v.	
Blanchonnet, *Rad*.....	686 v.	
Divers	8	

Lyon (5e circ.) : I. 7.889; S. E. 5.760; N. 110

	1er Tour	2e Tour
Manus, d. s., *P. S.*	1.818 v.	2.747 v. ÉLU
Corjus, *Rad. U.*	1.679 v.	2.425 v.
Millet, *Rép. Soc*	735 v.	
Chirade, *Progr*	729 v.	7 v.
Deprelle, *Rép. Lib*	518 v.	17 v.
Benier, *Soc. Ind*	109 v.	
Maleysson		88 v.
Divers	172	

Lyon (6e circ.) : I. 13.917; S. E. 10.271; N. 143

	1er Tour	2e Tour
Docteur Augros, *F. R*	4.318 v.	4.794 v.
Marietton, d. s., *P. S*	3.764 v.	5.488 v. ÉLU
Vial, *Rad. U*	2.188 v.	
Divers	1	

Lyon (7e circ.) : I. 17.392; S. E. 13.499; N. 206

	1er Tour	2e Tour
Fougère, *F. R.*	6.361 v.	6.667 v.
Colliard, d. s., *Rép. Soc*	5.442 v.	7.182 v. ÉLU
Darme, *P. S*	1.695 v.	
Divers	1	

Lyon (8e circ.) : I. 25.735; S. E. 19.455; N. 262

Pays, d. s., *F. R*	11.007 v.	ÉLU
Simonet, *Rad*	7.266 v.	
S. Goujat, *P. S.*	1.142 v.	

Buc	39 v.
Divers	1

Lyon (9e circ.) : I. 21.817; S. E. 17.400; N. 193

	1er Tour	2e Tour
Fleury-Ravarin, d. s., *P. R. D.*	7.484 v.	7.929 v.
Peyret, *Rad. U.*	6.135 v.	9.517 v. ÉLU
Docteur Lévy, *P. S.*	3.781 v.	
Divers		36

Lyon (10e circ.) : I. 20.829; S. E. 14.217; N. 199

	1er Tour	2e Tour
Voillot, *P. S.*	6.400 v.	3.478 v. ÉLU
Berlié, d. s., *P. R. D.*	3.639 v.	4.655 v.
Julien, *Rad. U.*	3.561 v.	
Beroule, *Soc. Ind.*	615 v.	
Briens		103 v.
Divers	2	

Villefranche (1re circ.) : I. 23.459; S. E. 18.824; N. 205

Emile Bender, d. s., *Rad. U*	11.099 v.	ÉLU
Auray, *Progr., F. R.*	7.057 v.	
Daudet, *P. S.*	481 v.	
Armanet, *Soc. Ind.*	187 v.	

Villefranche (2e circ.) : I. 24.755; S. E. 20.245; N. 191

Bonnevay, d. s., *P. R. D.*	10.203 v.	ÉLU
Chevallard, *Rad. U.*	5.738 v.	
Lorris, *P. S.*	4.304 v.	

R. P. (Q. 13.304). Le P. S. perd 2 sièges gagnés par la F. R. et le P. R. D.

SAONE (HAUTE) (4 députés)

Vesoul : I. 24.480; S. E. 13.975; N. 2.733

Paul Morel, d. s., *Rad. Ind.* 13.095 v..... ÉLU
Hezard, *Droite*..... 880 v.

Gray : I. 17.694; S. E. 14.231; N. 203

Ragally, d. s., *Rad. Ind*... 7.249 v..... ÉLU
Maurice Drouot, *F. R*..... 6.982 v.

Lure (1re circ). : I. 18.086; S. E. 13.440; N. 436

René Renoult, d. s., *Rad. U.* 8.978 v..... ÉLU
Hosotte, *Rép. Lib*..... 4.462 v.

Lure (2e circ.) : I. 17.028; S. E. 13.679; N. 480

	1er Tour	2e Tour
EdmondMathis,d.s., *Rad. I.*	6.719 v.	7.180 v. ÉLU
Dr Paul Causseret, *Rép. Lib.*	6.462 v.	6.896 v.
Hacquard, *Rép. Dém*.....	498 v.	

R. P. (Q. 13.831). La F. R. gagne 1 siège.

SAONE-ET-LOIRE (9 députés)

Mâcon (1re circ.) : I. 16.373; s. E. 12.976; N. 298

Dubief, *Rad. U*	6.708 v.....	ÉLU
Simonet, d. s., *Rad*	6.268 v.	

Mâcon (2e circ.) : I. 13.718; s. E. 10.647; N. 133

Simyan, d. s., *Rad. U*.....	5.564 v.....	ÉLU
Futin, *P. S*.....	2.716 v.	
Caplain, *Progr*.....	1.310 v.	
Boillot, *Rad*.....	1.050 v.	
Divers.....	7	

Autun (1re circ.) : I. 16.476; s. E. 12.010; N. 467

Germain Périer, d. s., *P. R. D*.....	6.218 v.....	ÉLU
Decœne-Racondrot, *R. U*..	5.790 v.	
Divers.....	2	

Autun (2e circ.) : I. 23.435; s. E. 17.318; N. 489

	1er Tour	2e Tour	
Coureau, d. s., *Rép. Dém*...	8.429 v.	8.471 v.	
Bras, *P. S*.....	3.072 v.	9.636 v.	ÉLU
Dionnet, *Rép. Soc*.....	2.870 v.	15 v.	
Riche, *Rad. U*.....	2.713 v.		
Coulaud	234 v.		

Châlons-sur-Saône (1re circ.) : I. 28.744; S. E. 19.588; N. 295

Bouveri, d. s., *P. S.*	12.280 v.	ÉLU
Lagandré, *Rép. Lib*	4.364 v.	
Flety, *Rad. U*	2.518 v.	
Beney	426 v.	

Châlons-sur-Saône (2e circ.) : I. 19.250; S. E. 13.457 N. 174

	1er Tour	2e Tour
Robin Perier, *Rad. U*	5.669 v.	5.912 v.
Théo Bretin, *P. S.*	4.255 v.	7.564 v. ÉLU
Ninot, *F. R.*	3.524 v.	53 v.
Mathieu	9 v.	

Charolles (1re circ.) : I. 18.920; S. E. 14.921; N. 174

	1er Tour	2e Tour
Faisant, *Rad. U*	6.678 v.	8.343 v. ÉLU
Docteur Gaudry, *P. R. D.*	5.583 v.	6.624 v.
Bonin, *P. S.*	1.355 v.	30 v.
Merlet, *Rad.*	1.305 v.	15 v.

Charolles (2e circ.) : I. 20.385; S. E. 14.225; N. 311

	1er Tour	2e Tour
Merle, d. s., *P. S.*	4.953 v.	5.996 v.
Poncet, *Rad. U*	4.925 v.	6.492 v. ÉLU
Vernaison, *Progr*	3.216 v.	3.397 v.
Chambosse	806 v.	3 v.
Budin	325 v.	2 v.

Louhans : I. 24.997; S. E. 19.217; N. 212

	1er Tour	2e Tour
Maitre, d. s., *Rép. Soc*.....	6.903 v.	8.876 v. ÉLU
Caucal, *Rad. U*.....	6.212 v.	7.379 v.
Janin, *F. R*.....	4.083 v.	3.325 v.
Ridet, *P. S*.....	1.998 v.	23
Divers.....	21	

R. P. (Q. 14.706). Le P. S. perd 1 siège gagné par la F. R.

SARTHE (5 députés)

Le Mans (1re circ.) : I. 29.351; S. E. 22.198; N. 375

	1er Tour	2e Tour	
Leret d'Aubigny, *F. R*	9.733 v.	11.876 v.	ÉLU
Pellier, *Rad*.....	4.233 v.	9.094 v.	
Legué, *P. R. D*.....	3.138 v.	42 v.	
Darbin, *P. S*.....	3.090 v.		
Ligneul, *Rép. Soc*.....	2.001 v.	13 v.	
Divers	3		

Le Mans (2e circ.) : I. 21.184; S. E. 12.005; N. 3.146

Galpin, d. s., *Ind*.....	11.755 v.....	ÉLU
Cochet, *P. S*.....	250 v.	

La Flèche : I. 25.614; S. E. 13.246; N. 5.090

Laroche, d. s., *Rad. Ind*...	12.736 v.....	ÉLU
Romme.....	344 v.	
Biais, *P. S*.....	166 v.	

Mamers : I. 26.824; S. E. 23.432; N. 253

Joseph Caillaux, d. s., *R. U*.	12.308 v.....	ÉLU
Fernand d'Aillières, *Rép. L*.	10.841 v.	
J. Piot, *Rép. dém*.....	281 v.	
Trempon.....	2 v.	

Saint-Calais : I. 17.717; S. E. 13.716; N. 329

Ajam, d. s., *Rad. U*.....	7.672 v.....	ÉLU
Paul Munier, F. D. G.....	4.530 v.	
Heuzé, *P. S*.....	1.514 v.	

R. P. (Q. 16.919). Mêmes résultats.

SAVOIE (5 députés)

Chambéry (1re circ.) : I. 20.673; S. E. 16.950; N. 148

	1er Tour	2e Tour
Proust, *F. R.*	6.315 v.	8.635 v. ÉLU
Théodore, Reinach, d. s., *Rad.*	4.833 v.	7.723 v.
Dufayard, *Rad.*	3.439 v.	
Navarro, *P. S.*	2.361 v.	
Divers	2	564

Chambéry (2e circ.) : I. 18.205; S. E. 15.392; N. 153

Girard-Madoux, *Rad. U*	8.052 v.	ÉLU
Delachenal, d. s., *Pr., F. R.*	7.340 v.	

Albertville : I. 9.775 ; S. E. 8.175; N. 85

	1er Tour	2e Tour
Sibuet, *Rép. Lib.*	4.052 v.	4.278 v. ÉLU
Félix Chautemps, d. s. *R.U.*	3.841 v.	4.113 v.
Maurice Laurent, *Rép. Soc.*	249 v.	
Divers	33	61

Moutiers : I. 9.131; S. E. 5.351; N. 1.200

Borrel, d. s., *Rép. Soc*	5.351 v.	ÉLU

Saint-Jean-de-Maurienne : I. 13.885 S. E. 10.817; N. 115

	1er Tour	2e Tour
Deléglise, d. s., *Rép. Dém.* .	5.408 v.	6.863 v. ÉLU
Falcoz, *P. R. D*	4.543 v.	857 v.
Dreyer-Dufer, *Rad. U*.....	640 v.	39 v.
Marcellin	224 v.	
Divers	2	806

R. P. (Q. 11.337). Mêmes résultats.

SAVOIE (HAUTE) (4 députés)

Annecy : I. 23.693; S. E. 18.972; N. 250

	1er Tour	2e Tour	
Crolard, d. s., *F. R.*.....	8.668 v.	9.790 v.	ÉLU
J. Blanc, *Rad. U*.....	5.776 v.	8.852 v.	
Berthet, *Rad*.....	4.024 v.	1.101 v.	
Raisin, *F. D. G.*.....	485 v.	10 v.	
Joccoud.....	19 v.		

Bonneville : I. 20.752; S. E. 15.406; N. 322

Favre, d. s., *Rép. Soc*.....	9.178 v.....	ÉLU
Cochet, *F. R.*.....	6.179 v.	
Saug[illegible].....	49 v.	

Saint-Julien : I. 18.134; S. E. 9.013; N. 1.498

Fernand David, d. s., *Rad. I.*	9.013 v.....	ÉLU

Thonon : I. 20.205; S. E. 8.313; N. 2.087

Jacquier, d. s., *Rad. U*.....	8.313 v.....	ÉLU

R. P. (Q. 12.926). Mêmes résultats.

SEINE (54 députés)

PARIS

Ier Arrondissement : I. 12.738; S. E. 9.678; N. 342

Barrès, d. s., *Ind.*	7.298 v.	ÉLU
Parmentier, *P. S*	1.507 v.	
Barquissau, *Rad. U*	794 v.	
Divers	79	

IIe Arrondissement : I. 13.641; S. E. 10.584; N. 413

Bienaimé, d. s., *Progr*	6.605 v.	ÉLU
Corgeron, *P. S*	1.812 v.	
Samson, *Rad*	1.758 v.	
Divers	209	

IIIe Arrondissement : I. 20.869; S. E. 15.094; N. 855

Puech, *Rad. U*	7.958 v.	ÉLU
Lointier, *Rép. Lib*	3.697 v.	
Oguse, *P. S*	2.798 v.	
Divers	641	

IVe Arrondissement (1re circ.) : I. 8.105; S. E. 6.185; N. 264

Failliot, d. s., *P. R. D*	4.011 v.	ÉLU
Erlich, *P. S*	1.789 v.	
Foucroy, *Rad. Ind*	385 v.	

IVe Arrondissement (2e circ.) : I. 13.167; S. E. 9.968
N. 409

Galli, *P. R. D*	7.054 v.	ÉLU
Martin, *P. S*	2.914 v.	

Ve Arrondissement (1re circ.) : I. 12.502; S. E. 10.048
N. 273

	1er Tour	2e Tour
Painlevé, d. s., *Rép. Soc*	4.539 v.	5.032 v. ÉLU
Lannes de Montebello, *F.R.*	4.361 v.	
Albertin, *P. S*	969 v.	
Divers	179	
Rollin, *F. R*		4.916 v.

Ve Arrondissement (2e circ.) : I. 14.175; S. E. 10.627;
N. 442

	1er Tour	2e Tour
Desplas, d. s., *Rad. Ind*	4.193 v.	4.167 v. ÉLU
Grenier, *P. S*	2.702 v.	4.028 v.
Nast, *R. Dém*	2.214 v.	2.099 v.
Chardin, *Rép. Soc*	1.380 v.	
Divers	138	17

VIe Arrondissement (1re circ.) : I. 8.680; S. E. 6.402;
N. 229

Charles Benoist, d. s., *F. R.*	4.024 v.	ÉLU
Leconte, *Rép. Dém*	1.455 v.	
Lepage, *P. S*	923 v.	

VIe Arrondissement (2e circ.) : I. 12.441; S. E. 8.845; N. 540

Lasies, *Ind.*.....	6.335 v.....	ÉLU
Rey, *P. S*.....	1.540 v.	
Frossard, *Ind*.....	967 v.	
Divers.....	3	

VIIe Arrondissement (1re circ.) : I. 10.088; S. E. 7.569 N. 200

Lerolle, d. s., *Rép. Lib*.....	4.500 v.....	ÉLU
Désandré, *P. R. D*.....	2.576 v.	
Bonnefoy, *P. S*.....	491 v.	
Divers.....	2	

VIIe Arrondissement (2e circ.) : I. 10.364; S. E. 7.564 N. 613

Spronck, d. s., *F. R*.....	5.709 v.....	ÉLU
Coryn, *P. S*.....	1.855 v.	

VIIIe Arrondissement (1re circ.) : I. 11.492; S. E. 8.125 N. 222

Denys Cochin, d. s., *Droite*.	6.028 v.....	ÉLU
Parenty, *Rép. Dém*.....	1.688 v.	
Mauriès, *P. S*.....	407 v.	
Divers.....	2	

VIIIe Arrondissement (2e circ.) : I. 6.633; S. E. 4.720; N. 119

Binder, d. s., *Droite*	2.826 v.	ÉLU
Azard, *P. R. D.*	1.299 v.	
Roche, *Rép. Dém.*	470 v.	
Chopard, *P. S.*	125 v.	

IXe Arrondissement (1re circ.) : I. 8.209; S. E. 6.046; N. 250

Georges Berry, d. s., *Ind*	4.237 v.	ÉLU
Léon Martin, *Rad. Ind*	1.242 v.	
Lefebvre-Roncier, *Rad*	271 v.	
Bohrer, *P. S.*	258 v.	
Divers	38	

IXe Arrondissement (2e circ.) : I. 15.416; S. E. 11.281; N. 392

Escudier, d. s., *F. R.*	7.816 v.	ÉLU
Monin, *Rad. U*	2.554 v.	
Ducreux, *P. S.*	911 v.	

Xe Arrondissement (1re circ.) : I. 18.202; S. E. 13.987; N. 481

	1er Tour	2e Tour	
Groussier, d. s., *P. S*	5.801 v.	6.752 v.	ÉLU
Rousset, *Progr*	4.507 v.	6.235 v.	
Payer, *Soc. Ind.*	3.423 v.	27 v.	
Divers	256	15	

Xe Arrondissement (2e circ.) : I. 15.006; S. E. 11.333
N. 365

	1er Tour	2e Tour
Tournade, d. s., *F. R.*.....	5.019 v.	5.241 v. ÉLU
Girardin, *Rad. Ind.*.....	1.681 v.	5.167 v.
Ripault, *Rad. U*.....	1.599 v.	
Sardin, *P. S*.....	1.250 v.	
Miquel, *Rép. Dém*.....	1.065 v.	
Lambla.....	711 v.	
Divers.....	8	7

XIe Arrondissement (1re circ.) : I. 11.699; S. E. 8.892;
N. 321

	1er Tour	2e Tour
Paté, d. s., *P. R. D*.....	3.040 v.	4.155 v. ÉLU
Jacomet, *P. R. D*.....	1.663 v.	
Loyson, *Rad. U*.....	1.549 v.	3.630 v.
Drouot, *P. S*.....	1.300 v.	
Allemane, *P. O*.....	1.271 v.	566 v.
Divers.....	69	110

XIe Arrondissement (2e circ.) : I. 18.693; S. E. 13.930;
N. 708

	1er Tour	2e Tour
Lavaud, d. s., *P. S*.....	5.957 v.	6.482 v.
Ignace, *P. R. D*.....	3.873 v.	6.507 v. ÉLU
Le Foyer, *Rad. U*.....	2.709 v.	
Landé, *Rép. Lib*.....	1.390 v.	
Divers.....	1	13

XIe Arrondissement (3e circ.) : I. 19.154; S. E. 14.431; N. 591

Lauche, d. s., *P. S*.....	8.231 v.....	ÉLU
Verrière, *P. R. D*.....	2.824 v.	
Batifoulier, *Rép. Lib*.....	1.938 v.	
Carcanagues, *Rad. U*.....	1.314 v.	
Divers	124	

XIIe Arrondissement (1re circ.) : 14.391; S. E. 11.409; N. 460

Millerand, d. s., *F. D. G*....	6.243 v.....	ÉLU
Musy, *P. S*.....	4.955 v.	
Divers	211	

XIIe Arrondissement (2e circ.) : I. 20.751; S. E. 16.849; N. 438

Colly, d. s., *P. S*.....	7.733 v.	8.105 v.
Petitjean, *Rad. U*.....	6.318 v.	8.240 v. ÉLU
Ruffet, *Progr*.....	2.374 v.	
Feline, *P. O*.....	412 v.	
Divers	12	163

XIIIe Arrondissement (1re circ.) : I. 10.358; S. E. 8.246; N. 282

Leboucq, d. s., *P. R. D*....	4.694 v.....	ÉLU
Sauvé, *P. S*.....	2.717 v.	
Morel, *Rad. U*.....	610 v.	
Bergougnioux, *P. O*.....	122 v.	
Divers	103	

XIIIe Arrondissement (2e circ.) : I. 23.575 ; S. E. 18.194
N. 742

	1er Tour	2e Tour
Navarre, *P. S.*	6.981 v.	9.997 v. ÉLU
Buisson, *Rad. U.*	5.425 v.	
Bard, *Rép. Dém*	3.894 v.	6.347 v.
Ribet, *Soc. Ind.*	1.218 v.	
Lurin, *Cons.*	498 v.	
Divers	178	48

XIVe Arrondissement (1re cir.) : I. 24.430 ; S. E. 18.708
N. 694

	1er Tour	2e Tour
Desrousseaux, dit Bracke, d. s., *P. S.*	6.834 v.	7.408 v. ÉLU
Chatenet, *Rad. U.*	5.609 v.	5.463 v.
Latour, *P. R. D*	5.078 v.	5.359 v.
Sauret, *Soc. Ind.*	997 v.	
Divers	190	6

XIVe Arrondissement (2e cir.) : I. 12.719 ; S. E. 9.973
N 293

	1er Tour	2e Tour
Poirier de Narcay, *Rép. D.*	4.945 v.	5.282 v. ÉLU
Bouglé, *Rad. U*	2.862 v.	3.880 v.
Courtois, *P. S.*	2.156 v.	
Divers	10	30

XVe Arrondissement (1re circ.) : I. 23.907; S. E. 19.169
N. 561

	1er Tour	2e Tour
Aubriot, d. s., *P. S.*.....	9.375 v.	9.556 v. ÉLU
Godin, *Rép. Dém*.....	4.928 v.	8.260 v.
Dominique, *Rad. U*.....	4.530 v.	
Chauvière, *P. O*.....	204 v.	
Divers.....	132	209

XVe Arrondissement (2e circ.) : I. 19.780; S. E. 15.894
N. 451

	1er Tour	2e Tour
Levasseur, *P. S*.....	5.081 v.	7.684 v. ÉLU
D'Aramon, d. s., *Progr*....	4.844 v.	7.176 v.
Cherioux, *Rad. U*.....	4.137 v.	
Letrillard, *Rép. Dém*.....	881 v.	
Desouches, *Rép. Soc*.....	783 v.	
Divers.....	168	214

XVIe Arrondissement (1re cir.) : I. 15.588; S. E. 11.215
N. 569

Beauregard, d. s., *F. R*....	8.185 v.....	ÉLU
Rouselle, *P. S*.....	2.922 v.	
Divers.....	108	

XVIe Arrondissement (2e circ.) : I. 11.393; S. E. 8.520
N. 239

Millevoye, d. s., *Cons*.....	5.695 v.....	ÉLU
Daumont, *Progr*.....	1.554 v.	

Bousquet, *P. R. D.*..... 761 v.
Vaillant ..... 387 v.
Divers 123

XVIIe Arrondissement (1re cir.) : I. 16.633 ; S. E. 12.173 N. 429

Pugliesi-Conti, d. s., *Ind*... 9.191 v..... ÉLU
Hagnauer, *Rép. Dém*..... 1.612 v.
Bergery, *P. S*..... 1.370 v.

XVIIe Arrondissement (2e circ.) I. 13.947 ; S. E. 11.057 N. 220

Denais, d. s., *Rép. Lib*..... 5.940 v..... ÉLU
Despagnat, *Rép. Dém*..... 2.620 v.
Pagès, *P. S*..... 1.613 v.
Rieu, *Soc. Ind*..... 445 v.
Petit..... 326 v.
Divers 113

XVIIe Arrondissement (3e cir.) : I. 14.425 ; S. E. 11.185 N. 332

Brunet, *P. S*..... 5.832 v..... ÉLU
Roche, d. s., *Soc. Ind*..... 2.884 v.
Viven, *Rép. Dém*..... 2.218 v.
Divers 251

XVIIIe Arrondissement : (1re circ.) : I. 18.118 S. E. 13.115 ; N. 497

Sembat, d. s., *P. S*..... 6.823 v..... ÉLU
Richard, *P. R. D*..... 3.946 v.

Falot, *Rad. U*.....	1.891 v.
Lejoncour.....	347 v.
Divers.....	108

XVIIIe Arrondissement (2e circ.) : I. 27.225; S. E. 19.502; N. 635

	1er TOUR	2e TOUR
Rouanet, d. s., *P. S*.....	7.692 v.	9.112 v.
Bernard, *Soc. Ind*.....	4.579 v.	9.542 v. ÉLU
Montillot, *P. R. D*.....	2.738 v.	
Desormeaux, *Rép. Soc*.....	1.613 v.	
Lavissière, *Rép. Lib*.....	991 v.	
Pansader, *Rép. Soc*.....	949 v.	
Sabatier, *Rép. Soc*.....	536 v.	
Strasburger, *Soc. Ind*.....	127 v.	
Divers.....	277	275

XVIIIe Arrondissement (3e circ.) : I. 19.230 S. E. 14.558; N. 425

	1er TOUR	2e TOUR
Bussat, *P. R. D*.....	6.751 v.	7.098 v.
Cachin, *P. S*.....	5.999 v.	7.246 v. ÉLU
Coulon, *Rép. S*.....	1.692 v.	
Divers.....	116	6

XIXe Arrondissement (1re circ.) : I. 22.381; S. E. 17.106 N. 742

	1er TOUR	2e TOUR
Lajarrige, *Soc. Ind*.....	7.870 v.	9.235 v. ÉLU
Dubois, *P. S*.....	6.021 v.	6.777 v.

Regnault, *Rép. Dém*.....	1.229 v.	
Junot, *Rad. U*.....	1.180 v.	
Pascal, *Rép. Soc*.....	679 v.	
Divers.....	127	25

XIXe Arrondissement (2e circ.) : I. 11.752; S. E. 8.980
N. 433

Rozier, d. s., *P. S*.....	4.539 v.....	ÉLU
Bos, *Rad. Ind*.....	2.605 v.	
Barthié, *Rad. U*.....	1.192 v.	
Seguelas, *Soc. Ind*.....	521 v.	
Divers.....	123	

XXe Arrondissement (1re circ.) : I. 16.746; S. E. 11.731
N. 713

Dejeante, d. s., *P. S*.....	7.799 v.....	ÉLU
Wagner, *Rép. Ind*.....	2.450 v.	
Dellac, dit Cladel, *P. R. D*.	1.482 v.	

XXe Arrondissement (2e circ.) : I. 22.541; S. E. 16.957
N. 593

Vaillant, d. s., *P. S*.....	9.357 v.....	ÉLU
Reneux, *Rad. U*.....	3.284 v.	
Mercier, *P. R. D*.....	2.718 v.	
Chevallier.....	884 v.	
De Bœver, *Rép. Lib*.....	700 v.	
Divers.....	14	

Arrondissement de Saint-Denis (1re circ. Pantin)
I. 19.987; S. E. 14.675; N. 693

Veber, d. s., *P. S*	7.883 v.	ÉLU
Trousselle, *Rad. U*	6.295 v.	
Glénat, *P. O*	496 v.	
Divers	4	

Aubervilliers-Noisy-le-Sec (2e circ.) : I. 27.202; S. E. 20.469; N. 772

	1er Tour	2e Tour	
Laval, *P. S*	8.815 v.	10.912 v.	ÉLU
Marcel Habert, *Rép. Ind.*	6.486 v.	8.586 v.	
J.-L. Bonnet, *Rad. U*	2.978 v.		
Brunet, *Soc. Ind*	2.168 v.		
Divers	22	8	

Saint-Denis (3e circ.): I. 19.811; S. E. 14.268; N. 441

Walter, d. s., *P. S*	8.587 v.	ÉLU
Genevrier, *Rép. Dém*	3.940 v.	
Salat, *Soc. Ind*	822 v.	
Agard	568 v.	
Bellamy, *Rép. Ind*	347 v.	
Divers	4	

Asnières-Saint-Ouen (4e circ.) : I. 27.139; S. E. 20.168; N. 665

	1er Tour	2e Tour	
Bokanowski, *Rad. U*	9.300 v.	10.644 v.	ÉLU
Bachelet, *P. S*	8.100 v.	8.349 v.	

Godefroy, *Rép. Dém*.....	1.503 v.	
Cousin, *Rép. Ind*.....	1.434 v.	943 v.
Divers.....	281	56

Clichy-Levallois (5e circ.) : I. 28.761; S. E. 20.404; N. 1.036

	1er Tour	2e Tour
Bon, *P. S*.....	6.717 v.	8.900 v. ÉLU
Willm, d. s. *Soc. Ind*.....	6.695 v.	8.229 v.
Pensa, *Rép. Dém*.....	4.743 v.	3.238 v.
Moitet, *Rad. U*.....	1.943 v.	
Divers.....	306	69

Neuilly-Boulogne (6e circ.) : I. 23.940; S. E. 17.520; N. 687

	1er Tour	2e Tour
Nortier, d. s., *F. R*.....	7.655 v.	8.609 v. ÉLU
Morizet, *P. S*.....	3.972 v.	7.738 v.
Sancerme, *Rép. Dém*.....	2.241 v.	
Percin, *Rad. U*.....	2.228 v.	
Helen, *Progr*.....	822 v.	
Thomas, *P. O*.....	419 v.	
Divers.....	183	172

Colombes-Courbevoie (7e circ.) : I. 22.633; S. E. 17.069 N. 592

	1er Tour	2e Tour
Dubois, d. s., *F. R*.....	7.210 v.	8.410 v. ÉLU
Ducos de la Haille, *P. S*....	6.527 v.	8.116 v.
Lagasse, *Rad. U*.....	3.327 v.	
Divers.....	5	1

Puteaux (8e circ.) : I. 17.049; S. E. 12.855; N. 312

Voilin, d. s., *P. S*.....	7.071 v.....	ÉLU
Gachet, *Rép. Ind*.....	3.155 v.	
Diederich, *Rép. Soc*.....	1.925 v.	
Olivier, *Rad*.....	658 v.	
Divers.....	46	

Arrondissement de Sceaux (1re circ. Montreuil-Vincennes) : I. 28.140; S. E. 20.350 N. 1.463

	1er Tour	2e Tour
Lépine, *P. R. D*.....	7.996 v.	9.582 v.
Poncet, *P. S*.....	5.533 v.	10.580 v. ÉLU
Bauzin, *Rad. U*.....	3.594 v.	
Boucheron, *Rép. Soc*.....	1.781 v.	
Lataste, *Rép. Dém*.....	842 v.	
Lalande.....	272 v.	
Maurice.....	264 v.	
Divers.....	68	51

Nogent-Saint-Maur (2e circ.) : I. 24.895; S. E. 19.492; N. 509

	1er Tour	2e Tour
Thomas, d. s., *P. S*.....	9.575 v.	10.433 v. ÉLU
Chéron, *Rad. U*.....	5.005 v.	
Auffray, *Rép. Lib*.....	3.163 v.	6.801 v.
Gallas, *F. R*.....	1.746 v.	
Divers.....	3	75

Charenton (3e circ.) : I. 16.833; s. E. 13.041; N. 461

	1er Tour	2e Tour
Mayeras, *P. S.*	4.672 v.	5.992 v. ÉLU
Chenal, *Rad. U.*	3.460 v.	4.369 v.
Fanton d'Andon, *F. R.*	2.074 v.	2.292 v.
Thévenin, *Rép. Soc*	1.454 v.	
Pochon, *P. R. D.*	1.370 v.	
Divers	11	11

Ivry (4e circ.) : I. 21.358; s. E. 16.595; N. 383

	1er Tour	2e Tour
Coutant, d. s., *Rép. Soc.*	7.352 v.	7.535 v. ÉLU
Martin, *P. S*	6.783 v.	6.933 v.
Brun, *Rép. Lib.*	1.869 v.	1.707 v.
Rouquette, *Rép. de G.*	497 v.	
Blanchet, *Soc. Ind.*	92	
Divers	2	

Sceaux-Villejuif (5e circ.) : I. 25.591; s. E. 19.435; N. 802

	1er Tour	2e Tour
Longuet, *P. S.*	7.048 v.	10.151 v. ÉLU
Calary de Lamazière, *P. R. D.*	5.356 v.	8.207 v.
Chazot, *Rad. U*	3.332 v.	
Veyssière, *Rép. Soc*	2.893 v.	
Chaudey, *Rép. Dém.*	799 v.	
Divers	7	60

Vanves (6e circ.) : I. 20.145; S. E. 15.883; N. 396

	1er Tour	2e Tour
Nectoux, d. s., *P. S*.....	6.345 v.	8.147 v. ÉLU
Sangnier, *Rép. Ind*.....	5.312 v.	7.246 v.
Mayer, *P. R. D*.....	2.294 v.	
Pic, *Rad. U*.....	1.920 v.	
Divers	12	22

R. P. (Q. 13.191). Le P. S. perd 4 sièges gagnés par les Rad. U.

SEINE-INFÉRIEURE (11 députés)

Rouen (1re circ.) : I. 17.334; S. E. 12.813; N. 271

	1er Tour	2e Tour	
Nibelle, *Rad. U*	6.396 v.	7.528 v.	ÉLU
Robert		5.336 v.	
Malathiré, *F. R.*	4.488 v.		
Docteur Boucher, *Rép. Lib.*	982 v.		
Waroquier, *P. S*	837 v.		
Divers	110 v.		

Rouen (2e circ.) : I. 25.589; S. E. 19.458; N. 404

Marquis de Pomereu, d. s., *Lib*	11.012 v.	ÉLU
Tilloy, *P. S*	4.890 v.	
Robert Longray, *Rad. U*	3.556 v.	

Rouen (3e circ.) : I. 17.147; S. E. 12.988; N. 142

	1er Tour	2e Tour	
Peyroux, d. s., *F. R.*	6.206 v.	6.763 v.	ÉLU
Poisson, *P. S*	4.336 v.	6.469 v.	
Devilliers, *Rad. U*	2.446 v.	11 v.	

Rouen (4e circ.) : I. 18.837; S. E. 12.835; N. 1.209

De Bagneux, d. s., *F. R.*	9.115 v.	ÉLU
Bazire, *P. S*	3.709 v.	
Bailleaux	11 v.	

Dieppe (1re circ.) : I. 15.601; S. E. 12.371; N. 220

Paul Bignon, d. s., *P. R. D.*	6.889 v.....	ÉLU
De Meur, *Droite*	4.970 v.	
Leymarie, *P. S*.....	512 v.	

Dieppe (2e circ.) : I. 12.105; S. E. 7.353; N. 1.236

De Folleville, d. s., *P. R. D.*	7.283 v.....	ÉLU
Gicquet, *P. S*	70 v.	

Le Havre (1re circ.) : I. 20.929; S. E. 10.437; N. 1.611

J. Siegfried, d. s., *P. R. D.*	7.538 v.....	ÉLU
Le Chapelain, *P. S*.....	2.775 v.	
Kanun	78 v.	
Mann.....	43 v.	
Colin	3 v.	

Le Havre (2e circ.) : I. 26.849; S. E. 18.183; N. 519

Ancel, d. s., *Ind*.....	10.515 v.....	ÉLU
Cloarec, *P. R. D*.....	4.579 v.	
Lartigue, *P. S*.....	3.089 v.	

Le Havre (3e circ.) : I. 20.907; S. E. 16.718; N. 170

Bureau, d. s., *P. R. D*...	9.282 v.....	ÉLU
Guillard, *Progr.*, *F. R*.....	7.227 v.	
Richard	209 v.	

Neufchatel : I. 19.574; S. E. 11.836; N. 2.159

Bouctot, d. s., *P. R. D*... 11.113 v..... ÉLU
Delaville, *P. S*..... 624 v.
Dubuc..... 99 v.

Yvetot : 23.698; S. E. 10.812; N. 6.094

Lavoinne, d. s., *P. R. D*... 10.076 v..... ÉLU
Courmont, *P. S*..... 736 v.

R. P. (Q. 13.255). Le P. S. gagne 1 siège perdu par le P. R. D.

SEINE-ET-MARNE (6 députés)

Melun : I. 20.350; S. E. 16.558; N. 217

	1er Tour	2e Tour	
Forgemol de Bostquenard, d. s., *P. R. D.*	8.077 v.	8.407 v.	
Delarque, *Rad. U.*	7.398 v.	8.747 v.	ÉLU
Leblaye, *P. S.*	1.083 v.		

Coulomniers : I. 15.113; S. E. 10.438; N. 345

Lorimy, d. s., *Rad. U.*	6.385 v.	ÉLU
Lheureux, *Ind.*	2.078 v.	
Mittler, *P. S.*	1.975 v.	
Divers	4	

Fontainebleau : I. 26.069; S. E. 21.131; N. 227

	1er Tour	2e Tour	
Ouvré, *P. R. D.*	8.569 v.	9.189 v.	
J.-L. Dumesnil, d. s., *R. U.*	10.041 v.	11.759 v.	ÉLU
Daniel Renoult, *P. S.*	2.517 v.		
Divers	4		

Meaux (1re circ.) : I. 17.471; S. E. 13.122; N. 498

	1er Tour	2e Tour	
Gaborit, *F. D. G.*	5.704 v.	6.911 v.	ÉLU
Perrissoud, d. s., *Rad. U.*	4.851 v.	6.154 v.	
Fossier, *P. S.*	2.309 v.		
Champagne	242 v.		
Divers	16		

Meaux (2e circ.) : I. 13.320; S. E. 10.664; N. 114

	1er Tour	2e Tour
Lugol, *P. R. D*.....	5.172 v.	5.617 v. **ÉLU**
Lhoste, d. s., *P. S*.....	4.088 v.	5.415 v.
Louis Dreyfus, *Rad. U*....	1.400 v.	
Divers.....	4	

Provins : I. 15.099; S. E. 10.914; N. 500

	1er Tour	2e Tour
Derveloy, d. s., *Rad. U*....	4.879 v.	5.236 v. **ÉLU**
Fournier, *P. S*.....	3.538 v.	3.953 v.
Massé, *Rép. Dém*.....	2.492 v.	1.843 v.
Divers.....	5	

R. P. (Q. 13.805). Les Rad. U. perdent 1 siège gagné par le P. S.

SEINE-ET-OISE (12 députés)

Versailles (1re circ.) : I. 28.340; S. E. 20.807; N. 578

	1er Tour	2e Tour	
Devoux, *Rad. U*.....	5.699 v.	5.464 v.	
Lebey, *P. S*.....	5.333 v.	6.051 v.	ÉLU
Gaston Rouvier, *P. R. D*...	5.035 v.	4.691 v.	
Desq	4.734 v.	4.818 v.	
Divers.....	6		

Versailles (2e circ.) : I. 20.170; S. E. 15.698; N. 380

Bonnefous, d. s., *F. R*.....	8.379 v.....	ÉLU
Ganet, *Rad*.....	5.524 v.	
Gérard, *P. S*.....	1.680 v.	
Dumas	115 v.	

Versailles (3e circ.) : I. 15.629; S. E. 12.261; N. 286

Prat, *F. R*.....	6.288 v.....	ÉLU
Thalamas, d. s., *Rad. U*....	5.389 v.	
Billard, *P. S*.....	569 v.	
Divers	15	

Versailles (4e circ.) : I. 18.298; S. E. 14.263; N. 240

André Tardieu, *P. R. D*....	7.218 v.....	ÉLU
Emile Laurent, d. s., *R. U*.	5.506 v.	
Duret, *P. S*.....	1.393 v.	
Desjardins	146 v.	

Corbeil (1re circ.) : I. 14.604; S. E. 11.828; N. 235

	1er Tour	2e Tour
Dalimier, d. s., *Rad U*.....	5.850 v.	6.660 v. ÉLU
Kellersohn, *Lib*.....	3.630 v.	145 v.
Ackermann		2.636 v.
Barrion, *P. S*.....	2.332 v.	
Divers	16	76

Corbeil (2e circ.) : I. 21.605; S. E. 17.242; N. 331

	1er Tour	2e Tour
Reibel, *P. R. D*.....	7.254 v.	8.539 v.
Franklin-Bouillon, d. s., *Rad. U*.....	5.806 v.	8.794 v. ÉLU
Noël Hardy, *P. S*.....	4.182 v.	
Divers		62

Etampes : I. 12.452; S. E. 9.985; N. 150

Amodru, *F. R*.....	5.848 v.....	ÉLU
Dufour, *Rad*.....	3.500 v.	
Courty, *P. S*.....	609 v.	
Watier	28 v.	

Mantes : I. 18.080; S. E. 15.034; N. 182

Goust, *Rad. U*.....	8.000 v.....	ÉLU
Guesnier, d. s.....	6.731 v.	
Allard, *P. S*.....	303 v.	

Pontoise (1re circ.) : I. 17.063; S. E. 13.685; N. 255

J. Cornudet, d. s., *F. R.*...	7.159 v.....	ÉLU
Lefèvre, *Rad.*.....	4.950 v.	
Vogt, *P. S.*.....	1.553 v.	
Lauguillier	23 v.	

Pontoise (2e circ.) : I. 17.092; S. E. 13.218; N. 421

	1er Tour	2e Tour	
Amiard, d. s., *Rad. U.*.....	5.859 v.	6.345 v.	ÉLU
Gurnaud, *P. R. D.*.....	4.714 v.	401 v.	
Chevalier, *P. S.*.....	2.643 v.	91 v.	
Divers	2	25	

Pontoise (3e circ.) : I. 22.007; S. E. 17.597; N. 411

Leredu, *F. R.*.....	8.815 v.....	ÉLU
Gonin, *Rad. U*.....	6.796 v.	
Florent, *P. S.*.....	1.977 v.	
Divers	9	

Rambouillet : I. 20.006; S. E. 15.727; N. 318

Thome, *P. R. D*.....	8.545 v.....	ÉLU
Vian, d. s., *Rad. U*.....	7.067 v.	
Dommanget, *P. S*.....	115 v.	

R. P. (Q. 14.780). La F. R. perd 1 siège.

SÈVRES (DEUX) (5 députés)

Niort (1re circ.) : I. 18.519; S. E. 15.114; N. 242.

	1er Tour	2e Tour	
Dr Corbin, *Rad. U*	6.055 v.	6.941 v.	
Disleau, d. s., *P. R. D*	4.983 v.	8.142 v.	ÉLU
Pierrey, *Rép. Lib*	4.076 v.	20 v.	

Niort (2e circ.) : I. 14.851; S. E. 11.965; N. 328

De la Porte, d. s., *P. S*	6.343 v.	ÉLU
Paul Mercier, *P. R. D*	5.622 v.	

Bressuire : I. 28.272; S. E. 15.650; N. 4.316

Taudière, d. s., *Droite*	14.176 v.	ÉLU
Leloup	1.474 v.	

Melle : I. 22.793; S. E. 19.308; N. 345

Fleuret, *Rad. U*	10.335 v.	ÉLU
Gaston Deschamps, *P. R. D*	8.863 v.	
Roullet, *Rép*	110 v.	

Parthenay : I. 25.757; S. E. 22.205; N. 299

Demelier, d. s., *Rad. U*	11.982 v.	ÉLU
F. de Vissocq, *Rép. Lib*	10.223 v.	

R. P. (Q. 16.848). Le P. S. perd 1 siège gagné par les Rép. lib. ou le P. R. D.

SOMME (7 députés)

Amiens (1re circ.) : I. 28.405 ; S. E. 20.545 ; N. 355

	1er Tour	2e Tour
Lecointe, d. s., *P. S*.....	9.464 v.	11.773 v. ÉLU
Antoine, *Lib*.....	8.494 v.	10.007 v.
Picquet, *Rad. U*.....	2.572 v.	1 v.
Boucherat, *Soc. All*.....	15 v.	1 v.

Amiens (2e circ.) : I. 29.054 ; S. E. 24.059 ; N. 680

	1er Tour	2e Tour
Jouancoux, d. s., *Rad. U*...	9.970 v.	13.946 v. ÉLU
Fauvel, *Lib*.....	6.952 v.	9.818 v.
Houdequin, *Progr*.....	4.234 v.	
Mailly, *P. S*.....	2.880 v.	
Divers.....	23	9

Abbeville (1re circ.) : I. 17.829 ; S. E. 14.414 ; N. 425

Ternois, d. s., *Rad. U*.....	9.409 v.....	ÉLU
Haignerelle, *Rép. Dém*....	3.129 v.	
Gosselin, *P. S*.....	12 v.	
Roux.....	1.864 v.	

Abbeville (2e circ.) : I. 19.912; S. E. 17.067; N. 264

Des Lyons de Feuchin, d. s., *Progr.*, *F. R*	8.013 v.	8.140 v.
Delahaye, *Rép*	5.577 v.	9.291 Év. LU
Dr Mabille, *P. S*	3.476 v.	21 v.
Divers	1	

Doullens : I. 13.811; S. E. 11.430; N. 480

	1er Tour	2e Tour
Jovelet, *Rad. U*	5.250 v.	7.416 v. ÉLU
Dusevel, d. s., *Rad. F. D. F.*	4.413 v.	
Rosselin, *P. S*	1.698 v.	189 v.
Dubos	69 v.	13 v.
Gosselin		69 v.

Montdidier : I. 16.658; S. E. 13.134; N. 471

L.-L. Klotz, d. s., *F.D.G*	8.489 v.	ÉLU
Delaporte, *Lib*	1.989 v.	
Journe, *P. S*	1.772 v.	
Sellier, *Rad. U*	884 v.	

Péronne : I. 27.790; S. E. 22.734; N. 502

	1er Tour	2e Tour
Magniez, d. s., *Rad. Ind*	10.262 v.	12.730 v. ÉLU
Abel Pifre, *Rép. Dém.*	9.294 v.	10.438 v.
Dr Hazemann, *P. S*	3.170 v.	
Andrieux	8 v.	7 v.

R. P. (Q. 17.626). Les Rad. U. perdent 2 sièges gagnés par les Rép. lib. ou la F. R.

TARN (6 députés)

Albi (1re circ.) : I. 18.800; S. E. 12.435; N. 1.851

Andrieu, d. s., *Rad. U*.....	8.601 v.....	ÉLU
Esquillat, *P. S*.....	3.834 v.	

Albi (2e circ.) : I. 14.321; S. E. 11.663; N. 201

Jaurès, d. s., *P. S*.....	6.801 v.....	ÉLU
Falgueyrettes, *Rép. Lib*...	4.862 v.	

Castre (1re circ.) : I. 21.115; S. E. 17.778; N. 296

	1er Tour	2e Tour	
De Lastours, *Rép. Lib*.....	8.907 v.	9.200 v.	
H. Simon, d. s., *Rad. U*....	7.251 v.	9.290 v.	ÉLU
Clermont-Guiraud, *P. S*...	1.620 v.		

Castres (2e circ.) : I. 20.688; S. E. 15.960; N. 182

Baron René Reille (neveu), *Rép. Lib*.....	8.120 v.....	ÉLU
Élie Benoit, *Rad*	5.797 v.	
Cahen, dit Senèque, *P. S*...	1.504 v.	
Ch. Daure, *P. R. D*	539 v.	

Gaillac : I. 18.121; S. R. 13.996; N. 477

	1er Tour	2e Tour
Paul Marchandeau, *Rad*...	5.042 v.	6.312 v.
Robert, *Rad. U*.....	4.253 v.	
Sabin, d. s., *P. S*.....	3.926 v.	8.121 v. ÉLU
Boudet.....	696 v.	
Poitel.....	79 v.	

Lavaur : I. 15.033; S. E. 12.495; N. 453

Guiraud, d. s., *Rad. U*.....	6.551 v.....	ÉLU
Julien, *P. S*.....	2.993 v.	
Mazas, *Cons*.....	2.951 v.	

R. P. (Q. 14.064). Le P. S. perd 1 siège gagné par les Rép. lib.

TARN-ET-GARONNE (3 députés)

Montauban : I. 28.843; S. E. 23.095; N. 6

	1er Tour	2e Tour
Constans, d. s., *Rép. Lib*...	11.545 v.	12.670 v. ÉLU
Camille Guy, *Rép. Dém*....	6.520 v.	11.108 v.
Veyriac, *Rad*.....	3.825 v.	
Hébrard, *P. S*.....	1.168 v.	
Divers	37	32

Castelsarrasin : I. 18.815; S. E. 15.296 N. 217

	1er Tour	2e Tour
Dr Poittevin, *Rad. U*.....	7.026 v.	8.695 v. ÉLU
Puis, *Rép. Lib*.....	4.176 v.	6.279 v.
Frayssinet, d. s., *F. D. G*...	3.213 v.	
La Molineri, *P. S*.....	881 v.	

Moissac : I. 14.355; S. E. 10.968; N. 314

Paulin Dupuy, d. s., *Rad*..	5.691 v.....	ÉLU
Salers, *Rép. Dém*.....	4.332 v.	
Courdy, *P. S*.....	837 v.	
Divers	108	

R. P. (Q. 16.453). Mêmes résultats.

VAR (5 députés)

Draguignan : I. 22.657; S. E. 12.989; N. 6

Fourment, d. s., *P. S.*.....	6.989 v.....	ÉLU
Colonel de Villeneuve-Bargemon, *P. D. R*.....	3.966 v.	
Thaon, *Rad*.....	1.623 v.	
Busquère	411 v.	

Brignolles : I. 14.463; S. E. 7.407; N. 6

Vigne, d. s., *P. S*.....	6.543 v.....	ÉLU
Dauphin	853 v.	
Divers	11	

Toulon (1re circ.) : I. 15.107; S. E. 7.685; N. 183

	1er Tour	2e Tour	
Abel, d. s., *Rad. Ind*.....	3.189 v.	4.417 v.	ÉLU
Ferrero, *P. S*.....	2.450 v.	4.191 v.	
Sassias, *Rép. Soc*	1.279 v.		
Liautaud, *Rép. Dém*.....	765 v.		
Divers	2	1	

Toulon (2e circ.) : I. 8.732; S. E. 4.887; N. 116

	1er Tour	2e Tour	
André Charlois, *Soc. Ind*..	1.500 v.	2.113 v.	
Auguste Berthou, *P. O*....	1.226 v.	2.678 v.	ÉLU

Dr Péraldi, *Rad. Ind*.....	1.041 v.	
Emile Claude, *P. S*.....	923 v.	
Dubreuil	197.v.	
Lebel.....		4 v.

Toulon (3e circ.) : I. 21.473; S. E. 14.579; N. 167

	1er Tour	2e Tour
Pierre Renaudel, *P. S*.....	6.419 v.	8.141 v. ÉLU
Aiguier, *Rad. Ind*.....	3.330 v.	7.930 v.
Coreil, d. s., *Rép. Soc*.....	2.929 v.	
Jean Barberis, *Rad. U*.....	1.889 v.	
Divers	12	

R. P. (Q. 9.509). Le P. S. perd 1 siège gagné par les Radicaux.

VAUCLUSE (4 députés)

Avignon : I. 27.552; S. E. 17.977; N. 623

	1er Tour	2e Tour
Pourquery de Boisserin, d. s., *Rad*	7.905 v.	10.063 v.
Louis Serre, *Rad*	6.914 v.	10.281 v. ÉLU
Gourdeaux, *P. S*	3.603 v.	
Divers	275	

Apt : I. 13.603; S. E. 10.218; N. 155

	1er Tour	2e Tour
Tissier, d. s., *Rad. U*	5.023 v.	5.997 v. ÉLU
Bourdin, *P. R. D*	3.686 v.	
Budon, *P. S*	1.363 v.	
Divers	146	
Saint-Martin		3.331 v.

Carpentras : I. 15.463; S. E. 10.267; N. 151

	1er Tour	2e Tour
Guichard, d. s., *Rad U*	4.096 v.	5.510 v. ÉLU
Deladier, *P. R. D*	3.057 v.	100 v.
Faujas, *P. R. D*	1.660 v.	
Lussy, *P. S*	1.454 v.	
Moucan		113 v.
Divers		148

Orange : I. 20.797; S. E. 15.589; N. 257

	1er Tour	2e Tour
Lacour, d. s., *Gauche Dém.*.	5.270 v.	7.986 v.
Alexandre Blanc, *P. S.*.....	4.472 v.	8.838 v. ÉLU
Douzet, *Rad. U*.....	3.740 v.	
Dr Loque, *Rép. Soc*.....	2.096 v.	
Divers	11	

R. P. (Q. 13.512). Le P. R. D. gagne 1 siège sur les Rad. U.

VENDÉE (6 députés)

La Roche-sur-Yon (1re circ.) : I. 22.128; s. E. 18.472; N. 429

Rochereau, *Droite*.....	9.559 v.....	ÉLU
Daniel-Lacombe, d. s., *Rad.*	8.903 v.	
Maire.....	10	

La Roche-sur-Yon (2e circ.) : I. 26.479; s. E. 21.756; N. 433

De Lavrignais, d. s., *Droite.*	15.478 v.....	ÉLU
Roch, *Rad.*.....	6.278 v.	

Fontenay-le-Comte (1re circ.) : I. 22.628; s. E. 19.808; N. 330

De Fontaines, *Rép. Lib.*...	10.852 v.....	ÉLU
Veillat, d. s., *P. R. D.*.....	8.956 v.	

Fontenay-le-Comte (2e circ.) : I. 20.128; s. E. 15.369; N. 778

	1er Tour	2e Tour	
Amans Périer, d. s., *Rad. U.*	7.257 v.	8.139 v.	ÉLU
Parenteau, *P. R. D*.....	6.902 v.	7.751 v.	
Costes, *P. S*.....	1.210 v.	16 v.	

Les Sables-d'Olonne (1re circ.) : I. 19.210; S. 16.533; N. 232

Dr Pacaud, *P. R. D*..... 8.275 v..... ÉLU
Bazire, *Rép. Lib*..... 8.258 v.

Les Sables-d'Olonne (2e circ.) : I. 22.160; S. E. 18.648; N. 292

De Baudry d'Asson fils, *Dr.* 10.236 v..... ÉLU
Noulleau, *Rép. Dém*..... 8.412 v.

R. P. (Q. 18.431). La droite perd 1 siège gagné par le P. R. D.

VIENNE (6 députés)

Poitiers (1re circ.) : I. 19.080; S. E. 14.988; N. 181

	1er Tour	2e Tour	
De Montjou, d. s., *F. R*....	7.401 v.	7.888 v.	ÉLU
Morain, *Rad. U*.....	6.326 v.	7.457 v.	
Valler-Decherat, *Rad. Ind*.	1.157 v.	9	
Poiraton, *Rép. Soc*.....	104 v.	5	

Poitiers (2e circ.) : I. 19.437; S. E. 10.598; N. 2.735

Peret, d. s., *P. R. D*.....	10.598 v.....	ÉLU

Chatellerault : I. 20.500; S. E. 16.791 N. 230

	1er Tour	2e Tour	
D'Argenson, d. s., *F. R*....	7.526 v.	8.089 v.	
Godet, *Rad. U*.....	6.458 v.	8.984 v.	ÉLU
Petonnet, *P. S*.....	2.807 v.		

Civray : I. 16.138; S. E. 13.324; N. 110

Pain, d. s., *R. Lib*.....	6.681 v.....	ÉLU
Albert, *Rép. Dém*.....	2.556 v.	
Dr Mereau, *Rad*.....	2.486 v.	
Ogier, *Rad*.....	1.601 v.	

Loudun : I. 11.821; S. E. 9.860; N. 175

	1er Tour	2e Tour
Boret, d. s., *P. R. D.*	4.045 v.	5.147 v. ÉLU
Maurice, *Rép. Dém*	3.470 v.	4.756 v.
Mage, *R. F.*	1.797 v.	
Boutin, *Rad. U*	548 v.	

Montmorillon : I. 21.264; S. E. 17.088; N. 204

	1er Tour	2e Tour
De Montplanet, *Rép. Lib*	6.130 v.	8.792 v. ÉLU
Sadoul, *P. S*	5.297 v.	8.057 v.
Dupont, d. s., *Rad*	3.645 v.	114 v.
Caillon, *Rad*	1.623 v.	
Laplaud, *P. R. D.*	393 v.	

R. P. (Q. 13.774). Les Rad. U. gagnent 2 sièges.

VIENNE (HAUTE) (5 députés)

Limoges (1re circ.) : I. 33.116; s. E. 17.606; N. 3.758

Betoulle, d. s., *P. S.*	16.274 v.	ÉLU
Marsadan	1.002 v.	
Négrier	207 v.	
Divers	123	

Limoges (2e circ.) : I. 24.444; s. E. 17.445; N. 785

Adrien Pressemane, *P. S.*	10.688 v.	ÉLU
Tarrade, d. s., *Rép. Soc*	6.757 v.	

Bellac : I. 23.295; s. E. 16.061; N. 631

	1er Tour	2e Tour
Sabinus Valière, *P. S.*	6.341 v.	8.593 v. ÉLU
Mazurier, *Rad. U.*	5.295 v.	130 v.
Gabiat, *P. R. D*	4.425 v.	
Trouvé, d. s., *Rad. Ind*		6.887 v.
Divers		84

Rochechouart : I. 16.181; s. E. 12.028; N. 250

	1er Tour	2e Tour
Parvy, *P. S.*	5.204 v.	6.243 v. ÉLU
Pierre Codet, *F. D. G*	3.698 v.	5.693 v.
Marquet, d. s., *P. R. D*	2.441 v.	
Chambon, *Rép. Soc*	685 v.	
Divers		42

Saint-Yriex : I. 15.032; S. E. 11.599; N. 144

	1er Tour	2e Tour
Nouhaud, d. s., *Rad. U*....	3.291 v.	4.776 v. ÉLU
Roux, *Rad. U*.....	3.261 v.	3.855 v.
Chauly, *Rad. U*.....	3.068 v.	3.069 v.
De Lachaze, *F. D. G*.....	1.979 v.	120 v.

R. P. (Q. 14.947). Le P. S. perd 1 siège gagné par le P. R. D.

VOSGES (7 députés)

Épinal (1re circ.) : I. 17.525; S. E. 13.409; N. 246

	1er Tour	2e Tour
Bertin, *F. R*.....	6.468 v.	7.059 v.
Simonet, *Rad. ind*.....	6.352 v.	7.372 v. ÉLU
Petot, *P. S*.....	328 v.	
Chatel.....	261 v.	
Divers.....		14

Épinal (2e circ.) : I. 14.712; S. E. 11.969; N. 223

	1er Tour	2e Tour
Abel Ferry, d. s., *Rad. ind.*	5.795 v.	6.786 v. ÉLU
Dr Pierrot, *Rép. Lib*.....	4.993 v.	5.170 v.
Goutte, *P. S*.....	1.032 v.	
Divers.....	149	2

Mirecourt : I. 16.300; S. E. 13.256; N. 345

Mathis, d. s., *Rad. Ind*....	7.292 v.....	ÉLU
Ed. Mathis *Rép. Lib*.....	5.687 v.	
Tachet *P. S*.....	277 v.	

Neufchâteau : I. 13.772; S. E. 12.084; N. 166

Camille Picard, d. s., *Rad. I.*	6.195 v.....	ÉLU
Malou, *Progr*.....	5.564 v.	
Maupin.....	222 v.	
Parisot.....	103 v.	

Remiremont : I. 22.604; S. E. 17.770; N. 485

Flayelle, d. s. *Ind.*	10.046 v.	ÉLU
Thiaucourt, *Rad.*	6.125 v.	
Dreyfus-Lièvre, *P. S.*	1.599 v.	

Saint-Dié (1re circ.) : I. 15.627; S. E. 10.083; N. 1.821

Verlot, d. s., *Rad. Ind.*	8.278 v.	ÉLU
Renaux, *P. S.*	1.805 v.	

Saint-Dié (2e circ.) : I. 15.512; S. E. 11.865; N. 309

Schmidt, d. s., *Rad. U.*	5.173 v.	5.672 v.	ÉLU
Sansbœuf *F. R.*	4.276 v.	4.382 v.	
Piton, *P. S.*	2.416 v.	2.058 v.	
Divers		1	

R. P. (Q. 12.919). La F. R. ou les Rép. lib. gagnent 2 sièges.

YONNE (5 députés)

Auxerre : I. 30.955; S. E. 20.493; N. 1.354

Millaux, d. s., *Rép. de G.*...	10.782 v.....	ÉLU
Martin, *P. S*.....	9.699 v.	
Divers.....	12	

Avallon : I. 11.568; S. E. 9.280; N. 184

	1er Tour	2e Tour	
Gallot, d. s., *Rad. U*.....	4.631 v.	4.902 v.	
F. Flandin fils, *P. R. D*....	4.587 v.	5.115 v.	ÉLU
Divers.....	62	80	

Joigny : I. 2 5.699; S. E. 16.179; N. 915

H. Loup, d. s., *Rad. U*.....	7.402 v.	9.237 v.	ÉLU
Général Toutée.....	5.438 v.	6.399 v.	
Mamelin, *Rad*.....	3.328 v.	1.053 v.	
Divers.....	11		

Sens : I. 17.435; S. E. 13.012; N. 315

	1er Tour	2e Tour	
Javal, d. s., *Rad. U*.....	5.109 v.	6.246 v.	
Jobert, *P. S*.....	4.800 v.	6.684 v.	ÉLU
Fillot.....	3.078 v.	97 v.	
Divers.....	25	472	

Tonnerre : I. 11.371; S. E. 9.335; N. 131

	1er Tour	2e Tour
Perreau-Pradier, d. s., *Rad. P. R. D*	4.343 v.	4.968 v. ÉLU
Maxence Roldes, *P. S*	3.410 v.	4.791 v.
Régismanset, *Rad. U*	1.581 v.	146 v.
Divers	1	

R. P. (Q. 13.659). Les Rad. U. gagnent 1 siège.

COLONIES

ALGÉRIE

Alger (1re circ.) : I. 33.753; S. E. 23.086; N. 377

Houbé, d. s., *P. R. D.*.....	12.340 v.....	ÉLU
Béraud, *Rad. U.*.....	10.162 v.	
Cayron, *P. S*	581 v.	
Senemaud	3 v.	

Alger (2e circ.) : I. 20.259; S. E. 15.029; N. 169

	1er Tour	2e Tour	
Général Bailloud, *F. D. G.*	7.424 v.	8.157 v.	
Broussais, d. s., *Rad. U.*...	7.329 v.	8.284 v.	ÉLU
Renault, *P. S.*.....	274 v.		
Divers	2		

Constantine (1re circ.) : I. 17.464; S. E. 10.989; N. 994

Cuttoli, d. s., *Rad. U*.....	9.368 v.....	ÉLU
Hauttmann, *P. S*.....	1.121 v.	

Constantine (2e circ.) : I. 15.736; S. E. 9.160; N. 1.880

Thomson, d. s., *Rép. de G.*	8.565 v.....	ÉLU
Salemme.....	393 v.	
Cornu.....	151 v.	
Kemoun	41 v.	
Divers	10 v.	

Oran (1re circ.) : I. 21.223; S. E. 13.855; N. 406

Trouin, d. s., *Rad. U*.....	7.271 v.....	ÉLU
Zounieaux, *Rép. Soc*.....	3.601 v.	
Fay, *P. S*.....	2.954 v.	
Divers.....	29 v.	

Oran (2e circ.) : I. 20.052; S. E. 15.591; N. 273

Étienne, d. s., *P. R. D*..	11.157 v.....	ÉLU
Dr Gaulejac, *Rad*.....	3.383 v.	
Castelnau	1.042 v.	
Divers.....	9 v.	

COCHINCHINE

I. 3.141; S. E. 2.045; N. 66

	1er Tour	2e Tour	
Outrey, *Ind*.....	960 v.	1.107 v.	ÉLU
De Monpezat	627 v.	984 v.	
Paris	444 v.		
Beauville, dit Eynaud.....	14 v.		

GUADELOUPE

(1re circ.) : I. 19.622; S. E. 9.818; N. 91

Candace (Gratien), *Rép. Soc.*	5.581 v.....	ÉLU
Jean (François)	3.726 v.	
Léo Gerville-Réache	334 v.	
Gaston Gerville-Réache ...	167 v.	

(2e circ.) : I. 26.491; S. E. 11.956; N. 0

Boisneuf, *Rad. U*.....	8.095 v.....	ÉLU
Lara	3.861 v.	

LA GUYANE

I. 6.095; S. E., 3.124; N. 44

Albert Grodet, *Rép. Soc*...	1.891 v.....	ÉLU
Emler	874 v.	
Liontel.....	359 v.	

LA MARTINIQUE

(1re circ.) I. 26.184; S. E. 9.945; N. 111

Lemery, *Rép. Soc*.....	6.868 v.....	ÉLU
Duquesnay.....	2.191 v.	
Percin	1.090 v.	

(2e circ.) I. 16.248; S. E. 13.504; N. 0

Lagrosillière, *Ind*	7.480 v.....	ÉLU
Sainte-Luce	6.024 v.	

INDE

I. 55.040; S. E. 39.390; N. 0

Bluysen, *Rad. U*.....	33.155 v.....	ÉLU
Lemaire *P. R. D*.....	5.628 v.	
Laporte	372 v.	
Richard	233 v.	
Radjamanican	2 v.	

LA RÉUNION

(1re circ.) : I. 17.704; S. E. 12.051; N. 0

Gasparin, *Rad. U*.....	8.309 v.....	ÉLU
Brunet	3.742 v.	

(2e circ.) : I. 26.412; S. E. 18.397; N. 0

Boussenot, *Rad. U*.....	13.111 v.....	ÉLU
Kergueven	5.286 v.	

SÉNÉGAL

I. 8.674; S. E. 4.863; N. 103

	1er Tour	2e Tour	
Diagne (Blaise), *Rép. S*...	1.910 v.	2.424 v.	ÉLU
Carpot	671 v.	472 v.	
Heinburger	668 v.	2.249 v.	
Marsat	516 v.		
Theveniaud.....	408 v.		
Patey	365 v.		
Pellegrin	252 v.		
Frespin	71 v.		
Andre	2 v.		

TABLEAU RECAPITULATIF

des Inscrits et des Votants par Départem

(*Scrutin du 26 avril 1914*)

DÉPARTEMENTS	ÉLECTIONS GÉNÉRALES DE 1914			
	INSCRITS	VOTANTS	ABSTENTIONS	Propo p. de abst
Ain	102.571	76.044	26.527	25
Aisne	150.459	124.260	26.199	17
Allier	130.024	99.927	30.097	23
Alpes (Basses-)	33.877	25.648	8.229	24
Alpes (Hautes-)	29.832	23.370	6.462	21
Alpes (Maritimes)	73.060	50.855	22.205	30
Ardèche	106.889	84.406	22.483	21
Ardennes	89.772	72.772	17.000	18
Ariège	70.200	49.455	20.745	29
Aube	73.139	56.796	16.343	22
Aude	95.738	66.958	28.780	30
Aveyron	116.612	93.822	22.790	19
Bouches-du-Rhône	178.318	123.761	54.557	30
Calvados	109.605	81.257	28.348	25
Cantal	64.912	47.843	17.069	26
Charente	109.701	86.398	23.303	21
Charente (Inférieure)	140.855	105.782	35.073	24
Cher	107.031	82.586	24.445	22
Corrèze	91.102	68.515	22.587	24
Corse	87.444	46.624	40.820	46
Côte-d'Or	106.949	80.623	26.326	24
Côtes-du-Nord	165.512	120.288	45.224	27
Creuse	78.796	53.146	25.650	32
A reporter	2.312.398	1.721.136	591.262	

DÉPARTEMENTS	ÉLECTIONS GÉNÉRALES DE 1914			
	IMSCRITS	VOTANTS	ABSTENSIONS	Proportion p. 100 des abstentions
Report.....	2.312.398	1.721.136	591.262	
Dordogne.....	141.392	114.543	26.849	18,85
Doubs	84.472	69.374	15.098	17,87
Drôme.....	90.216	66.633	23.583	26,14
Eure	93.667	74.014	19.653	20,98
Eure-et-Loir.....	80.024	65.092	14.932	18,66
Finistère	214.395	153.621	60.774	28,35
Gard	124.615	92.795	31.820	25,53
Garonne (Haute-).....	141.971	110.421	31.550	22,22
Gers.....	76.922	60.215	16.707	21,72
Gironde.....	238.464	171.741	66.723	27,98
Hérault	141.632	103.812	37.820	26,70
Ille-et-Vilaine	165.632	130.594	35.038	21,15
Indre	91.507	75.408	16.099	17,89
Indre-et-Loire	105.152	84.575	20.577	19,57
Isère	166.506	124.104	42.402	25,47
Jura	76.881	60.866	16.015	20,83
Landes	90.699	76.609	14.090	15,53
Loir-et-Cher	84.291	67.719	16.572	19,66
Loire	192.663	146.738	45.925	23,84
Loire (Haute-).....	91.568	71.733	19.835	21,66
Loire (Inférieure).....	194.653	145.913	48.740	25,04
Loiret.....	109.435	86.947	22.488	20,55
Lot	70.558	55.304	15.254	21,62
Lot-et-Qaronne.....	87.680	70.095	17.585	20,05
Lozère	37.320	28.211	9.109	24,41
Maine-et-Loire	155.612	129.260	26.352	16,93
Manche	129.234	92.056	37.178	28,77
Marne.....	121.650	95.231	26.419	21,72
A reporter.....	5.711.209	4.344.760	1.366.449	

DÉPARTEMENTS	ÉLECTIONS GÉNÉRALES DE 1914			
	INSCRITS	VOTANTS	ABSTENTIONS	Proportion p. 100 des absentions
Report.....	5.711.209	4.344.760	1.366.449	
Marne (Haute-).....	66.589	55.085	11.504	17,28
Mayenne	84.844	72.891	11.953	14,09
Meurthe-et-Moselle ...	136.647	108.043	28.604	20,93
Meuse	72.587	58.168	14.419	19,86
Morbihan	155.612	116.551	39.061	25,10
Nièvre	93.960	72.754	21.206	22,57
Nord.....	520.602	436.749	83.853	16,11
Oise	115.674	97.638	18.036	15,59
Orne	90.728	71.869	18.859	20,79
Pas-de-Calais	288.293	234.350	53.943	18,71
Puy-de-Dôme	166.000	127.001	38.999	23,49
Pyrénées (Basses-)....	118.281	92.614	25.667	21,69
Pyrénées (Hautes-)....	63.988	47.701	16.287	25,45
Pyrénées (Orientales-).	64.122	39.966	24.156	37,67
Rhin (Haut-).....	25.341	20.581	4.760	18,78
Rhône	212.597	162.074	50.523	23,76
Saône (Haute).....	77.288	59.179	18.109	23,43
Saône-et-Loire	182.298	136.915	45.383	24,89
Sarthe	120.690	93.790	26.900	22,29
Savoie	71.669	58.386	13.283	18,53
Savoie (Haute-).....	82.784	55.861	26.923	32,52
Seine	944.648	739.313	205.335	21,74
Seine (Inférieure).....	218.570	159.839	58.731	26,87
Seine-et-Mrane	107.422	84.728	22.694	21,13
Seine-et-Oise	225.346	181.132	44.214	19,62
Sèvres (Deux).....	110.192	89.530	20.662	18,75
Somme	153.459	126.560	26.899	17,53
Tarn	108.078	87.787	20.291	18,77
A reporter.....	10.389.518	8.031.815	2.357.703	

DÉPARTEMENTS	ÉLECTIONS GÉNÉRALES DE 1914			
	INSCRITS	VOTANTS	ABSTENTIONS	Proportion p. 100 des abstentions
Report.....	10.389.518	8.031.815	2.357.703	
Tarn-et-Garonne	62.013	49.359	12.654	20,41
Var	82.432	48.025	34.407	41,74
Vaucluse	77.415	55.197	22.218	28,70
Vendée	132.733	113.072	19.661	14,81
Vienne	108.240	86.284	21.956	20,28
Vienne	112.068	80.307	31.761	28,34
Vosges.....	116.052	94.031	22.021	18,98
Vonne	97.028	71.198	25.830	26,62
TOTAL pour les Départements.....	11.177.499	8.629.288	2.548.211	
Moyenne générale des abstentions.....				22,71

ANNEXE I

Programmes et Déclarations
des Associations politiques.
Période électorale de 1914.

Appel du Comité directeur de l'Action libérale populaire.

MONSIEUR,

A la veille du renouvellement de la Chambre, le Comité directeur de l'*Action Libérale Populaire* vient solliciter les concours nécessaires à l'accomplissement de son œuvre électorale.

Le récent Congrès a mis une fois de plus en lumière l'importance de l'*Action Libérale Populaire*, la force de son organisation. Il lui a fourni une occasion nouvelle d'affirmer son programme :

La loi militaire au-dessus de toute atteinte, tant que la sécurité extérieure ne sera pas pleinement assurée ;

Le scrutin de liste avec représentation proportionnelle ;

L'équilibre du budget rétabli par des économies, des taxes assises sur les signes extérieurs de la richesse, et non par des mesures injustes et inquisitoriales ;

La restitution du droit commun aux Français et aux Françaises privés aujourd'hui de la faculté de s'associer et d'enseigner ;

L'école privée participant au budget scolaire en proportion du nombre de ses élèves ; l'école publique ramenée à l'observation des programmes officiels qui l'obligent à enseigner aux enfants leurs devoirs envers Dieu ;

Le rétablissement des relations diplomatiques avec le Vatican, gage de la pacification en France, dernière sauvegarde en Orient de notre protectorat compromis ;

La revision d'une Constitution qui permet l'omnipotence d'un pouvoir collectif, anonyme et irresponsable.

Partout l'*Action Libérale Populaire* s'emploiera à faire triompher ce programme. Dans un grand nombre de circonscriptions, elle aura des candidats à elle. Ailleurs, là où il s'en trouvera, elle soutiendra ceux auxquels la rattachera soit la communauté de croyances, soit la même conception de la liberté. Partout où il ne lui sera demandé aucun sacrifice de conscience, la volonté d'assurer la défense nationale sera un titre à sa sympathie.

Aux hommes de cœur qui affronteront courageusement la lutte il faut assurer l'aide pécuniaire indispensable.

La prochaine campagne électorale se présente dans des conditions particulièrement graves. D'un côté, soutenus par les gens actuellement au pouvoir, des hommes qui, en outre de leur sectarisme maçonnique, préconisent, en matière de finances, de soi-disant réformes vexatoires et ruineuses, en matière militaire l'abrogation de la nécessaire loi de trois ans. De l'autre, un parti qui prétend poursuivre une politique d'apaisement, mais qui, sur les questions scolaires et de liberté religieuse, déclare intangible une législation persécutrice, refuse de satisfaire à des revendications légitimes, et empêche ainsi la véritable concorde entre tous les Français désireux de travailler au relèvement moral et matériel du pays. En ces graves circonstances, tous, libéraux et catholiques, sauront comprendre et voudront remplir leur devoir.

Pour le Comité Directeur :

Jacques Piou,
Président.

COMITÉ DIRECTEUR

MM.

Jacques Piou, député de la Lozère, président.
Le comte A. de Mun, député du Finistère, vice-président.
Jean Plichon, député du Nord, vice-président.
A. de la Rochefoucauld, vice-président.
Duc d'Estissac, vice-président.
Le baron Amédée Reille, député du Tarn, secrétaire.
Henry Bazire, secrétaire.
De Marcère, sénateur inamovible, ancien ministre.

Le comte de Las Cases, sénateur de la Lozère.
Fabien Cesbron, sénateur de Maine-et-Loire.
Villiers, sénateur du Finistère.
Dansette, député du Nord.
Joseph Denais, député de la Seine.
Desjardins, député de l'Aisne.
De Gailhard-Bancel, député de l'Ardèche.
Groussau, député du Nord.
Le marquis de L'Estourbeillon, député du Morbihan.
Jean Lerolle, député de la Seine.
Le comte de Ludre, député de Meurthe-et-Moselle.
Maurice Pain, député de la Vienne.
Guyot de Villeneuve, ancien député.
Ollivier, ancien député.
Le baron Xavier Reille.
Tailliandier, ancien député.
Billard, conseiller municipal de Paris.
Le marquis de Beaumont, président du Comité départemental de la Dordogne.
Le baron de Beaumont, délégué du Comité de la Gironde.
E. Bouchacourt, président du Comité de la Nièvre.
Paul Deffès, président du Comité de la Haute-Garonne.
Ducurtyl, président du Comité régional de Lyon.
Durouchoux, président du Comité de Paris (16e arr.).
Paul Feron-Vrau.
E. Flornoy, président du Comité de Paris (17e arr.).
Paul Glotin, président du Comité régional de Bordeaux.
De Grandmaison, président du Comité du Havre.
Houpin, président du Comité départemental de Seine-et-Oise.
Paul Jouvin, président du Comité départemental de l'Isère.
Le général de division Kessler, ancien président du Comité départemental de la Seine.
J. Marcellot, président du Comité de Saint-Dizier.
Jean Maitre, ancien président du Comité départemental du Doubs.
Le comte Bertrand de Mun, ancien président du Comité de Reims.
Le comte du Parc, président du Comité départemental de la Côte-d'Or.
Le comte Xavier de la Rochefoucauld.

Rolland, ancien président du Comité de Marseille.

Le lieutenant-colonel de Saint-Laurent, ancien président du Comité du Mans.

H. Toussaint, président du Comité départemental de Saône-et-Loire.

Le vicomte de Villèle, délégué du Comité départemental de la Haute-Garonne.

Le Manifeste de la Fédération républicaine.

ÉLECTEURS,

En quinze années de gouvernement radical et radical-socialiste, la France en est venue à la situation que vous connaissez, et que vous déplorez tous, la plus grave certainement dans laquelle elle se soit trouvée depuis 1870. Partout le désordre, l'ordre nulle part; des dépenses colossales, des ressources compromises, un système fiscal désarticulé, pas de budget, la vie au jour le jour, et quelle vie ! La confusion des pouvoirs, une sorte d'anarchie diffuse, de décomposition lente.

La Fédération républicaine est le parti où, derrière ceux qui ont fondé la République, se sont rangés ceux qui l'ont consolidée, et ceux, plus jeunes encore, que rien n'a pu amener à désespérer d'elle. Ce parti avait refait et maintenu, tant qu'il a été au pouvoir, une France forte et respectée. Il l'avait armée. Il l'avait dotée. Il l'avait alliée aux plus grands États. Il a une histoire, des traditions, une méthode. Il a des principes, un plan, un programme.

Il ne se borne pas, comme on l'en accuse avec mauvaise foi, à énumérer des choses dont il ne veut pas. Il sait ce qu'il veut, et le dit.

Il veut d'abord la France couverte contre toute agression, au prix des sacrifices nécessaires, c'est-à-dire, aussi longtemps que l'exigeront des circonstances dont nous ne sommes pas les maîtres, l'accomplissement du service de trois ans.

Il veut ensuite une République habitable et saine, c'est-à-dire la réforme électorale par la représentation proportionnelle, le dessèchement des mares stagnantes, le renouvellement de l'atmosphère de la vie publique.

Il veut une réforme administrative qui décongestionne l'État, une décentralisation prudente et mesurée sur la nature des choses qui rende du jeu aux organes locaux maintenant atro-

phiés, une diminution du nombre des fonctionnaires qui permette d'améliorer à la fois et leurs traitements et les services.

Il veut une politique d'économie et de contrôle, qui défende le Trésor du pillage et du gaspillage ; des finances régulières ; des impôts bien assis, qui permettent d'entreprendre sans surprise et de travailler sans secousse.

Il accepte une réforme fiscale qui, atteignant à leurs sources visibles les divers revenus, ne transforme pas « l'honorable contribution de tous les citoyens aux charges de l'État » en une contribution de guerre prélevée par le parti vainqueur sur le parti vaincu, par une classe sur une autre classe ; ni vexation, ni inquisition, point de déclaration.

Il revendique, comme étant l'essence même et la condition du régime républicain, les libertés fondamentales : liberté de conscience, positive et négative, droit de croire et droit de ne pas croire, droit de pratiquer un culte et droit de ne pratiquer aucun culte ; liberté de l'enseignement, écoles d'Etat rigoureusement neutres, écoles primaires soumises seulement à la loi et non harcelées de tracasseries mesquines, les unes et les autres collaborant dans un esprit de large patriotisme, à la paix civile, impossible sans la paix religieuse.

Il veut que la liberté ne soit pas un vain mot et, pour leur donner une valeur et une rigueur pleines, il demande que les libertés primordiales soient entourées de garanties constitutionnelles, par l'institution d'une Cour suprême, qui limiterait en même temps l'omnipotence du Parlement, comme la participation du Conseil d'État à l'élaboration des lois en corrigerait l'incompétence.

Il veut, en résumé, dans l'ordre républicain, la paix française

Électeurs,

A des signes certains, il apparaît que le moment est proche où, après tant d'erreurs, après tant d'expériences ruineuses ou mortelles, la raison va finir par avoir raison.

La Fédération républicaine ne triomphe pas, dans le malheur commun, de ce que ce sera pour elle l'heure de la revanche. Elle ne se flatte que d'avoir, au gouvernement et dans l'opposition,

tandis que les ambitions rivales se livraient un âpre combat, gardé à la France, à la République, une réserve de bons serviteurs.

Vive la France ! Vive la République !

Pour le Comité directeur et le Conseil général
de la Fédération républicaine :

Le Président,

Charles BENOIST,
Membre de l'Institut, député de Paris.

Le Secrétaire général,

J. EXBRAYAT,
ancien préfet.

Le Manifeste du parti Républicain démocratique.

ÉLECTEURS,

La République, responsable envers la France d'une gestion de quarante-trois ans, qui a développé sa prospérité intérieure par le progrès légal et maintenu la paix dans la dignité, n'a rien à redouter du prochain jugement du pays. Le suffrage universel, dont elle est l'expression souveraine, lui renouvellera, une fois de plus, son inébranlable confiance.

Mais, si la forme du gouvernement est hors de cause, son orientation n'a jamais eu plus besoin d'être loyalement, nettement et fermement précisée. La France doit savoir où ses mandataires veulent la conduire, et par quels moyens.

Les lois votées dans l'ordre social et dans l'ordre laïque, qu'aucune atteinte ne doit menacer, sont le patrimoine commun de tous les républicains. Nous leur donnons notre adhésion réfléchie et fidèle.

La République ne peut se développer que dans une France unie, respectée et forte.

La loi de trois ans s'est imposée comme un sacrifice immédiat et inéluctable dont ses adversaires eux-mêmes, quand ils ont assumé les responsabilités du pouvoir, ont reconnu et proclamé la nécessité nationale. Elle restera, tant que les circonstances extérieures ne se seront pas modifiées, la sauvegarde inaliénable du pays et la condition même de sa sécurité. Nous n'en ferons pas l'enjeu, à la fois criminel et vain, des luttes électorales.

Nous nous refusons avec une énergie égale à transformer l'impôt, qui est la participation de tous aux dépenses générales, en une sorte d'enquête vexatoire sur les fortunes privées dont les collectivistes auraient tôt fait de préparer l'expropriation et le nivellement. La réforme nécessaire des contributions directes peut et doit s'opérer sans porter atteinte aux principes qui ont été proclamés en 1789. Entre la Révolution française et la révolution sociale notre choix est fait.

La situation financière appelle des économies sérieuses et un contrôle sévère. Elle exige aussi des sacrifices : nous sommes prêts à les consentir, mais nous condamnons la déclaration obligatoire et le contrôle qu'elle entraîne comme une forme intolérable et abusive d'inquisition qui, mise en œuvre, révolterait contre la République le pays tout entier.

L'école laïque, que nous entourons de notre confiante sollicitude, n'a pas besoin pour se défendre d'un monopole, direct ou indirect, avoué ou dissimulé, total ou partiel. Le droit d'enseigner, réglementé et contrôlé, est une liberté. Adversaires résolus de l'ingérence religieuse dans les affaires publiques, nous sommes attachés à la liberté de conscience, à son respect et à son exercice. Nous répudions, d'où qu'elles viennent, toutes les intolérances.

Nous voulons administrer, légiférer et gouverner pour tous les Français, dont l'union plus étroite fera la République plus forte. La paix civile est la condition du progrès social. Aux intérêts de parti et de clientèle, qui ont trop souvent entraîné des surenchères, des défaillances ou des abus, nous opposons, avec le respect des lois et de la discipline, l'intérêt général du pays, le souci de sa prospérité, le sens de sa grandeur, la conscience raisonnée de son avenir.

Électeurs, deux politiques sont en présence. Il dépend de votre patriotisme clairvoyant de donner à la France, fatiguée de tant de secousses et de vaines querelles, la tranquillité, la stabilité et la sécurité dont elle a besoin.

Pour la Commission centrale exécutive
du parti républicain démocratique.

Le Président

A. CARNOT,
Membre de l'Institut.

Le Manifeste électoral de la Fédération des Gauches.

CITOYENS,

La parole est au pays.

C'est aux républicains laïques et démocrates, appartenant à toutes les fractions de notre grand parti, que la Fédération des gauches fait appel.

Elle leur demande d'assurer, le 26 avril, par un vote réfléchi et non équivoque, le triomphe du programme d'éducation populaire, de démocratie, sociale de prospérité économique, d'ordre financier et de concorde nationale autour duquel se sont groupés, dans un intérêt supérieur, des hommes qui n'ont en vue que le bien de leur pays et le salut de la République.

L'ÉDUCATION

En tête de ce programme nous plaçons l'éducation, sans laquelle l'exercice de la souveraineté populaire ne pourrait être confié qu'à des mains inhabiles et faibles.

Ceux qui ne sont pas décidés à défendre l'école, à en prolonger l'action si nécessaire par des œuvres postscolaires, ceux qui ne sont pas résolus à sauvegarder toutes les conquêtes laïques de la République, ne sont pas des républicains. Mais la laïcité, c'est la liberté. L'école laïque, c'est l'école nationale. Il faut donc que notre enseignement public, dégagé de toutes les passions, respectueux de toutes les convictions individuelles, s'attache à former des citoyens indépendants et forts dont l'idéal et la volonté soient constamment orientés vers la grandeur de la patrie.

LA LOI DE TROIS ANS

La démocratie n'a pas de devoir plus impérieux que celui de défendre la nation.

La loi de trois ans a été reconnue indispensable par trois gouvernements successifs, y compris le gouvernement actuel. Le

ministre et le sous-secrétaire d'État de la Guerre d'aujourd'hui l'ont proclamé comme leurs prédécesseurs. C'est une question de vie ou de mort pour notre pays.

Sans doute ne devons-nous régliger ni la préparation militaire de la jeunesse, préparation que nous voudrions obligatoire, ni un entraînement intensif de nos réserves.

D'autre part, notre collaboration loyale est acquise à toute politique internationale qui pourrait avoir pour résultat l'allégement des charges militaires qui pèsent sur les peuples.

Mais nous affirmons qu'en l'état actuel des choses l'application loyale et intégrale de la loi de trois ans s'impose à notre pays. Cette loi, le suffrage universel ne la laissera ni compromettre ni affaiblir. Il ne tolérera pas qu'on subordonne aux surenchères politiques la sécurité et la dignité de la France. Il dira au contraire qu'il entend que notre armée et notre marine, toujours plus fortement organisées, permettent à la nation de parler haut et ferme chaque fois que ses intérêts seront engagés et de contribuer avec ses alliés et ses amis au maintien de la paix du monde.

LES QUESTIONS SOCIALES

Au milieu de la crise de dépopulation que nous traversons, les questions sociales sont, elles aussi, des questions de défense nationale. Il faut sauvegarder l'individu et la race. L'extension des lois du 17 juin et du 30 juillet 1913 à toutes les mères privées de ressources, une protection plus efficace de l'enfance du premier âge, l'hygiène des locaux scolaires, des ateliers et des casernes; l'organisation pratique de l'habitation saine et à bon marché; la lutte contre la tuberculose, l'organisation de l'assurance-invalidité constituent des problèmes primordiaux qui nous préoccupent au plus haut degré.

Il ne faut pas moins défendre l'individu dans son milieu de travail que dans son milieu social. La loi doit être ici adaptée aux conditions économiques modernes.

L'extension de la capacité des syndicats professionnels, dont la responsabilité doit s'accroître en même temps que leurs droits, l'institution du crédit au travail, la possibilité pour le travail et le capital de se pénétrer au lieu de se combattre par l'organisa-

tion de sociétés à participation ouvrière, tels sont les quelques-uns des moyens que nous envisageons pour donner aux personnes morales nouvelles un aliment utile et pour permettre aux travailleurs de collaborer plus intimement à la gestion des entreprises.

La prospérité du pays est la condition de toutes les réformes sociales.

L'outillage des ports, le développement des voies de communication, un encouragement intensif de l'agriculture, de l'industrie et du commerce n'auraient pas seulement pour résultat d'augmenter le bien-être des citoyens. La nation, en voyant grossir sa richesse générale, y trouverait une source nouvelle de revenus publics.

Nous voulons travailler de toutes nos forces à ce progrès économique. Nous n'ignorons pas qu'il est essentiellement subordonné au maintien de l'ordre et de la discipline dans toutes les parties de la nation. Les citoyens n'engagent leur fortune et leur responsabilité dans les entreprises que s'ils ont confiance dans la sécurité du lendemain. Seule, une politique de stabilité et de fermeté, résolue à résister à l'esprit de surenchère et à faire respecter la loi, peut atteindre ce résultat.

LE PROBLÈME BUDGÉTAIRE

De tous les problèmes de l'heure présente, le plus grave et le plus pressant est le problème budgétaire. Il faut liquider la situation financière actuelle, dont nous avons signalé à de nombreuses reprises le caractère précaire et anormal.

Les dépenses extraordinaires engagées ou reconnues nécessaires doivent être couvertes par un emprunt immédiat. Il faut ensuite assurer, par la création de ressources normales et permanentes, l'équilibre du budget.

On tromperait les citoyens et on leur ferait injure si on leur dissimulait que chacun devra supporter sa part des charges inévitables. On manquerait à un devoir d'équité élémentaire si on ne demandait à la richesse acquise une contribution en rapport avec les facultés de ceux qui la possèdent. Épris de justice fiscale, nous sommes partisans de l'impôt sur le revenu. Nous voulons d'ailleurs qu'il soit réalisé sans inquisition, que soit sauvegardé

le secret des affaires et que soient respectés les engagements de l'État, base de son crédit et gage de sa force.

Vouloir une réforme fiscale prudente et l'accomplir par étapes, ce n'est point ajourner les réalisations, c'est au contraire les faciliter. Si, ces derniers jours, la péréquation de l'impôt non bâti, qui va se traduire par un dégrèvement de cinquante millions au profit de nos cultivateurs, a pu être assurée, c'est à notre méthode et à notre action qu'on le doit.

Les dernières propositions faites par le gouvernement relativement à l'impôt sur le revenu ne marquent-elles point, elles aussi, une tendance vers l'abandon des procédés vexatoires contre lesquels nous nous étions justement élevés ?

LA RÉFORME ÉLECTORALE

Nous persistons à croire que la réforme électorale par l'établissement du scrutin de liste, avec représentation des minorités, peut seule permettre au Parlement de s'élever au-dessus des compétitions locales et à la souveraineté populaire d'atteindre son plein développement. C'est aux républicains que nous demandons d'appuyer cette réforme : elle ne peut être réalisée qu'avec leur concours. La réforme électorale entraînera par voie de conséquence une réforme administrative, depuis trop longtemps attendue et qui doit consister dans une décentralisation et dans une simplification des services publics.

LA CONCORDE DES CITOYENS

A de nombreuses reprises, ces dernières années, lorsqu'il s'est agi de l'intérêt national, les querelles ont cessé et tous les bons Français ont fait confiance au gouvernement de la République pour parler et agir en leur nom, au nom de la France.

Les hommes qui ont la redoutable charge des affaires doivent sauvegarder avec un soin scrupuleux cette concorde des citoyens, expression d'une conscience commune et garantie indispensable de l'unité de la patrie.

L'impartialité dans l'administration de la chose publique, le respect de la séparation des pouvoirs, l'exclusion de toute ingé-

rence financière dans l'action gouvernementale nous apparaissent comme les éléments d'une politique vraiment démocratique et nationale.

Il appartient au suffage universel républ cain de dire le 26 avril si ces idées sont les siennes et de proclamer assez haut sa volonté pour qu'elle soit obéie.

C'est à une politique de franchise et d'impeccable probité, c'est à une politique de patriotisme, de solidarité sociale et de concorde républicaine que nous le convions.

En nous groupant pour en assurer le triomphe, nous croyons avoir fait notre devoir. Nous demandons au pays de faire le sien.

Vive la République !

Aristide Briand, député, président de la Fédération des gauches; Louis Barthou, Alexandre Millerand, Louis-Lucien Klotz, députés; Poirrier, Lourties, Maujan, sénateurs, vice-présidents; Henry Chéron, sénateur, secrétaire général; Charles Chaumet, député, secrétaire adjoint; Antony Ratier, sénateur, trésorier; Albert Peyronnet, sénateur, trésorier adjoint; Léon Barbier, Pierre Baudin, Henry Béranger, Eugène Guérin, Jean Morel, sénateurs; Bénazet, Paul Bignon, Bourély Delaroche-Vernet, Delpierre, Etienne, Marc Frayssinet, Guist'hau, Joseph Reinach, Roden, Siegfried, députés; Forestier, conseiller du commerce extérieur de la France; Deffès, préfet honoraire; Henri Lilliaz, industriel, membres du Comité directeur.

Paris, le 11 *avril* 1914.

Appel du Comité exécutif aux Électeurs républicains Radicaux et Radicaux-Socialistes.

Citoyens,

Vous êtes appelés, les 26 avril et 10 mai prochains, à désigner vos représentants à la Chambre des députés. Jamais le suffrage universel n'a eu à se prononcer dans des conditions aussi graves : les partis de réaction, continuellement vaincus dans les consultations précédentes et impuissants à gagner la bataille avec leurs seules troupes, s'efforcent de vaincre le parti républicain par des coalitions immorales et inavouées avec toutes les fractions de discidence ou de division républicaine ; cette union certaine des réactionnaires et de prétendus démocrates, qui sont, avec eux, nos pires adversaires, est la caractéristique de la campagne électorale actuelle. Plus dangereux que les véritables réactionnaires sont les candidats d'équivoque ; notre premier devoir est de les démasquer.

Aussi bien, nos adversaires de droite n'ont-ils, depuis quatre ans, inspiré ou dirigé contre notre parti les campagnes les plus perfides que dans le but d'amener les électeurs républicains à se désintéresser des luttes électorales et, par là, de créer, dans le pays, un courant d'abstention et de désaffection propre à favoriser leurs desseins.

L'effort des puissances de conservation sociale a redoublé depuis que, dans un bel élan de foi démocratique, notre parti s'est unifié au Congrès de Pau. La formation du groupe du parti à la Chambre et l'affirmation d'un programme de réalisations immédiates, résumant les traditions les plus profondes et les plus lointaines de notre parti, ont donné un renouveau d'énergie à la politique démocratique et exaspéré les partis conservateurs.

La recrudescence de leurs attaques a permis heureusement à tous les sincères républicains, qui ne recherchent le mobile de

leur action que dans les aspirations démocratiques du pays, de se rapprocher, de se grouper et de reformer en face de la coalition de tous les égoïsmes sociaux la grande armée de la justice et du progrès. Deux camps, deux politiques sont aux prises : telle est la véritable signification des élections du 26 avril.

Pour assurer, une fois de plus, la défaite de nos adversaires, il vous suffira de porter la bataille à la fois sur le terrain de l'action laïque et de la justice fiscale.

L'attitude arrogante du clergé, la campagne d'outrages et de calomnies dirigée contre l'école laïque et contre ses maîtres, la propagande incessante du parti romain en faveur des œuvres qui constitueraient un encerclement formidable autour de l'école nationale, nécessiteront, demain, de nouvelles lois qui achèveront l'œuvre scolaire de la République.

Ainsi que le disait notre parti, dans sa dernière déclaration, « il nous faudra faire disparaître les privilèges dont bénéficie l'école que, par antiphrase, on appelle l'école libre et qui n'est, en réalité, qu'une école de contrainte ».

La situation financière du pays, la réalisation des réformes urgentes dans l'ordre économique et social nécessitent le vote, à bref délai, de l'impôt sur le revenu. De plus, les nouvelles charges militaires exigent des ressources supplémentaires ; seul, un système fiscal établi sur une base exacte et juste peut permettre de faire face à toutes les dépenses. L'impôt personnel et progressif sur le revenu est aujourd'hui une nécessité nationale : il n'est que temps de briser les dernières résistances de l'égoïsme et de la peur.

Au surplus, notre parti ne redoute la lutte sur aucun point de son programme. Passionnément attaché à l'idée de Patrie, le parti républicain radical et radical-socialiste, qui se souvient que le mot Patrie, forgé à l'heure de la « Patrie en danger », identifie devant le monde et dans l'histoire l'idée républicaine et nationale, est résolu à tous les sacrifices nécessaires pour préserver l'intégrité du sol, l'indépendance et la dignité de la France. Mais si nous donnons de bon cœur tout ce qui est nécessaires, nous entendons résolument proscrire tout gaspillage d'homme et d'argent. Ce que nous voulons, c'est la mise en œuvre sérieuse de la conception de la Nation méthodiquement armée et l'application des réformes essentielles qui, seules, permettront de réa-

liser par étapes la réduction du service sous les drapeaux. Nous voulons être forts pour être respectés.

Fidèles à la longue tradition de notre parti, nous pensons qu'une politique de paix dans la dignité et d'expansion économique extérieure, secondée par une sage diplomatie, sert à la fois les intérêts de la France et la cause de la Civilisation et de l'Humanité.

Fidèles à ce même idéal, nous estimons que, chaque jour, le gouvernement de la République doit réaliser une conquête nouvelle dans le progrès social; le perfectionnement des œuvres de prévoyance et d'assurance susceptibles de garantir les travailleurs contre les risques sociaux, ainsi qu'une législation organique du travail, permettront d'établir plus d'harmonie et plus de justice dans les rapports du travail et du capital.

En même temps, la République doit apporter sa vigilante sollicitude au développement de l'outillage économique et de l'enseignement professionnel, industriel, commercial et agricole, conditions nécessaires de la réalisation de notre programme social.

L'œuvre agraire de la République est une de celles dont elle a le droit d'être fière; les populations rurales constituent le plus puissant soutien de notre démocratie: nous leur devons un effort constant. Il faudra les protéger contre la féodalité financière des trusts et des accaparements, exiger du Parlement les mesures nécessaires à cet effet, propager dans les campagnes les œuvres de crédit et de mutualité qui ont déjà rendu tant de services aux agriculteurs français.

Enfin, résolus à demander à tous les fonctionnaires l'accomplissement de leur devoir professionnel, nous exigerons pour eux des garanties efficaces de leurs droits.

Tel est le programme de réalisations immédiates que nous proposons au suffrage universel; nous avons confiance en lui pour le faire triompher aux prochaines élections.

Nous faisons appel, dans cette bataille, à toutes les forces populaires et démocratiques; aucune réforme sérieuse ne saurait être accomplie en dehors du parti républicain; toute politique qui emprunte aux éléments de conservation sociale une partie de sa force est fatalement une politique d'immobilité ou de recul.

Citoyens,

Nous vous demandons d'affirmer, le 26 avril, votre attachement à la politique loyale d'organisation démocratique, de justice et de solidarité qui est la condition même du progrès républicain.

Vous voterez pour les candidats qui se déclarent partisans de cette politique ardemment laïque, généreusement sociale, profondément nationale;

Vous voterez pour les candidats que le parti républicain radical et radical-socialiste présente à vos suffrages.

Vive la République laïque, démocratique et sociale !

Le Comité exécutif.

Le Programme de Pau.

LE CONGRÈS,

Se référant au programme du parti, élaboré au Congrès de Nancy, laisse, comme par le passé, toute liberté d'appréciation individuelle aux élus et aux militants, en ce qui concerne l'ordre d'urgence des réformes inscrites à ce programme en matière administrative et judiciaire et en matière économique ;

Mais il invite tous les membres du parti à observer une stricte et étroite discipline pour la réalisation d'un programme minimum immédiat, sur lequel il entend lutter pour le triomphe de ses principes, contre ceux des partis de stagnation et de réaction, en matière de défense nationale, de justice fiscale, de laïcité et de progrès social.

I. — Défense nationale

Préparation militaire de la jeunesse;
Organisation des réserves;
Rajeunissement du commandement;
Suppression des embusqués;
Perfectionnement de l'armement;

Amélioration des conditions de mobilisation et de mise en état de résistance de la frontière;

En général, toutes mesures propres à permettre le retour à la loi de 1905, appliquée dans son esprit, portant à leur maximum les forces défensives de la nation, au service d'une politique de paix dans la dignité, et sans péril pour son développement économique:

Suppression des conseils de guerre en temps de paix.

II. — Justice fiscale

Réforme des impôts directs par l'impôt progressif sur le revenu établi sur la déclaration contrôlée;

Couverture financière des nouvelles dépenses militaires par des impôts personnels sur la richesse et aussi sur la plus-value de la richesse, c'est-à-dire sur l'enrichissement.

III. — Laïcité

Organisation progressive de la laïcité intégrale de l'enseignement, en assurant immédiatement le contrôle efficace et permanent des écoles privées;

Loi assurant la fréquentation régulière et obligatoire des écoles et réprimant le boycottage de l'école laïque;

Organisation obligatoire des caisses des écoles publiques avec le concours des subventions de l'État; interdiction de pratiquer la R. P. scolaire;

Organisation de l'enseignement complémentaire technique et professionnel.

IV. — Lois sociales

Extension aux ouvriers agricoles de la loi d'assurances contre les accidents;

Organisation de l'assurance contre l'invalidité.

Le Congrès décide en outre que l'investiture du parti ne pourra être accordée qu'aux candidats membres du parti ayant accepté dans son intégralité ce programme minimum.

Parti Républicain Socialiste.

Électeurs,

Le parti républicain socialiste a le devoir d'appeler l'attention de tous les républicains sur l'importance du scrutin du 26 avril. Il les convie à réfléchir sur l'orientation nouvelle qui doit être donnée à la politique française.

Le corps électoral, dans son immense majorité, est attaché fermement à la forme républicaine. Il reste sourd — aujourd'hui comme hier — aux appels que lui adressent les partis de réaction.

Mais la question qui se pose à cette heure n'est pas de maintenir une forme de gouvernement, mais bien de définir une méthode gouvernementale et de préciser les réformes qui s'imposent de la manière la plus pressante à l'activité généreuse de la démocratie républicaine.

L'œuvre de laïcité est accomplie et nous ne la laisserons pas remettre en cause. Ce sont les problèmes économiques et sociaux qui vont avoir la première place dans les préoccupations de la politique française. C'est à eux que le parti républicain socialiste, entend consacrer tout son effort.

Contrairement à ceux dont le verbalisme révolutionnaire ne cache pas le parti pris de démagogie et ne fait que cruellement décevoir l'attente du prolétariat, nous voulons être, nous sommes un parti de réformes immédiates, de résultats quotidiens, un parti de réalisations sociales.

Cette politique nécessaire et féconde, nous voulons la réaliser dans un pays organisé pour sa défense, assuré de vivre, économiquement développé et prospère; nous voulons la réaliser en répudiant résolument toute surenchère, la surenchère étant synonyme d'impuissance.

Le parti républicain socialiste est prêt à unir son action à celle de tous les républicains qui acceptent ces conceptions fondamentales. Il sera, par rapport à eux, une avant-garde qui

montre les étapes, qui entraîne et prépare les victoires successives.

Dans ce pays, épris d'idéal, passionné pour la justice, mais de sens clair, c'est en toute confiance que nous pouvons nous adresser au suffrage universel.

La Commission administrative.

Le Manifeste du parti Socialiste adressé au Corps électoral.

CITOYENS,

Le Parti socialiste fait appel à vos suffrages. Il vous demande d'affirmer avec lui la nécessité de l'entière justice sociale.

Sous l'oppression chaque jour plus lourde d'un capitalisme de plus en plus puissant, étendant à tous les domaines ses méthodes de concentration;

Devant les défaillances, les hésitations et l'impuissance de prétendus démocrates, incapables de toute action réformatrice hardie et vigoureuse;

Devant les équivoques sournoises et l'attitude louche de réacteurs hypocrites qui tentent d'entraîner notre pays dans une politique d'aventures grosse de périls à l'intérieur et à l'extérieur;

Devant l'incertitude des intelligences et l'avilissement des caractères, qui donc ne sentirait avec nous l'urgence d'une nécessaire transformation sociale.

Cette transformation régénératrice, le Parti socialiste vous convie à la réaliser en conquérant le pouvoir politique en vue de substituer la propriété sociale à la propriété capitaliste, cause première, cause initiale de toutes les iniquités et de toutes les misères.

C'est dans cet esprit, c'est avec la certitude de travailler à cette œuvre, que nous vous convions à venir à nous et au Socialisme libérateur.

Mais nous ne sommes pas seulement un parti de transformation. Désirant donner des possibilités de combat plus grandes au monde du travail et le préparer à la Grande Œuvre de rénovation sociale qui lui incombe, nous voulons obtenir et arracher le maximum de réformes politiques et sociales compatibles avec le régime actuel :

Organisation solide de la Défense Nationale par le retour immédiat à la loi de deux ans et substitution progressive des milices à l'armée de caserne;

Politique extérieure pacifique complétant par le rapprochement franco-allemand un système d'alliance trop étroit;

Développement de l'enseignement public pourvu de toutes les ressources qui constituent sa plus efficace défense:

Organisation de la démocratie par la Représentation Proportionnelle et par la Revision de la Constitution:

Justice fiscale par l'impôt sur le revenu et l'impôt sur le capital avec déclaration contrôlée ;

Système complet d'assurances sociales contre la vieillesse, contre l'invalidité, contre la maladie et le chômage;

Liberté syndicale pour tous, y compris les fonctionnaires.

Pour mener à bien ce double effort en vue de l'obtention des réformes urgentes et de l'entière transformation sociale, le Parti socialiste doit rallier avec les travailleurs du muscle et du cerveau : ouvriers de l'usine, paysans, commerçants, artisans, tous les hommes de conscience droite qui souffrent du désordre moral et de l'anarchie économique de la société actuelle. A tous ceux qui ont la claire vision des dangers qui menacent l'Humanité et la Civilisation: à tous ceux qui désirent voir apparaître enfin une ère de bien-être et de liberté où le bonheur des uns ne sera pas fait de la misère des autres, nous adressons notre appel et leur disons :

Aux urnes pour le candidat du Parti socialiste.

Aux urnes pour la Transformation sociale et les Réformes efficaces.

Aux urnes pour la conquête du pouvoir et pour la Justice sociale.

La Commission administrative permanente

Albert Thomas, Bracke, Cachin, Camélinat, Compère-Morel, Dubreuilh, Ducos de la Haille, Grandvallet, Groussier, Guesde, Héliès, Jaurès, J. Longuet, Maillet, Mayéras, Pédron, Poisson, Poncet, Renaudel, Roland, Roldes, Sembat, Uhry, Vaillant.

Le Groupe socialiste au Parlement

Albert Poulain, Albert Thomas, Aldy, Aubriot, Barthe, Basly, Bedouce, Betoulle, Bouisson, Bouveri, Bracke,

Brenier, Briquet, Brizon, Cabrol, Cadenat, Camelle, Claussat, Colly, Compère-Morel, Dejeante, Delory, Doisy, Dubled, Ch. Dumas, E. Dumas, Fourment, Ghesquière, Goniaux, Goude, Groussier, Guesde, Hubert-Rouger, Jaurès, Lamendin, de la Porte, Lauche, Lavaud, Lecointe Lhoste, Manus, Marietton, Mauger, Merle, Meslier, Mille, Mistral, Myrens, Nectoux, Nicolas, Prévot, Raffin-Dugens, Reboul, Ringuier, Sabin, Sembat, Sixte-Quenin, Thivrier, Vaillant, Veber, Vigne, Voilin, Walter.

POUR LA R. P.

Appel au Suffrage universel.

Le Groupe parlementaire et les Comités proportionnalistes, qui ont mené, dans le Parlement et dans le pays, la campagne pour la Réforme électorale,

Considérant qu'aux élections de 1910 près de *cinq millions de suffrages* s'étaient prononcés en faveur de la représentation proportionnelle;

Que, de 1910 à 1914 la Chambre, *à trois reprises*, par une majorité constante de plus de 120 voix, a tenu l'engagement qu'elle avait contracté envers les électeurs;

Mais que, par *deux fois*, cet effort s'est heurté et brisé à la résistance du Sénat;

Qu'il importe que le dernier mot reste au suffrage universel:

DÉCLARENT

Que, *si les proportionnalistes des divers partis, comme ils l'ont toujours affirmé, réservent, sur les directions mêmes de la politique, leur pleine et entière liberté d'opinion et d'action*, ils demeurent unanimes à penser que cette réforme est plus que jamais nécessaire, qu'elle est la condition de la vie, de l'indépendance et de l'organisation des partis, de la probité des mœurs politiques, de la dignité du régime parlementaire, de la sincérité du suffrage universel, qu'elle est, d'ailleurs, *la clef de toutes les grandes réformes;*

EN CONSÉQUENCE,

Ils demandent à tous les électeurs partisans de la réforme électorale de consacrer par leurs suffrages le projet fondé sur les principes suivants, adoptés à l'unanimité par la réunion plénière du Groupe et des Comités :

Scrutin de liste avec représentation proportionnelle;

Circonscriptions aussi larges que possible;

Répartition des sièges par le procédé du quotient calculé sur le nombre des suffrages exprimés.

BUREAU DU GROUPE PARLEMENTAIRE

Charles Benoist, président; F. Buisson, Chanot, Denys Cochin, Grousseau, Jaurès, de Lanessan, Lannes de Montebello, Mauger, Millerand, J. Reinach, J. Thierry, Vaillant, vice-présidents; M. Braibant, Duclaux-Monteil, A. Groussier, questeurs; Lefas, trésorier; Aubriot, Auriol, Bonnefous, Bussat, Dansette, Delory, Failliot, Abel Ferry, R. Heuzé, Lauche, Ch. Lebocq, de La Porte, Ellen Prévot, Tournade, Émile Vincent, secrétaires.

COMITÉ RÉPUBLICAIN DE LA R. P.

Henri Bergson, de l'Académie française, président de l'Académie des Sciences morales et politiques; H. Barthélemy, professeur à la Faculté de droit de Paris; A. Billot, ambassadeur de la République française; Pr R. Blanchard, de l'Académie de Médecine; Gaston Bonnier, de l'Académie des Sciences; Pr Ch. Bouchard, de l'Académie des Sciences et de l'Académie de Médecine; Jean Bourdeau, de l'Académie des Sciences morales et politiques; E. Briat, membre du Conseil supérieur du travail; Adolphe Carnot, de l'Académie des Sciences; M. Caullery, professeur à la Faculté des Sciences; Francis Charmes, de l'Académie française, directeur de la *Revue des Deux-Mondes*; Chaumat, membre du Conseil de l'Ordre des avocats; A. Chuquet, de l'Académie des Sciences morales et politiques; A. Dastre de l'Académie des Sciences et de l'Académie de Médecine; V. Delbos, de l'Académie des Sciences morales et politiques; Lucien Derode, ancien président de la Chambre de Commerce de Paris; Jules Dietz, avocat à la Cour d'appel; A. Espinas, de l'Académie des Sciences morales et politiques; Fernand Faure, professeur à la Faculté de droit, directeur de la *Revue politique et parlementaire*; Jacques Flach, de l'Académie des Sciences morales et politiques; A. Gosset, ancien président de l'Ordre des avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation; Louis Gotteron, ancien sénateur; J. Harmand, ambassadeur de France honoraire; Auguste Isaac, président

honoraire de la Chambre de Commerce de Lyon; Georges JOUANNY, président du Comité central des Chambres syndicales; Georges LACHAPELLE, homme de lettres, secrétaire général du Comité; Bernard LAVERGNE; Max LECLERC, éditeur; Georges LECOMTE, président de la Soicété des Gens de lettres; Paul LEROY-BEAULIEU; Raphaël-Georges LÉVY, André LIESSE, Ch. LYON-CAEN, de l'Académie des Sciences morales et politiques; Georges LEVERDIER, président de la Chambre de commerce de Rouen; Henri LICHTENBERGER, professeur à la Sorbonne; L. MANGIN, de l'Académie des Sciences; Georges PERROT, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; Émile PLUCHET, président de la Société des Agriculteurs de France, ancien président de la Société nationale d'agriculture; Georges RENARD, professeur au Collège de France; THÉODULE RIBOT, Maurice SABATIER, de l'Académie des Sciences morales et politiques; Maurice VERNES, directeur à l'École des hautes études; Pierre VIALA, de la Société nationale d'agriculture; P. VIDAL DE LA BLACHE, André WEISS, de l'Académie des Sciences morales et politiques; Ernest CARTIER, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats; Anatole FRANCE, de l'Académie française; Pr Ch. RICHET, de l'Académie des Sciences et de l'Académie de Médecine; VILLEMIN, président de la Fédération nationale du bâtiment, etc.

LIGUE POUR LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE

Yves GUYOT, ancien ministre, président; Louis MILL, ancien député; Léon PHILIPPE, directeur honoraire au Ministère de l'Agriculture; Emmanuel VIDAL, publiciste, membre du Comité directeur.

LIGUE RADICALE ET RADICALE-SOCIALISTE DE LA R. P.

J.-L. BONNET, vice-président; E. DESVAUX, conseiller municipal de Paris, vice-président; A. DOMINIQUE, secrétaire; J. DURAND, avocat à la Cour d'appel, membre du Comité directeur.

COMITÉ EXTRA-PARLEMENTAIRE DE LA R. P.

Henry Lémery, avocat à la Cour d'appel, président; Maurice Colrat, directeur de *L'Opinion*, vice-président; Alexandre Varenne, ancien député, vice-président; J. Quantin, publiciste, secrétaire général; Ernest Lafont, secrétaire; R. Calary-Lamazière, trésorier, Ch. Azard, Henri Bazire, Héliès, A. Lacan, Jean Longuet, André Morizet, L. Patissier-Bardoux, ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de Cassation; Ernest Poisson, Pierre Renaudel, Daniel Renoult, H. Sellier, André Souply, J. Uhry, A. Lebey, Camélinat, ancien député; L. Dubreuilh, secrétaire du Parti socialiste; Maxence Roldes, M. Cachin, conseiller municipal de Paris; Mauss, directeur à l'École des Hautes Études; Salembier, ancien maire de Calais.

Ont adhéré à ce manifeste les députés dont les noms suivent :

Aisne. Desjardins, Forzy, Hauet, Ringuier. — *Allier.* Brizon, Ch. Dumas, Mille, Thivrier. — *Alpes (Basses).* F. Deloncle, J. Reinach. — *Alpes (Hautes).* Toy-Riont. — *Alpes-Maritimes.* Lairolle, Raiberti. — *Ardèche.* Duclaux-Monteil, de Gailhard-Bancel, J. Roche. — *Ardennes.* Albert Poulain, Dunaime, M. Braibant, Doizy, Galloi's. — *Aube.* Bachimont, Berniolle, Nicolas, Théveny, Thierry-Delanoue. — *Aude.* Aidy. — *Aveyron.* Augé, Cabrol, Cibiel, Gaffier, Massabuau.

Bouches-du-Rhône. Bouge, Bouisson, Cadenat, Chanot, Chevillon, A. Lefèvre, Sixte-Quenin, J. Thierry.

Calvados. Delafosse, Engerand, Gérard, Flandin, Laniel. — *Cantal.* Bory, Fesq. — *Charente.* James Hennessy. — *Charente-Inférieure.* De Lanessan, Voyer. — *Cher.* E. Dumas, Mauger. — *Corrèze.* Doussaud. — *Corse.* Adriani, Landry, Pugliesi-Conti (Dominique). — *Côte-d'Or.* Hébert, Lefol, Em. Vinbent. — *Côtes-du-Nord.* De Chappedelaine, Meunier-Surcouf.

Dordogne. Beauchamps. — *Doubs.* De Moustier. — *Drôme.* Roux-Costadau. — *Eure.* De Boury, P. Josse.

Finistère. Daniélou, Goude, Mugot-Derville, Paul Simon, Soubigou.

Gard. Bourguet, Compère-Morel, Hubert-Rouger, de Ramel. — *Garonne (Haute).* Auriol, Bougues, Bedouce, Ellen Prévot. — *Gers.* Samalens. — *Gironde.* Ballande, Borderie, Camelle, Cassadou, Chaumet, d'Elissagaray.

Hérault. Barthe, P. Leroy-Beaulieu, Molle, Reboul.

Ille-et-Vilaine. Du Halgouet, de Kernier, Lefas, Porteu. — *Indre.* Fougère, Patureau-Mirand. — *Indre-et-Loire.* Emile Faure. — *Isère.* Brenier, Dubarle, Janin, Mistral, Raffin-Dugens. — *Jura.* Berthod.

Loir-et-Cher. A. Rivière. — *Loire.* Arbel, Boudoint, Déchelette, Gilbert-Laurent, Lépine. — *Loire (Haute).* Joseph Durand, Néron. — *Lot.* J. Cels. — *Lot-et-Garonne.* Soussial. — *Lozère.* J. Piou.

Maine-et-Loire. Duc de Blacas, de Grandmaison, Monprofit. — *Manche.* Dior. — *Marne.* Lannes de Montebello. — *Mayenne.* Dutreil, de Hercé, de Villebois-Mareuil. — *Meurthe-et-Moselle.* Driant. Ferri de Ludre, Marin. — *Meuse.* A. Thiéry. — *Morbihan.* De l'Estourbeillon, Forest, Lamy, de Lanjuinais.

Nièvre. Ch. Heuzey, Jousselin, Roblin. — *Nord.* Bouvier, Cochin (Henry), Danssette, Davaine, Delory, Dainel, Vincent. Dron, Dubled, Dumont (Alfred), Goniaux, Ghesquière, Grousseau, Guesde, Guislain, A. Le Roy, Plichon, G. Potié, Selle, Seydoux, Vandame.

Orne. Bansard des Bois, de Mackau, Roulleaux-Dugage.

Pas-de-Calais. Basly, Briquet, Delélis-Fanien, de France, Lamendin, Lefebvre du Prey, Myrens. — *Puy-de-Dôme.* Claussat, Python. — *Pyrénées (Basses).* L. Bérard, de Gontaut-Biron, Guichenné, Pradet-Balade. — *Pyrénées-Orientales.* Emmanuel Brousse.

Rhône. Berlie, Bonnevay, Fleury-Ravarin, Gourd, Pays, Manus, Marietton, Rognon.

Saône-et-Loire. Bouveri, Coureau, Merle, G. Périer. — *Sarthe.* Galpin. — *Savoie.* Delachenal. — *Savoie (Haute).* Crolard. — *Seine.* Albert Thomas, Aubriot, d'Aramon, Maurice Barrès, Beauregard, Georges Berry, amiral Bienaimé Bracke, Louis Brunet, Bussat, F. Buisson, Charles Benoist, Chenal, Denys Cochin, Colly, Dejeante, Ch. Delongle, Denais, Desplas, Dubois, Paul Escudier, Failliot, Grous-

SIER, LAVAUD, LAUCHE, LEBOUCQ, LEROLLE, Maurice BINDER, Maurice SPRONCK, MESLIER, MILLERAND, MILLEVOYE, NECTOUX, NORTIER, PATÉ, PUECH, P. PUGLIESI-CONTI, Ernest ROCHE, ROUANET, ROZIER, Marcel SEMBAT, STEEG, TOURNADE, VAILLANT, VEBER, VOILIN, WALTER, WILLM. — *Seine-Inférieure.* ANCEL, DE BAGNEUX, BIGNON, DE VOLLEVILLE, PEYROUX, DE POMEREU, J. SIEGFRIED. — *Seine-et-Marne.* FORGEMOL DE BOSTQUÉNARD, LHOSTE, PERRISSOUD. — *Seine-et-Oise.* BONNEFOUS, F. CARNOT, CORNUDET, M. GUESNIER. — *Sèvres (Deux).* DE LA PORTE, TAUDIÈRE. — *Somme.* KLOTZ, LECOINTE, DES LYONS DE FEUCHIN, MAGNIEZ.

Tarn. JAURÈS, REILLE, SABIN. — *Tarn-et-Garonne.* Adrien CONSTANS, FRAYSSINET.

Var. ABEL, COREIL, FOURMENT, VIGNE. — *Vaucluse.* LACOUR. — *Vendée.* CHAILLEY, DE LAVRIGNAIS. — *Vienne.* D'ARGENSON, DE MONTJOU, PAIN. — *Vienne (Haute).* RETOULLE, MAROUET, TROUVÉ. — *Vosges,* CUNY, Abel FERRY, SCHMIDT, FLAVELLE.

Yonne. PERREAU-PRAUIER.

Algérie. HOUBÉ.

ANNEXE II

L'Opinion des Députés

Afin de pouvoir classer les députés d'après les opinions qu'ils ont émises devant le suffrage universel, nous avons lu avec attention les professions de foi des 586 députés de la France continentale et de la Corse.

Les trois questions principales qui ont été soumises au suffrage universel, pendant la période électorale de 1914, se réfèrent :

1° A la durée du service militaire;

2° A l'impôt sur le revenu;

3° A la réforme électorale.

Pour faciliter le contrôle de notre statistique, nous allons publier, par département, les noms des députés qui se sont prononcés avec une suffisante clarté sur ces trois problèmes d'ordre différent. Les départements qui ne figurent par sur nos listes sont, bien entendu, ceux dans lesquels tous les députés sont hostiles à l'opinion envisagée dans chacun de nos tableaux.

Durée du service militaire

Voici tout d'abord les noms des 147 députés qui se sont déclarés partisans du retour immédiat au service de deux ans :

Aisne. — Ringuier, Deguise.
Allier. — Brizon, Thivrier, P. Constans.
Ardèche. — Champetier.
Ardennes. — A. Poulain, Doizy, Demoulins.
Ariège. — Général Pédoya.
Aube. — Paul Meunier, Philbois.
Aude. — Aldy.
Aveyron. — Cabrol.
Bouches-du-Rhône. — Cadenat, Bouisson, Sixte-Quenin, Bergeon.
Cantal. — Hugon.
Charente-Inférieure. — Pouzet.
Cher. — Émile Dumas, Mauger.
Côte-d'Or. — Barabant.
Côtes-du-Nord. — Turmel.
Creuse. — Judet, Connevot.
Dordogne. — Sireyjol.
Drôme. — Nadi, Maurice Long, Lucien Bertrand.
Eure-et-Loir. — Viollette.
Finistère. — Goude.
Gard. — Fournier, Hubert Rouger, Dr Mourier, Marius Valette, Compère-Morel, Bernard.
Garonne (Haute-). — Bedouce, Ellen-Prévost, V. Auriol, Cazassus, Belinguier.
Gers. — Thierry-Cazes, Tournan.

Gironde. — Camelle.

Hérault. — Barthe, Reboul.

Indre. — Patureau-Baronnet, Dr Dumont.

Indre-et-Loire. — Morin, Émile Faure.

Isère. — Raffin-Dugens, Mistral, Léon Perrier, Giray, Buisset, Brenier.

Jura. — Ponsot, Lissac.

Landes. — Bouyssou.

Loire. — Durafour, Lafont, Robert, Drivet, Dr Merlin.

Loire (Haute-). — Fayolle.

Nièvre. — Locquin, Roblin, Laurent.

Nord. — Ghesquière, Delory, Ragheboom, Dubled, J. Guesde, Inghels, Goniaux, Mélin, Durre, Lefebvre, Pasqual, Defontaine.

Oise. — Louis Deshayes.

Pas-de-Calais. — Briquet, Basly, Lamendin, Cadot, Sorriaux, Salembier.

Pyrénées-Orientales. — Dalbiez.

Puy-de-Dôme. — Claussat, Varenne.

Rhône. — J. Godart, Augagneur, Rognon, Manus, Marietton, Colliard, Voillot.

Saône-et-Loire. — Simyan, Bras, Bouveri, Bretin.

Sarthe. — Laroche.

Seine. — Groussier, Lauche, Navarre, Bracke, P. Aubriot, Levasseur, Brunet, Sembat, Cachin, A. Rozier, Dejeante, Vaillant, A. Veber, Laval, Walter, Bon, Voilin, Poncet, A. Thomas, Mayéras, J. Longuet, Nectoux, Coutant.

Seine-et-Oise. — Lebey.

Sèvres (Deux-). — De la Porte, Demellier.

Somme. — Delahaye, Lecointe.

Tarn. — Jaurès, Sabin.

Var. — Fourment, Vigne, A. Berthon, P. Renaudel.

Vaucluse. — Tissier, Guichard, Alexandre Blanc.

Vienne (Haute). — Betoulle, Pressemane, S. Valière, Parvy.

Yonne. — Jobert, Loup.

A ces 147 députés, qui appartiennent tous aux groupes socialiste, républicain socialiste et radical unifié, il faut en ajouter 134 qui se sont déclarés partisans d'un retour progressif au service de deux ans. La plupart ont déclaré que l'allègement de la durée du service devrait être précédé, d'ailleurs, de mesures susceptibles de ne pas compromettre la défense nationale : par exemple, l'instruction militaire de la jeunesse, le maintien des effectifs renforcés dans les corps d'armée de la frontière, l'entraînement plus intensif des réservistes, etc. Il était donc indispensable de les classer dans un second groupement très différent du premier. Voici leurs noms :

Ain. — Laguerre, Crepel, Chanal, Derognat.

Aisne. — Couesnon, Accambray, Ceccaldi.

Allier. — Péronnet, Dr Defos, Baudon.

Alpes (Basses-). — Anglès.

Alpes (Hautes-). — V. Peytral, Planche.

Aube. — Bachimont.

Aude. — Malavialle, J. Durand, Bonnail, A. Sarraut.

Aveyron. — Balitrand.

Cantal. — Rigal, F. Brun, Baduel.

Charente-Inférieure. — Carré-Bonvalet, André Hesse, W. Bertrand, Dr Favre, Coyrard.

Cher. — Debaune, J.-L. Breton, J.-B. Morin.

Corrèze. — Mons, Dr Vidalin, Lachaud, Gouyon, Dr Queuille.

Corse. — Giordar.

Côte-d'Or. — Gruet, Camuzet, E. Vincent, Lefol.

Côtes-du-Nord. — Baudet, de Kerguézec, Even.

Creuse. — Treignier.

Dordogne. — Chavoix, C. Clément.

Doubs. — Maurice Bernard, Métin, Marc Réville, Girod.

Drôme. — Ravisa, Roux-Costadeau.

Finistère. — Lancien.

Garonne (*Haute-*). — Cruppi.

Gers. — Dufrèche, Gardey.

Gironde. — Labroue.

Hérault. — Molle, Lafferre, P. Masse, Caffort.

Indre. — Cosnier, Fougère.

Isère. — Rajon.

Jura. — Chapuis.

Loire (*Haute-*). — Joubert-Peyrot.

Loiret. — Alasseur, Roy, Rabier.

Lot.— De Monzie, Becays, Malvy.

Lot-et-Garonne. — J. Chaumié, Routin.

Lozère. — Monestier.

Manche. — Mahieu.

Marne. — Lenoir, Haudos.

Morbihan. — Nail, Le Rouzic.

Nièvre. — Derangère, Renard.

Bouches-du-Rhône. — A. Girard.

Nord. — Dr Vincent, Guislain, Defossé, abbé Lemire.

Oise. — Decroze, Butin, Bouffandeau.

Puy-de-Dôme. — Marrou, Ant. Fabre, Chassaing.

Pyrénées (*Hautes-*). — Dreyt, Fitte, Noguès.

Rhin (*Haut-*). — Schneider.

Rhône. — Peyret, Bender.

Saône-et-Loire. — Dubief, Maître, Faisant.

Sarthe. — Ajam, Caillaux.

Savoie. — Girard-Madoux, Borrel.

Savoie (*Haute-*). — Emile Favre.

Seine. — Painlevé, Lajarrige.

Seine-Inférieure. — Nibelle.

Seine-et-Marne. — Lorimy, Dumesnil, Delaroue, Derveloy.

Seine-et-Oise. — Dalimier, Franklin-Bouillon, Goust, Amiard.

Sèvres (*Deux-*). — Fleuret.

Somme. — Ternois, Jouancoux.

Tarn. — Andrieu, H. Simon, Guiraud.

Tarn-et-Garonne. — Dr Pottevin.

Vaucluse. — Serre.

Vendée. — Amans Périer.

Vienne. — Godet.

Vienne (*Haute-*). — Nouhaud.

Vosges. — Schmidt.

Tous les autres députés ou peu s'en faut, et qui sont au nombre d'environ 325, se sont déclarés partisans du service de trois ans.

Impôt sur le revenu avec déclaration contrôlée

Voici maintenant les noms des 232 députés qui se sont prononcés en faveur de l'*Impôt progressif sur le revenu*, avec déclaration contrôlée :

Ain. — Laguerre, Messimy.

Aisne. — Couesnon, Ringuier, Deguise, Ceccaldi.

Allier. — Brizon, Ch. Peronnet, Dr Baudon, Thivrier, Constans.

Alpes (Basses-). — Jugy.

Alpes (Hautes-). — V. Peytral, Planche.

Ardèche. — Champetier.

Ardennes. — A. Poulain, Doizy, Desmoulins.

Ariège. — Général Pédoya, Laffont.

Aube. — Philbois, Paul Meunier, Bachimont.

Aude. — Malavialle, J. Durand, Bonnail, Aldy, A. Sarraut.

Aveyron. — Balitrand, Cabrol.

Bouches-du-Rhône. — Bergeon, Cadenat, Bouisson, A. Girard, Sixte-Quenin.

Cantal. — Rigal, F. Brun, Baduel, Hugon.

Charente-Inférieure. — Pouzet.

Cher. — J.-L. Breton, Em. Dumas, Mauger, J.-B. Morin.

Corrèze. — Gouyon, Vidalin, Queuille.

Corse. — Giacobbi, Giordan.

Côte-d'Or. — Barabant, Camuzet.

Côtes-du-Nord. — Turmel.

Creuse. — Treignier, Connevot, Viviani, Judet.

Dordogne. — Chavoix, C. Clément, Sireyjol.

Doubs. — Métin.

Drôme. — Nadi, Maurice Long, Ravisa, L. Bertrand.

Eure-et-Loir. — Viollette.

Finistère. — Goude, Lancien, Le Bail.

Gard. — Fournier, H. Rouger, Dr Mourier, Marius Valette, Compère-Morel, Bernard.

Garonne (Haute-). — Bédouce, Ellen Prévost, Cruppi, V. Auriol, Cazassus, Bélinguier, Ribet.

Gers. — Gardey, Dufrèche, Noulens, Thierry-Cazes, Tournan.

Gironde. — Camelle.

Hérault. — Reboul, Lafferre, Barthe, P. Masse, Caffort.

Indre. — Patureau-Baronnet, Cosnier, Dr Dumont.

Indre-et-Loire. — Morin, Em. Faure, Foucher.

Isère. — Raffin-Dugens, Mistral, Léon Perrier, Buisset, Rajon, Giray, Brenier.

Jura. — Ponsot, Lissac.

Landes. — Bouyssou, Chaulet.

Loir-et-Cher. — Treignier.

Loire. — Durafour, Lafont, Robert, Drivet.

Loire (Haute-). — Fayolle.

Loiret. — Rabier.

Lot. — De Monzie, Becays, Malvy.

Lot-et-Garonne. — Rontin.

Lozère. — Monestier.

Manche. — Mahieu.

Marne. — Péchadre, Lenoir, Margaine, Haudos.

Nièvre. — Locquin, Roblin, Derangère, Laurent.

Nord. — Ghesquière, Delory, Ragheboom, Dubled,

J. Guesde, Inghels, Defontaine, Dr Vincent, Goniaux, Mélin, Durre, Lefebvre.

Oise. — Deshayes, Bouffandeau, Decroze.

Pas-de-Calais. — Briquet, Basly, Lamendin, Cadot, Sorriaux, Salembier.

Puy-de-Dôme. — Marrou, Ant. Fabre, Chassaing, Alex. Varenne, Claussat.

Pyrénées-Orientales. — Dalbiez.

Pyrénées (*Hautes-*). — Dreyt, Fitte, Noguès.

Rhin (*Haut-*). — Schneider.

Rhône. — J. Godart, Augagneur, Rognon, Manus, Marietton, Colliard, Peyret, Voillot, Emile Bender.

Saône (*Haute*). — René Renoult.

Saône-et-Loire. — Simyan, Bras, Bouveri, Bretin, Maitre.

Sarthe. — Ajam, Caillaux.

Savoie. — Borrel.

Savoie (*Haute-*). — Émile Favre.

Seine. — Groussier, Lauche, Navarre, Bracke, P. Aubriot, Levasseur, Brunet, Sembat, Cachin, A. Rozier, Dejeante, Vaillant, A. Veber, Laval, Walter, Bon, Voilin, Poncet, A. Thomas, Mayéras, J. Longuet, Nectoux, Coutant

Seine-Inférieure. — Nibelle.

Seine-et-Oise. — Franklin-Bouillon, Goust, Lebey.

Sèvres (*Deux-*). — De La Porte.

Somme. — Lecointe, Delahaye.

Tarn. — Andrieu, Jaurès

Tarn-et-Garonne. — Dr Pottevin, Paulin Dupuy.

Var. — Fourment, Vigne, A. Berthon, P. Renaudel.

Vaucluse. — Tissier, Guichard, A. Blanc.

Vendée. — Amans Périer.
Vienne. — Godet, Péret.
Vienne (*Haute-*). — Betoulle, Pressemane, S. Valière, Parvy.
Yonne. — Milliaux, H. Loup, Jobert.

Ajoutons qu'une centaine de députés seulement se sont prononcés contre tout impôt sur le revenu de quelque nature qu'il soit. Les autres ont déclaré accepter une taxation sur la « richesse acquise » qui s'opérerait sans inquisition.

La Réforme électorale

Enfin sur la question de la réforme électorale, réalisée par le scrutin de liste avec représentation proportionnelle ou représentation des minorités, la formule affichée par les groupes et Comités de la R. P. a été formellement acceptée par 320 députés environ. Une centaine d'autres ont fait des réserves plus ou moins sérieuses sur les modalités proposées pour établir la représentation des minorités.

Voici les noms des 194 députés hostiles à la R. P. ou qui se sont prononcés en faveur du scrutin de liste majoritaire :

Ain. — Crepel, Chanal.
Aisne. — Couesnon, Ganault, Magniaudé.
Allier. — Péronnet, Baudon, Defos.
Alpes (*Basses-*). — Andrieux.
Alpes (*Haute-*). — V. Peytral, Planche, Bonniard.

Alpes-Maritimes. — Ossola, Poullan.

Ariège. — Général Pédoya.

Aube. — Paul Meunier.

Aude. — Malavialle, Jean Durand, Bonnail, A. Sarrault.

Aveyron. — Talon, Balitrand.

Bouches-du-Rhône. — Girard.

Calvados. — Le Cherpy.

Cantal. — Rigal, Fernand Brun, Baduel, Hugon.

Charente. — Babaud-Lacroze, Géo-Gérald, Raynaud.

Charente-Inférieure. — W. Bertrand, Coyrard, Lauraine, Favre.

Corrèze. — Lachaud, Gouyon, Mons, Vidalin.

Corse. — Giacobbi, Piérangeli.

Côtes-du-Nord. — Baudet, Even, Le Troadec.

Creuse. — Treignier, Judet, Viviani.

Dordogne. — Saumande, Chavoix, Clément-Clament, Sireyjol, J. Brunet, Sarrazin.

Drôme. — Roux-Costadau, Lucien Bertrand, Maurice Long, Ravisa.

Eure. — Modeste Leroy, Abel Lefèvre, Célos, Loriot.

Eure-et-Loir. — Maurice Maunoury, Viollette.

Finistère. — Cloarec, Le Bail.

Gard. — Fournier.

Garonne (Haute-). — Cazassus, Ribet, Cruppi, Belinguier.

Gers. — Abel Gardey, Dufrèche, Thierry-Cazes, Tournan.

Gironde. — Emile Constant, P. Dupuy, de La Trémoille, Cazauvielh.

Hérault. — Lafferre.

Ille-et-Villaine. — Guernier, Surcouf.
Indre. — Bénazet, Patureau-Baronnet, Cosnier.
Indre-et-Loire. — Foucher, A. Chautemps.
Jura. — E. Chapuis, Ponsot.
Landes. — Chaulet, Loustalot, Bouyssou.
Loir-et-Cher. — Treignier, Dr Legros.
Loire. — Robert.
Loire (Haute-). — Fayolle, Joubert-Peyrot.
Loire-Inférieure. — De Dion.
Loiret. — Rabier, Roy, Cochery.
Lot. — Malvy, Becays.
Lot-et-Garonne. — Routin, Chaumié.
Lozère. — Monestier.
Maine-et-Loire. — Delahaye.
Manche. — Rauline, Mahieu, Boissel-Dombreval, Arthur Legrand, Villault-Duchesnois.
Marne. — Péchadre, Lenoir, Margaine, Haudos.
Marne (Haute-). — Dessoye, Albin-Rozet.
Mayenne. — Chaulin-Servinière.
Meurthe-et-Moselle. — Méquillet, Fringant.
Meuse. — Maginot, Thiéry, Renault, Noël.
Morbihan. — Nail, Le Rouzic.
Nièvre. — Derangère, Renard.
Nord. — Pasqual, Defontaine, Guislain, Defossé, abbé Lemire.
Oise. — Bouffandeau.
Orne. — Dariac.
Pas-de-Calais. — Roden.
Puy-de-Dôme. — Ant. Fabre, Reynouard
Pyrénes (Basses-). — Garat, Delom-Sorbé.
Pyrénées (Hautes-). — Fitte, Noguès, Dreyt.
Rhin (Haut-). — Schneider.

Rhône. — Augagneur, Colliard, Peyret, E. Bender.

Saône (Haute-). — P. Morel, Ragally, René Renoult, Ed. Mathis.

Saône-et-Loire. — Dubief, Simyan, Faisant.

Sarthe. — Ajam, Laroche, Caillaux.

Savoie. — Girard-Madoux, Borrel, Deléglise.

Savoie (Haute-). — Favre.

Seine-Inférieure. — Bureau, Bouctot, Nibelle, Lavoinne.

Seine-et-Marne. — Derveloy, Delaroue.

Seine-et-Oise. — Goust.

Sèvres (Deux-). — Fleuret, Demellier.

Somme. — Jouancoux, Ternois.

Tarn. — Guiraud.

Tarn-et-Garonne. — Dr Pottevin, Paulin Dupuy.

Vaucluse. — Amans Périer, Dr Pacaud.

Vienne. — Godet, Peret.

Vienne (Haute-). — Nouhaud.

Vosges. — Simonet, Marc Mathis, Camille Picard.

Yonne. — Milliaux, Henri Loup.

ANNEXE III

Listes électorales des Membres des Groupes de la Chambre

Les députés se sont répartis en *onze groupes électoraux* dont le *Journal Officiel* du 18 juin 1914 a fait connaître la composition. Plusieurs rectifications ont été faites et d'autres changements pourront se produire au cours de la législature. Quoi qu'il en soit, il est intéressant de signaler ce premier classement.

On sait que la Chambre de 1914 se compose de 602 députés, dont 2 sont décédés avant l'ouverture de la première session : (MM. Taudière (Deux-Sèvres), qui appartenait à la droite, et Marietton (Rhône), qui appartenait au parti socialiste). Restent 600 députés dont 593 ont signé leurs adhésions aux divers groupes dont nous allons publier la composition. Au moment de la formation de ces groupes, 7 députés ne s'étaient fait inscrire nulle part. Ce sont : MM. Berthon (Var), Aristide Briand (Loire), Delaroche-Vernet (Loire-Inférieure), Eynac (Haute-Loire), Guist'hau (Loire-Inférieure), de Monzie (Lot), Outrey (Cochinchine).

Voici maintenant les noms des 593 députés classés dans les groupes auxquels ils ont déclaré adhérer :

GROUPE DES DROITES (15 membres)

MM. de Baudry-d'Asson (Vendée).
Duc de Blacas (Maine-et-Loire).
Alfred Cibiel (Aveyron).
Denys Cochin (Seine).
Jules Delahaye (Maine-et-Loire).
Baron Gérard (Calvados).
Comte de Gouyon (Morbihan).
Du Halgouet (Ille-et-Vilaine).
De Hercé (Mayenne).
Marquis de Juigné (Loire-Inférieure).
Marquis de Kernier (Ille-et-Vilaine).
Marquis de la Ferronnays (Loire-Inférieure).
De Lavrignais (Vendée).
Comte Hubert de Montaigu (Loire-Inférieure).
Duc de Rohan (Morbihan).

GROUPE DE L'ACTION LIBÉRALE (23 membres)

MM. Augé (Aveyron).
Claude Cochin (Nord).
Adrien Constans (Tarn-et-Garonne).
Jules Dansette (Nord).
Joseph Denais (Seine).
Driant (Meurthe-et-Moselle).
Dutreil (Mayenne).
Fernand Engerand (Calvados).

Marquis de l'Estourbeillon (Morbihan).
De Gailhard-Bancel (Ardèche).
Groussau (Nord).
Guichenné (Basses-Pyrénées).
E. Lamy (Morbihan).
J. Lerolle (Seine).
Comte Ferri de Ludre (Meurthe-et-Moselle).
Comte Albert de Mun (Finistère).
Pain (Vienne).
Jacques Piou (Lozère).
J. Plichon (Nord).
Marquis de Pommereu (Seine-Inférieure).
Porteu (Ille-et-Vilaine).
Rochereau (Vendée).

GROUPE DES DÉPUTÉS NON INSCRITS AUX GROUPES (45 membres)

MM. Ancel Georges (Seine-Inférieure).
De Bagneux (Seine-Inférieure).
Maurice Barrès (Seine).
Charles Bernard (Seine).
Georges Berry (Seine).
Amiral Bienaimé (Seine).
Blaisot (Calvados).
Ferdinand Bougère (Maine-et-Loire).
Laurent Bougère (Maine-et-Loire).
De Castelnau (Aveyron).
Marquis de Chambrun (Lozère).
De Chappedelaine (Côtes-du-Nord).
Deyris (Landes).

Jules Delafosse (Calvados).
Marquis de Dion (Loire-Inférieure).
Dubois-Fresney (Mayenne).
Espivent de la Villesboisnet (Morbihan)
Ernest Flandin (Calvados).
Flayelle (Vosges).
De Fontaines (Vendée).
Henry Fougère (Indre).
Gaston Galpin (Sarthe).
Ginoux-Defermon (Loire-Inférieure).
Lacotte (Aube).
Lagrosillière (La Martinique).
Lasies (Seine).
Arthur Legrand (Manche).
Abbé Lemire (Nord).
Meunier-Surcouf (Côtes-du-Nord).
Maurice Binder (Seine).
Maurice Damour (Landes).
Millevoye (Seine).
De Monplanet (Vienne).
De Monti (Mayenne).
Bertrand de Mun (Marne).
Poirier de Narçay (Seine).
Paul Proust (Savoie).
Paul Simon (Finistère).
Dominique Pugliesi-Conti (Corse).
Paul Pugliesi-Conti (Seine).
Rauline (Marcel) (Manche).
Reille-Soult (Tarn).
Jean Sibuet (Savoie).
Louis Viellard (Haut-Rhin).
Ybarnégaray (Basses-Pyrénées).

GROUPE DE LA FÉDÉRATION RÉPUBLICAINE
(37 membres)

MM. D'Aubigny (Sarthe).
Ballande (Gironde).
Paul Beauregard (Seine).
Georges Bonnefous (Seine-et-Marne).
Bonnevay (Rhône).
René Brice (Ille-et-Vilaine).
Charles Benoist (Seine).
Crolard (Haute-Savoie).
Louis Dubois (Seine).
Duclaux-Monteil (Ardèche).
Paul Escudier (Seine).
Gaston Dumesnil (Maine-et-Loire).
Gourd (Rhône).
De Grandmaison (Maine-et-Loire).
Henri Laniel (Calvados).
Lefas (Ille-et-Vilaine).
Lefebvre du Prey (Pas-de-Calais).
Leredu (Seine-et-Oise).
Marquis de Ludre (Orne).
Louis Marin (Meurthe-et-Moselle).
Gabriel Maunoury (Eure-et-Loir).
Maurice Spronck (Seine).
De Montjou (Vienne).
Marquis de Moustier (Doubs).
Blaise Neyret (Loire).
Nortier (Seine).
Pays (Rhône).
Amédée Peyroux (Seine-Inférieure).

Prat (Seine-et-Oise).
Robic (Morbihan).
Jules Roche (Ardèche).
Henry Roulleaux-Dugage (Orne).
Soubigou (Finistère).
Tailliandier (Albert) (Pas-de-Calais).
Tournade (Seine).
Vandame (Nord).
De Wendel (Meurthe-et-Moselle).

GROUPE DE LA GAUCHE DÉMOCRATIQUE
(34 membres)

MM. Dr Amodru (Seine-et-Oise).
François Arago (Alpes-Maritimes).
Auguste Bouge (Bouches-du-Rhône).
De Boury (Eure).
Em. Brousse (Pyrénées-Orientales).
Corentin Guyho (Finistère).
Vicomte Cornudet (Seine-et-Oise).
Dessein (Haute-Marne).
Dior (Manche).
Disleau (Deux-Sèvres).
Drelon (Marne).
Failliot (Seine).
Pierre Forgeot (Marne).
Gaffier (Aveyron).
H. Galli (Seine).
Germain Périer (Saône-et-Loire).
Gilbert Laurent (Loire).
James Hennessy (Charente).

Jean Hennessy (Charente).
Houbé (Alber).
Jossé (Eure).
Lacave La Plagne (Hautes-Pyrénées)
Lairolle (Alpes-Maritimes).
Le Brecq (Loiret).
Mignot-Bozérian (Eure-et-Loir).
Nérel (Pyrénées-Orientales).
Raiberti (Alpes-Maritimes).
Paul Ribeyre (Haute-Loire).
Seydoux (Nord).
Thévény (Aube).
Joseph Thierry (Bouches-du-Rhône).
Thierry-Delanoue (Aube).
André Thome (Seine-et-Oise).
Lazare Weiller (Charente).

GROUPE DES RÉPUBLICAINS DE GAUCHE
(53 membres)

MM. Abrami (Pas-de-Calais).
Louis Andrieux (Basses-Alpes).
Babaud-Lacroze (Charente).
Louis Bérard (Basses-Pyrénées).
Bignon Paul (Seine-Inférieure).
Boissel-Dombreval (Manche).
Bonniard (Hautes-Alpes).
Bouctot (Seine-Inférieure)
Bouilloux-Lafont (Finistère
Narcisse Boulanger (Pas-de-Calais).
Jules Brunet (Dordogne).

Georges Bureau (Seine-Inférieure).
Cazauvielh (Gironde).
Célos (Eure).
Georges Chaigne (Gironde).
Chaumet (Gironde).
Clément Clament (Dordogne).
Cloarec (Finistère).
Dariac (Orne).
Delelis-Fanien (Pas-de-Calais).
Delom-Sorbé (Basses-Pyrénées).
Deschanel Paul (Eure-et-Loir).
Pierre Dupuy (Gironde).
Étienne (Oran).
Eymond (Gironde).
Daniel de Folleville (Seine-Inférieure).
Géo-Gérald (Charente).
Henry Paté (Seine).
Iriart d'Etchepare (Basses-Pyrénées).
Duc de la Trémoille (Gironde).
Lavoinne (Seine-Inférieure).
Lebrun (Meurthe-et-Moselle).
Le Cherpy (Calvados).
Lemoine (Pas-de-Calais).
Modeste Leroy (Eure).
Georges Leygues (Lot-et-Garonne).
Loriot (Eure).
Maginot (Meuse).
Mando (Côtes-du-Nord).
Méquillet (Meurthe-et-Moselle).
Mesnard (Gironde).
Noël (Meuse).
Piérangéli (Corse).

Poullan (Alpes-Maritimes).
Rabouin (Alfred) (Maine-et-Loire).
Revault (Meuse).
Roden (Pas-de-Calais).
Saumande (Dordogne).
Sibille (Loire-Inférieure).
Siegfried (Seine-Inférieure).
Thiéry (Albert) (Meuse).
Thomson (Constantine).
Villault-Duchesnois (Manche).

GROUPE DE L'UNION RÉPUBLICAINE RADICALE ET SOCIALISTE (23 membres)

MM. Louis Barthou (Basses-Pyrénées).
Bourély (Ardèche).
Candace (Guadeloupe).
Carré-Bonvalet (Charente-Inférieure).
Defos (Allier).
Diagne (Sénégal).
L. Dumont (Indre).
Pierre Flandin (Yonne).
Ignace (Seine).
Klotz (Somme).
Lajarrige (Seine).
Landry (Corse).
Ch. Leboucq (Seine).
André Lefèvre (Bouches-du-Rhône).
Lemery (Martinique).
Magniez (Somme).
Millerand (Seine).

Milliaux (Yonne).
Molle (Hérault).
André Paisant (Oise).
Plissonnier (Isère).
Roux-Costadau (Drôme).
André Tardieu (Seine-et-Oise).

GROUPE DE LA GAUCHE RADICALE
(66 membres)

MM. J.-B. Abel (Var).
Armez (Côtes-du-Nord).
Bénazet (Indre).
Pierre Berger (Loir-et-Cher).
Maurice Bernard (Doubs).
V. Boret (Vienne).
Maurice Brébant (Ardennes).
Butin (Oise).
Charpentier (Ardennes).
Chevillon (Bouches-du-Rhône).
Clémentel (Puy-de-Dôme).
Georges Cochery (Loiret).
Combrouze (Gironde).
Émile Constant (Gironde).
Coyrard (Charente-Inférieure).
Fernand David (Haute-Savoie).
Delcassé (Ariège).
Deléglise (Savoie).
Delpierre (Oise).
Dérognat (Ain).
Deschamps (Ille-et-Vilaine).

Desplas (Seine).
A. Dessoye (Haute-Marne).
Charles Dumont (Jura)
Paulin Dupuy (Tarn-et-Garonne).
Alex. Durandy (Alpes-Maritimes).
Albert Favre (Charente-Inférieure)
Abel Ferry (Vosges).
Fringant (Meurthe-et-Moselle).
Gaborit (Seine-et-Marne).
Ganault (Aines).
Guesnier (Ille-et-Vilaine).
Hauet (Aisne).
Honnorat (Basses-Alpes)
Hip. Laroche (Sarthe).
Lauraine (Charente-Inférieure).
Legros (Loir-et-Cher).
Alfred Leroy (Nord).
Le Troadec (Côtes-du-Nord).
Louppe (Finistère).
Lugol (Seine-et-Marne).
Margaine (Marne).
P. Masse (Hérault).
Ed. Mathis (Haute-Saône).
Marc Mathis (Vosges).
Maurice Maunoury (Eure-et-Loir).
Paul Morel (Haute-Saône).
Victor Morel (Pas-de-Calais).
Jean Ossola (Alpes-Maritimes).
Pacaud (Vendée).
Raoul Péret (Vienne).
Perreau-Pradier (Yonne).
Camille Picard (Vosges).

Pichery (Loir-et-Cher).
Pierre Goujon (Ain).
Ragally (Haute-Saône).
Marc Réville (Doubs).
J. Ribet (Haute-Garonne).
Robert Surcouf (Ille-et-Vilaine).
Roch (Loire-Inférieure).
Albin Rozet (Haute-Marne).
Sarrazin (Dordogne).
Louis Simonnet (Vosges).
Jacques Stern (Basses-Alpes).
Talon (Aveyron).
Verlot (Vosges).

GROUPE RÉPUBLICAIN RADICAL ET RADICAL-SOCIALISTE (172 membres)

MM. Accambray (Aisne).
Ajam (Sarthe).
Alasseur (Loiret).
Amiard (Seine-et-Oise).
André Hesse (Charente-Inférieure).
Andrieu (Tarn).
Anglès (Basses-Alpes).
Bachimont (Aube).
Baduel (Cantal).
Balitrand (Aveyron).
Baudet (Côtes-du-Nord).
Baudon (Allier).
Becays (Lot).
Bélinguier (Haute-Garonne).

Bender (Emile) (Rhône).
Lucien Bertrand (Drôme).
René Besnard (Indre-et-Loire).
Paul Bluysen (Inde Française).
Boisneuf (La Guadeloupe).
Bokanowski (Seine).
Bonnail (Seine).
Bosquette (Ardennes).
Bouffandeau (Oise).
Boussenot (Réunion).
Bouyssou (Landes).
Broussais (Emile) (Alger).
Caffort (Hérault).
Caillaux (Sarthe).
Cazassus (Haute-Garonne).
Ceccaldi (Aisne).
Jules Cels (Lot-et-Garonne).
Champetier (Ardèche).
Chapuis (Jura).
Charles Péronnet (Allier).
Chassaing (Puy-de-Dôme).
Cholet (Landes).
Chaulin-Servinière (Mayenne).
Chaumié (Jacques) (Lot-et-Garonne).
Alphonse Chautemps (Indre-et-Loire).
Chavoix (Dordogne).
Connevot (Creuse).
Cosnier (Indre).
Couesnon (Amédée) (Aisne).
Crépel (Ain).
Cruppi (Haute-Garonne).
Cuttoli (Constantine).

Dalbiez (Pyrénées-Orientales).
Dalimier (Seine-et-Oise).
Daniel-Vincent (Nord).
Debaune (Cher).
Decroze (Oise).
Defontaine (Nord).
Defossé (Nord).
Delahaye (Marius) (Somme).
Delaroue (Seine-et-Marne).
Demellier (Deux-Sèvres).
Derangère (Nièvre).
Derveloy (Seine-et-Marne).
Deshayes (Oise).
Dreyt (Hautes-Pyrénées).
Drivet (Loire).
Dubief (Saône-et-Loire).
Dufrêche (Gers).
Jacques-Louis Dumesnil (Seine-et-Marne).
Durafour (Loire).
Durand (Aude).
Eugène Chanal (Ain).
Antoine Fabre (Puy-de-Dôme).
Joseph Faisant (Saône-et-Loire).
Fayolle (Haute-Loire).
Fernand Brun (Cantal).
Fitte (Hautes-Pyrénées).
Fleuret (Deux-Sèvres).
Foucher (Indre-et-Loire).
Franklin-Bouillon (Seine-et-Oise).
Garat (Basses-Pyrénées).
Abel Gardey (Gers).
Gasparin (Réunion).

Gaston Treignier (Creuse).
Giacobbi (Corse).
Giordan (Corse).
Girard (Bouches-du-Rhône).
Girard-Madoux (Savoie).
Girod (Adolphe) (Doubs).
Justin Godard (Rhône).
Godet (Vienne).
Goust (Seine-et-Oise).
F. Gouyon (Corrèze).
Gruet (Côtes-d'Or).
Guichard (Vaucluse).
Guiraud (Tarn).
Guislain (Nord).
Haudos (Marne).
Henri Poncet (Saône-et-Loire).
Henri Roy (Loiret).
Henry Simon (Tarn).
Hugon (Cantal).
Jacquier (Haute-Savoie).
Jouancoux (Somme).
Joubert-Peyrot (Haute-Loire).
Jovelet (Somme).
Judet (Victor) (Creuse).
Jugy (Basses-Alpes).
Labroue (Gironde).
Lachaud (Corrèze).
Lafferre (Hérault).
Laguerre (Ain).
Georges Le Bail (Finistère).
Le Bail (Finistère).
Lefèvre (Abel) (Eure).

Le Rouzic (Morbihan).
Maurice Long (Drôme).
Lorimy (Seine-et-Marne).
Louis Loustalot (Landes).
Loup (Henri) (Yonne).
Magniaudé (Aisne).
Malavialle (Aude).
Malvy (Lot).
Marrou (Puy-de-Dôme).
Merlin (Loire).
Messimy (Ain).
Albert Métin (Doubs).
Monestier (Lozère).
Mons (Corrèze).
J.-B. Morin (Cher).
Mourier (Gard).
Nail (Morbihan).
Nibelle (Seine-Inférieure).
Noguès (Hautes-Pyrénées).
Nouhaud (Haute-Vienne).
Noulens (Gers).
Pasqual (Nord).
Patureau-Baronnet (Indre).
Paul Laffont (Ariège).
Péchadre (Marne).
Général Pédoya (Ariège).
Amans Périer (Vendée).
Léon Perrier (Isère).
Petitjean (Seine).
Peyret (Rhône).
Victor Peytral (Hautes-Alpes).
Pezet (Hérault).

Pierre Robert (Loire).
Planche (Hautes-Alpes).
Ponsot (Jura).
Pottevin (Tarn-et-Garonne).
Puech (Seine).
Queuille (Corrèze).
Fernand Rabier (Loiret).
Ravisa (Drôme).
Claude Rajon (Isère).
Raynaud (Charente).
Renard (Nièvre).
René Renoult (Haute-Saône).
Reynouard (Puy-de-Dôme).
Rigal (Cantal).
Rontin (Lot-et-Garonne).
Albert Sarraut (Aude).
Schmidt (Vosges).
Schneider (Haut-Rhin).
Louis Serre (Vaucluse).
Simyan (Saône-et-Loire).
Sireyjol (Dordogne).
Ternois (Somme).
Thierry-Cazes (Gers).
Tissier (Vaucluse).
Eugène Treignier (Loir-et-Cher).
Trouin (Oran).
Turmel (Côtes-du-Nord).
Vidalin (Corrèze).
E. Vincent (Côtes-d'Or).
William Bertrand (Charente-Inférieure).

GROUPE DES RÉPUBLICAINS SOCIALISTES
(24 membres)

MM. Albert Grodet (Guyane).
Augagneur (Rhône).
Bergeon (Bouches-du-Rhône).
Antoine Borrel (Savoie).
J.-L. Breton (Cher).
Camuzet (Côtes-du-Nord).
Colliard (Rhône).
Henri Coutant (Seine).
Émile Favre (Haute-Savoie).
Faure (Émile) (Indre-e-Loire).
Even (Côtes-du-Nord).
François Fournier (Gard).
De Kerguézec (Côtes-du-Nord).
Lancien (Finistère).
Lefol (Côte-d'Or).
Lenoir (Marne).
Mahieu (Manche).
Maître (Saône-et-Loire).
Painlevé (Seine).
Paul Meunier (Aube).
Pierre Rameil (Pyrénées-Orientales).
Tournan (Gers).
Maurice Viollette (Eure-et-Loir).
René Viviani (Creuse).

GROUPE DU PARTI SOCIALISTE (101 membres)

MM. Albert Poulain (Ardennes).
Albert Thomas (Seine).
Aldy (Aude).
Alexandre Blanc (Vaucluse).
Paul Aubriot (Seine).
Vincent Auriol (Haute-Garonne).
Barabant (Côte-d'Or.)
Barthe (Hérault).
Basly (Pas-de-Calais).
Bédouce (Haute-Garonne).
Louis Bernard (Gard).
Betouille (Haute-Vienne).
Jean Bon (Seine).
Bouisson (Bouches-du-Rhône).
Bouveri (Saône-et-Loire).
Bracke (Seine).
Bras (Saône-et-Loire).
Brenier (Isère).
Bretin (Saône-et-Loire).
Briquet (Pas-de-Calais).
Brizon (Allier).
Frédéric Brunet (Seine).
Buisset (Isère).
Cabrol (Aveyron).
Marcel Cachin (Seine).
Cadenat (Bouches-du-Rhône).
Cadot (Pas-de-Calais).
Camelle (Gironde).
Claussat (Puy-de-Dôme).

Compère-Morel (Gard).
Paul Constans (Allier).
Deguise (Aisne).
Dejeante (Seine).
Delory (Nord).
Demoulin (Ardennes).
Doizy (Ardennes).
Dubled (Nord).
Durre (Nord).
Émile Dubas (Cher).
Fourment (Var).
Ghesquière (Nord).
Giray (Isère).
Goniaux (Nord).
Goude (Finistère).
Groussier (Seine).
Jules Guesde (Nord).
Huber Rouger (Gard).
Inghels (Nord).
Jaurès (Tarn).
Jean Longuet (Seine).
Jobert (Yonne).
Ernest Lafont (Loire).
Lamendin (Pas-de-Calais).
De La Porte (Deux-Sèvres).
Lauche (Seine).
Laurent (Nièvre).
Laval (Pierre) (Seine).
André Lebey (Seine-et-Oise).
Lecointe (Somme).
François Lefebvre (Nord).
Levasseur (Seine).

Lissac (Jura).
Locquin (Nièvre).
Manus (Rhône).
Mauger (Cher).
Mayéras (Seine).
Pierre Mélin (Nord).
Mistral (Isère).
Ferd. Morin (Indre-et-Loire).
Jules Madi (Drôme).
Navarre (Seine).
Nectoux (Seine).
Parvy (Haute-Vienne).
Philbois (Aube).
Paul Poncet (Seine).
Pressemane (Haute-Vienne).
Ellen Prévost (Haute-Garonne).
Raffin-Dugens (Isère).
Ragheboom (Nord).
Reboul (Hérault).
Renaudel (Var).
Ringuier (Seine).
Roblin (Nièvre)
Rognon (Rhône).
Arthur Rozier (Seine).
Sabin (Tarn).
Salembier (Pas-de-Calais).
Sembat (Seine).
Sixte-Quenin (Bouches-du-Rhône).
Sorriaux (Pas-de-Calais).
Thivrier (Allier).
Vaillant (Seine).
Marius Valette (Gard).

Valière (Haute-Vienne).
Alex. Varenne (Puy-de-Dôme)
Adrien Veber (Seine).
Octave Vigne (Var).
Lucien Voilin (Seine).
Voillot (Rhône).
Walter (Seine).

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Les résultats des Élections générales de 1914. — Nos statistiques. — Les abstentions. — Les forces respectives des partis. — Le total des voix représentées dans la Chambre. — Les erreurs du scrutin uninominal. — Les groupes de la Chambre. — Application de la R. P. par régions. — La R. P. départementale. — Les résultats des ballottages. — Les députés élus par moins de 200 voix de majorité. — Différences des suffrages obtenus par les députés 5

Explications et abréviations 35

Tableaux des élections législatives par circonscriptions avec application de la R. P. départementale 37

Tableau récapitulatif des inscrits, des votants et des abstentions par département, avec le pourcentage des abstentions 217

Annexe I. — Programme des déclarations des diverses associations et Comités politiques pendant la période électorale de 1914 221

Annexe II. L'opinion des députés d'après leurs professions de foi 251

Annexe III. — Les groupes électoraux de la Chambre des Députés 264

Angers, imp. G. GRASSIN. — 1746-14.

F-L 24-2-49

HF
L1334e

Lachapelle, Georges
Élections législatives...résultats officiels... [v.1].

477394

DATE

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
LOWE-MARTIN CO. LIMITED